



UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

FACULTE DES LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES
(FLASH)



ECOLE DOCTORALE PLURIDISCIPLINAIRE
(EDP)

Espace, cultures et Développement

FILIERE : SOCIOLOGIE-ANTHROPOLOGIE
OPTION : SOCIOLOGIE DU DEVELOPPEMENT

MEMOIRE DU DIPLOME D'ETUDES APPROFONDIES
(DEA)

Sujet:

**Incidences de la croissance démographique sur
le processus du développement durable en
Guinée forestière : Quelle Perception des
citoyens.**

Présenté par :
HABA Etienne Duparc

Sous la direction de :
Pr. BIAOU Gauthier
Agroéconomiste
Maître de conférences
Co-direction:
Dr. AMOUZOUVI H.Dodji
Socio-Anthropologue
Maître-assistant

Année académique 2012-2013

DEDICACE

* A la mémoire de nos chers disparus, feux LAMAH Bhéyi Mathias et Gisèle
A.AIMIHOUE,

* A ma bien aimée DOPAVOGUI Louopou Adèle.

* **REMERCIEMENTS**

Ce mémoire de DEA est le résultat de l'engagement de plusieurs personnes qui ont décidé de m'accompagner résolument dans cet exaltant parcours. Arrivé aujourd'hui à la fin de cette aventure, je voudrais profiter de cet espace pour remercier en tâchant de n'oublier personne. C'est donc à cet effet que je tiens à exprimer toute ma gratitude et ma reconnaissance :

- Au Pr. Gauthier BIAOU, qui a bien voulu faciliter la réalisation de ce travail de mémoire en assurant sa direction ;
- Au Dr. Dodji H. AMOUZOUVI, qui a, avec grande modestie, accepté d'encadrer ce travail et d'en permettre l'achèvement par de nombreuses suggestions qu'il en a faites.
- A tous mes professeurs de l'Ecole Doctorale Pluridisciplinaire de la FLASH et spécialement au Pr. Albert TINGBE-AZALOU, Pr. Emérite Albert NOUHOUAYI. Ce travail est le fruit de votre engagement à construire une jeunesse africaine digne, fière et responsable ;
- Au Dr. Daouda KOMAN, pour sa très grande contribution, ses conseils et ses orientations à ce travail scientifique ;
- Au Dr. Léopold DJOGBEDE, pour m'avoir lu et apporté sa très grande contribution, ses conseils et ses orientations à ce travail scientifique ;
- A ma famille, à mon père Pascal HABA et à ma mère N'kanaly Marie SOLIE. Qu'ils trouvent ici, l'expression de ma reconnaissance pour m'avoir donné la vie et surtout pour m'avoir inculqué l'amour du travail bien fait et du savoir ;
- A Edouard Souapé LAMAH, Kpakilé FELEMOU, Nicolas ASTIER, Edouard Nyankoye HABA, André Moao MONEMOU, Stefano CAPPARUCCI, Lambert TONAMOU et Moïse BEAVOGUI qui ont eu confiance en moi et m'ont donné l'opportunité de réaliser ce rêve. Qu'ils trouvent ici l'expression de ma sincère gratitude.
- A Alphonse ADJANOHOUN, à maman Célestine ADJANOHOUN, pour son amour maternel. Je profite de cet événement qu'est pour moi la réalisation de ce mémoire pour leur dire humblement merci.
- A toute la famille DOPAVOGUI et spécialement à papa Siba Elie DOPAVOGUI et maman Solange BALAMOU pour leurs conseils, leurs prières et leurs support moral et matériel ;
- A Pénélope Pierre BAVOGUI, pour tout le soutien qu'il m'a apporté durant mon séjour ;

- A Vignon BEDIE, Bienvenu ALOKPENOUJJI et Armel Pépé MAMY dont les remarques m'ont aidé dans l'orientation de ce travail scientifique. Qu'ils trouvent ici l'expression de ma profonde gratitude ;
- A tous mes amis : Brigitte MOREMEM, C. Emile BADEVOU, Dossa Raymond VIGNIKOU, Elvis ABOU et tous les collègues du DEA socio anthropologie du développement, pour leur collaboration et leur soutien ;
- A AGUIA-DAHO Jacques et tous les amis du Programme Initiatives pour l'Excellence, je leur reste très reconnaissant ;
- Aux amis de la communauté de Sant' Egidio et particulièrement celle du Bénin pour leur soutien, amitié et collaboration ;
- A tous mes enquêtés qui ont permis la réalisation de ce travail ;
- Au vaillant peuple du Bénin pour son hospitalité ;
- A tous ceux, qui de loin ou de près, ont contribué à la réalisation de ce travail. Qu'ils en soient remerciés.

SOMMAIRE

RESUME.....	8
INTRODUCTION.....	10
I - CADRE THEORIQUE.....	12
II - CADRE PRATIQUE.....	45
III- DE LA CONNAISSANCE DES CONCEPTS AUX PERCEPTIONS DES CITOYENS DES INCIDENCES DE LA CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE SUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE EN GUINEE FORESTIERE.....	55
IV - LE PROCESSUS DU DEVELOPPEMENT DURABLE EN GUINEE FORESTIERE.....	73
V - DE L'ANALYSE DES FACTEURS DE DEGRADATION DE L'ENVIRONNEMENT AU PREALABLE DU DEVELOPPEMENT DE LA GUINEE FORESTIERE.....	84
VI - PERSPECTIVES POUR UNE THESE DE DOCTORAT EN SOCIOLOGIE : LA GOUVERNANCE DEMOCRATIQUE AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT HUMAIN.....	98
CONCLUSION.....	102
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	105
WEBOGRAPHIE.....	108
ANNEXES.....	110
TABLE DES MATIERES.....	117

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I : Centres de documentation parcourus et types d'informations recueillies	46
Tableau II : répartition statistique des enquêtés	49
Tableau III : Chronogramme des activités de recherche	54

Liste des graphiques, Carte, Schémas et Photos

Graphique I : Répartition des enquêtés selon le niveau d'instruction	56
Graphique II : Répartition des enquêtés selon la tranche d'âge.....	57
Graphique III : Répartition des enquêtés selon la variable sexe.....	57
Graphique IV : Répartition des enquêtés selon le statut socioprofessionnel	58
Carte : Caractéristiques physiques de la Guinée forestière.....	26
Schéma I : les trois piliers du développement durable.....	21
Schéma II : Modèle d'analyse systémique.....	39
Schéma III : Modèle d'analyse néo-malthusien.....	42
Photo I : Activité de l'orpaillage	64
Photo II : Zone dévastée par les réfugiés en Guinée forestière.....	89

SIGLES ET ABREVIATIONS

ACF	Action Contre la Faim
AGR	Activités Génératrices de Revenus
ARCH	Applied Research on Child Health Project
BM	Banque Mondiale
BRDA	Banque Régionale pour le Développement Agricole
CEDUST	Centre de Documentation Universitaire, Scientifique et Technique
CIRAG	Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique
CITES	Convention sur le Commerce International des Espèces de Faune de la Flore Sauvage
CMED	Commission Mondiale pour l'Environnement et le Développement
CREC	Centre de Recherche d'Etude et de la Créativité
CSDF	Conseil Supérieur de la Diaspora Forestière
CTB	Agence Belge de Développement
DEA	Diplôme d'Etudes Approfondies
DNDD	Direction Nationale du Développement Durable
DNS	Direction Nationale de la Statistique
Dr	Docteur
DSRP	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
EDS-G	Enquête Démographique et de Santé- Guinée
EDP	Ecole Doctorale Pluridisciplinaire
EIBEP	Enquête intégrée de Base pour l'Evaluation de la Pauvreté
FFI	Fauna & Flora International
FIDA	Fonds International pour le Développement Agricole
FLASH	Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines
FMI	Fonds Monétaire International
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la Population
HCR	Haut Commissariat pour les Réfugiés
IRAG	Institut de Recherche Agronomique de Guinée
ISO	Anglicisme signifiant « milieu »

MIT	Massachussetts Institue of Technology
NTIC	Nouvelles Technologies de l'Information et de Communication
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economique
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
PACV	Programme d'Appui aux Collectivités Villageoises
PDE	Population Développement Environnement
PIB	Produit Intérieur Brut
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PMI	Petites et Moyennes Industries
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
Pr	Professeur
PRCI	Programme de Renforcement des Capacités Institutionnelles
PROGERFOR	Projet de Gestion des Ressources Forestières
PUF	Presses Universitaires de France
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitation
RNDH	Rapport National sur le Développement Humain
SNAPE	Service National d'Aménagement des Points d'Eau
SNU	Système des Nations Unies
SNSA	Service National de la Statistique Agricole
SOGUIPAH	Société Guinéenne de Palmier à Huile et d'Hévéa
SRRP	Stratégie Régionale de Réduction de la Pauvreté
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
UNHCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
VIH/SIDA	Virus d'Immunodéficience Humaine/ Syndrome D'Immunodéficience Acquise

RESUME

La Guinée forestière, région de grandes forêts denses d'où justement ce nom, est aujourd'hui par le fait des hommes, victime de graves problèmes de gestion de l'environnement, causant ainsi dans certains endroits la déforestation, la pollution, etc. Ces différentes atteintes à l'environnement sont dues à la forte croissance démographique surtout avec l'installation rapide des réfugiés dans les années 90, suite aux conflits à ses frontières. Cette croissance de la population a accentué la pauvreté, le chômage, l'insécurité, la pollution, etc. Cette étude tente de comprendre la perception des citoyens de cette partie de la Guinée des incidences de la croissance démographique sur le processus du développement durable. La production des données s'est effectuée sur une période de six mois auprès d'un échantillon de 109 personnes constituées de citoyens (autochtones et allogènes). Elle a été rendue possible grâce à l'utilisation d'un certain nombre d'outils dont le guide d'entretien individuel, le questionnaire et la grille d'observation. Les données une fois collectées, dépouillées et traitées, ont fait l'objet d'analyse systémique, néo malthusienne et bosérupienne. De l'analyse des données empiriques, il se dégage que le concept de développement durable est méconnu des enquêtés, tandis que celui de croissance démographique est mieux connu. La pauvreté et l'analphabétisme doivent être combattus, tandis que l'accès aux services sociaux de base, le renforcement des capacités des jeunes et des femmes, la diversification des activités génératrices de revenus et la mécanisation de l'agriculture apparaissent comme des priorités pour le développement. Pour ainsi répondre à sa vocation de poumon économique du pays, la Guinée forestière doit se fixer des priorités de développement.

Mots clés : développement durable, croissance démographique, pauvreté, analphabétisme et environnement.

ABSTRACT

Forest Guinea, region of big dense forests from which the name of Forest Guinea is now made by the men, victim of engraves problems of management of the environment causing thus in certain places deforestation, pollution etc. These different attained ones to the environment are had to the strong demographic growth especially with the quick installation of refugees in the years 90, after the conflicts on its borders. This growth of the population stressed poverty, the unemployment, insecurity, pollution. This stretched study to understand the perception of the citizens on this part of Guinea of the incidence of the demographic growth on the process of the sustainable

development. The Production of the data that carried out itself on a period of six months with a sample of one hundred nine constituted people of citizens (native and non-native). She was rendered possible thanks to the usage of a number of tools of which guides it individual discussion, the questionnaire and the observation gate. The once collected data, stripped and treated, were the object of systemic analysis, Malthusian neo and Boserupian. Analysis of the empirical data, it releases himself the sustainable development concept is ignored investigation, while the one of demographic growth more better known. Poverty and illiteracy must be fought while access to social services of bases, the reinforcement of the capacity of the young and women, the diversification of the activities generators of in come and the mechanization of farming appear as priorities for the development. For thus to reply to his vocation of economical lung of the country, the Guinea forest must set up itself priorities of development.

Keywords: Sustainable development, demographic growth, poverty, illiteracy and environment.

INTRODUCTION

Le mode de pensée à l'origine de la révolution industrielle du XIX^e siècle a introduit des critères de croissance essentiellement économiques. Des corrections ont été apportées dans la deuxième moitié du XIX^e sur le plan social, avec d'importantes avancées socio-économiques. L'expression « économique et sociale » fait depuis, partie du vocabulaire courant. Outre l'économique et le social, un troisième aspect avait été négligé : l'environnement¹.

Sa prise en compte dans la mise en œuvre des programmes de développement socio-économique dans les collectivités locales à forte croissance démographique permet, non seulement d'harmoniser la qualité de vie des générations présentes ; mais également, celle des générations futures².

L'analyse du phénomène envisagé, à travers cette étude, entre dans le cadre de la réflexion sur le développement durable dans la région forestière de la Guinée.

Cette région est située à l'extrême Sud de la Guinée dans sa partie continentale et est limitée au Nord par la Haute Guinée qui est la région voisine immédiate, elle a des frontières communes avec trois pays voisins : la Côte d'Ivoire, la Libéria et la Sierra Leone. Elle comprend d'après le Ministère du Plan (1996), sept préfectures avec une superficie de 49 500 km² soit 20% du territoire national et pour le Système des Nations Unies (SNU) une population de 2 228 013 habitants soit 21% de la population totale. Cette population est inégalement répartie avec une densité de 48,5 habitants au km² (SNU : 2007).

Introduit dans le paysage médiatique guinéen après la conférence de Rio de 1992, le « concept » de développement durable a été défini pour la première fois par la commission mondiale sur l'environnement et le développement comme « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire leurs besoins ». Et depuis lors, le développement durable constitue un sujet de discussion entre les tenants de plusieurs disciplines. En effet, on est parti du constat que la plupart des études sur le thème de développement durable se sont souvent appesanties sur l'idée de croissance économique et de

¹ http://fr.wikipedia.org/wiki/d%C3%A9veloppement_durable

² Selon le quatrième (4) principe de la déclaration de Rio : Pour parvenir à un développement durable, la protection de l'environnement doit faire intégrante du processus de développement et ne peut être considérée isolément.

protection de l'environnement en réduisant la notion de développement durable à ses dimensions purement économiques et écologiques. Dès lors, il nous appartient à travers une approche sociologique tenant compte de l'aspect social, économique et écologique, de contribuer à l'analyse du phénomène qui continue de faire l'objet de plusieurs rencontres nationales et surtout internationales.

Le choix de la région forestière comme milieu d'application de cette étude résulte du fait qu'elle connaît de nos jours, un accroissement très rapide de sa population. Cette augmentation de la population entraîne de véritables problèmes de développement liés à la pauvreté, à la déforestation poussée de la région, au chômage massif de sa jeunesse, à la prostitution, à l'insécurité galopante, aux problèmes de logement et de nourriture, de santé et d'éducation, d'eau et d'électricité, de transport, d'hygiène et tant d'autres. Tous ces éléments combinés à des modes de consommation non viable contribuent largement à la détérioration des conditions de vie des populations et compromettent, selon l'Agenda 21, le développement durable.

C'est donc pour contribuer à une meilleure connaissance des rapports entre la croissance démographique et les perspectives de développement durable dans la région forestière que la présente étude met un accent particulier sur les perceptions qu'ont les citoyens de la région forestière des incidences de la croissance démographique sur le processus du développement durable dans leur région avant de s'appesantir sur les préoccupations des citoyens sur l'état de dégradation poussée de l'environnement et les perspectives d'un développement harmonieux de la région. Le présent mémoire comprend cinq chapitres. Le premier chapitre traite du cadre théorique tandis que le second étale le cadre pratique. Contrairement au chapitre deux, le chapitre trois fait le point de la connaissance des concepts utilisés dans cette étude et une recension des perceptions des citoyens des incidences de la croissance démographique sur le développement durable en Guinée forestière pendant que le chapitre quatre développe le processus de développement durable en Guinée forestière. Le chapitre cinq quant à lui décrit l'analyse des facteurs de dégradation de l'environnement et énumère les préalables du développement de la Guinée forestière. Enfin, après le dernier chapitre, s'ouvre de nouvelles perspectives pour une thèse de doctorat en sociologie intitulée : La gouvernance démocratique au service du développement humain et une conclusion met fin à ce mémoire.

I- CADRE THEORIQUE

1.1. Problématique

Pour le Programme des Nations Unies (PNUD, 2004), le nouveau millénaire marque l'ère des grands défis de la mondialisation et du développement dans le monde. Il se caractérise aussi par le renouvellement de l'engagement et la détermination de la communauté internationale à poursuivre ses efforts de lutte contre la maladie, la faim, l'analphabétisme, la pauvreté, la mal gouvernance, la corruption, la dégradation de l'environnement, la discrimination envers les femmes, les conflits et tant d'autres maux. Ces maux ont été définis au sommet du millénaire des Nations Unies en septembre 2000, comme étant des obstacles les plus importants à la réalisation des objectifs de développement et de réduction de la pauvreté dans le monde. (*Ibid.*).

Au nombre des obstacles au développement, l'accroissement très rapide de la population pouvant avoir des incidences sur l'utilisation des sols, de l'eau, de l'air, de l'énergie et d'autres ressources naturelles, est bien l'un des facteurs qui, selon *Action 21*(chapitre 5)³, compromet le développement durable et est loin d'augurer un avenir radieux de la planète et des êtres qui y vivent.

L'explosion démographique constitue le trait le plus saillant de l'évolution contemporaine de l'Afrique subsaharienne, avec un taux de croissance de 2,5 à 3% par an selon les pays. Aucune politique environnementale ne peut se concevoir sans une prise en compte de la démographie qui pèse et continuera à peser d'un poids décisif sur les relations entre les sociétés et leur cadre naturel. Cette inquiétude semble faire l'unanimité de la majorité des chercheurs qui, sans cesse, s'interroge sur les chances de survie de la planète au vu d'une croissance démographique globale qui demeure rapide. A propos, DELER (1998 :401) reprenant les pensées des scientifiques estime que: « Sur la base des taux actuels de croissance démographiques et de nos modes de gestion de notre patrimoine naturel et de consommation, et à moins de trouver rapidement le moyen de régénérer nos ressources naturelles, nous nous dirigeons vers un effondrement de l'équilibre de la planète ».

Abondant dans le même sens, SOW (1990 :23), fait remarquer que l'accroissement de la population a contribué à rompre avec ce qu'il appelle « L'équilibre du sahel ancien » qui, selon l'auteur, correspondait à l'époque où les besoins des populations peu nombreuses étaient satisfaits,

³ Selon le glossaire du développement durable, est un plan visant à rendre le développement durable sur le plan social, économique et environnemental, adopté lors du Sommet de la Terre à Rio de Janeiro en 1992, appelé aussi Agenda 21.

avec des techniques de production archaïques, mais adaptées à la situation et qui permettaient de faire vivre les populations avec un travail minimum.

La croissance démographique est, depuis quelques décennies, un sujet apparaissant souvent dans l'ordre du jour des débats sociaux et environnementaux à travers le monde et, à l'évidence, est devenue une préoccupation sociale majeure. Aux débats sur les effets de la croissance démographique par rapport au processus de développement, nous assistons depuis quelques années à la prise en compte progressive de la dimension environnementale (DELER, 1998).

Souvent objet de chaudes discussions, la croissance démographique a conduit à la création de lignes de positions entre les pays du Nord et ceux du Sud lors de la Conférence Internationale sur la population de Bucarest en 1974. Les premiers soutenaient que la croissance démographique était un frein au développement alors que les seconds estimaient au contraire qu'une croissance démographique soutenue était indispensable au développement. Le débat fut relancé au Sommet Mondial sur l'Environnement et le Développement à Rio de Janeiro en 1992 et s'est poursuivi lors de la Conférence Internationale sur la Population et le développement au Caire en 1994 (*ibid.*). Malgré l'engagement de la communauté internationale, la population mondiale continue d'augmenter. Aussi, avec un rythme de 1,3% par an, la population mondiale continuera d'augmenter de 50% d'ici 2050 ; c'est-à-dire qu'elle passera de 6,1 milliards à 9,3 milliards ; soit 77 millions d'être humains. Est-il étonnant d'apprendre que la croissance prévue se situera en totalité dans les pays en développement d'aujourd'hui qui, en 2050, renfermeront plus de 85% de la population mondiale (FARGUES, 1988).

L'Afrique noire subsaharienne quant à elle, recèle un potentiel de croissance démographique sans précédent dans l'histoire de l'humanité ni équivalent contemporain sur d'autres continents. Avec un taux de croissance supérieure ou égale à 3%, sa population atteindra en 2050, 1,5 milliard. D'ores et déjà, cette partie du continent se trouve confrontée au double défi de l'économie et de la démographie, deux facteurs de déséquilibre qui grèvent lourdement une situation écologique précaire (DIHADJOU, 1992).

Pour la banque mondiale (BM), 21 pays parmi les 30 les plus pauvres du monde se trouvent en Afrique surtout dans la partie subsaharienne ; état attribuable à la forte croissance démographique et à l'urbanisation rapide et désordonnée menaçant véritablement la gouvernance des centres urbains. Pour elle, la grande partie de la population urbaine du continent vit actuellement dans les

zones côtières qui sont souvent exposées à un important ensemble de problèmes environnementaux interdépendants qui tiennent tant à l'agriculture, à la foresterie à la pêche, à la gestion de l'eau et des déchets, qu'à l'infrastructure et au développement urbain. (BM : 2005 : En ligne).

La République de Guinée, à l'image des autres pays côtiers de la zone subsaharienne, n'échappe pas à cette réalité. D'après la Direction Nationale de la Statistique (DNS) en 1996, la population guinéenne était de 7 156 406 habitants. La part de la couche féminine de cette population est numériquement la plus importante (51%), avec un taux de croissance annuel de 3,1% pour la période (1983-1996). Ce taux est consécutif à une fécondité particulièrement élevée (indice synthétique de fécondité de 5,6 enfants par femme).

La République de Guinée, avec ses quatre régions naturelles dont la Guinée forestière, cadre d'étude du présent mémoire, doit son nom à la forêt humide qui couvrait la majeure partie de son territoire. Malheureusement, cette forêt a été progressivement détruite au fil du temps par la forte pression démographique et du mouvement des réfugiés fuyant leur pays en proie à des guerres civiles (SNU, 2007).

D'après le même auteur, sa population est estimée à 2 228 013 habitants pour une densité de 48,5 habitants par km², sur une superficie de 45,958 km².

La plupart des organismes impliqués dans le développement de la population préconisent une approche multi-facette et intégrée. Ils soulignent que les taux de croissance de la population sont liés à la pauvreté, l'analphabétisme et la dégradation de l'environnement. Il est donc difficile d'empêcher des populations démunies d'enfreindre aux interdictions quand leur propre survie est en jeu.

Cette accentuation de la population dans un milieu particulièrement riche en ressources naturelles, mais en équilibre dynamique fragile, pourra entraîner des pressions importantes sur ces ressources et par conséquent des perturbations considérables sur l'environnement.

En effet selon l'Institut de Recherche Agronomique de Guinée (l'IRAG ,2005 :7) de 1983 à 1999, nous sommes passés d'un milieu « stable » à faible peuplement causant un impact minimum à l'écosystème, à un milieu très dynamique à peuplement plus dense en accroissement, demandant plus d'espace et de ressources, mais se souciant peu de l'équilibre fragile et des interactions

physiques, biologiques et socio économiques qui caractérisent le fonctionnement de ce milieu (l'IRAG , 2005).

Cet accroissement, selon le même auteur, s'explique par les différents mouvements qu'a connus la Guinée forestière pendant cette période :

- L'accroissement naturel de la population est particulièrement important dans cette région. Il se caractérise par un taux de fécondité élevé et une baisse de la mortalité, grâce à l'amélioration des conditions de vie et de santé.
- En 1984, le libéralisme économique a favorisé les initiatives privées et l'ouverture des frontières mais aussi des crises économiques et sociales aggravées par les guerres civiles dans les pays d'accueil des émigrés (Libéria, Sierra Leone, Côte d'Ivoire) ont entraîné un retour massif des forestiers émigrés. Ce qui a occasionné un brutal accroissement de la population dans cette région.
- De tous ces mouvements de population en Guinée forestière, c'est l'afflux des réfugiés qui est la plus importante. En effet depuis le déclenchement de la guerre civile au Libéria qui s'est prolongée en Sierra Leone en 1993 et dernièrement en Côte d'Ivoire en 2002, la région forestière a connu une arrivée massive de populations réfugiées fuyant la guerre dans leur pays. Cette nouvelle situation est venue alourdir le poids démographique d'une région peuplée. Selon le Ministère du Plan (1996), elle comptait 629 275 réfugiés en 1996 soit 40,47% de la population de cette région. Cette situation alarmante pourra entraîner des modifications importantes de l'environnement et des mutations socio économiques qui méritent d'être évalués. C'est dans cette perspective que le Haut Commissariat aux Réfugiés (HCR), le Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD) et l'Institut de Recherche Agronomique de Guinée (IRAG) ont initié le projet « procédure diagnostic environnemental de la présence des réfugiés en Guinée forestière ».
- La région forestière, par ses immenses potentialités naturelles, a été et est toujours une zone d'accueil favorable qui a attiré d'innombrables populations venant d'autres régions du pays à la recherche du bien-être. Cela se remarque par une population nombreuse et

cosmopolite qui est venue s'ajouter aux populations autochtones kissis, kpèlès, lomas, koniankés et autres. Ces populations se sont concentrées dans les grandes villes qui sont de véritables plaques tournantes des activités économiques et administratives et jouent par conséquent un rôle d'attraction important (Nzérékoré, Macenta, Guéckédou, Kissidougou).

En plus, l'importance des projets de développement dans cette région fait qu'elle est beaucoup sollicitée par les chercheurs d'emplois. Tous ces facteurs viennent augmenter la population de cette localité.

- Le départ des forestiers (nom attribué aux populations de cette partie Sud de la Guinée) vers d'autres villes guinéennes n'est pas fréquent. De nombreux paramètres concourants à de meilleures conditions de vie dans cette région (ressources naturelles abondantes, auto-suffisance alimentaire, etc.) font que les forestiers quittent rarement leur région pour d'autres grandes villes de Guinée (Conakry, Kankan, Labé) qui sont très distantes et où la vie est très chère.

Ce sont les déplacements à l'intérieur de la même région qui dominent. Il s'agit de l'exode rural vers les grandes villes (Nzérékoré, Guéckédou, Macenta, Kissidougou etc.) à la recherche du bien-être (emplois, biens et services etc.).

En définitive, tous ces facteurs font que la population de cette région est nombreuse et très inégalement répartie.

Il est donc clair que la densité de la population ou pour utiliser les expressions de DURKHEIM (2007 :112-114) « le volume de la société et le degré de concentration de la masse ou [...] la densité dynamique » ne sont pas sans effets dommageables sur l'environnement naturel. En effet, pour DURKHEIM, « tout accroissement dans le volume et dans la densité dynamique des sociétés, en rendant la vie sociale plus intense, en étendant l'horizon que chaque individu embrasse par sa pensée et emplit de son action, modifie profondément les conditions fondamentales de l'existence collective ». Dans cette perspective durkheimienne, le déboisement comme fait social dans la région de la Guinée forestière, s'explique comme une conséquence de l'accroissement démographique. Dans cette région, les migrations et l'afflux des réfugiés accélèrent la croissance démographique ainsi que la pression sur le milieu social.

Par ailleurs, la population n'a principalement pour source de revenu que la production agropastorale due à la rareté d'unités industrielles dans la région. Le revenu des ménages ne suffit pas à faire face aux besoins multiples de la vie moderne. Ces nouvelles contraintes poussent les populations villageoises à faire une forte pression sur les ressources naturelles. Dans ce cas, le déboisement devient une manifestation de la pauvreté dont on peut faire une l'analyse à partir d'une double approche : l'une objective basée sur des données quantitatives (monétaire ou non) et l'autre subjective basée sur la perception que les citoyens de la Guinée forestière ont de leurs conditions de vie.

L'objet essentiel du présent mémoire est de comprendre la conception que se font les acteurs de leur écosystème. C'est pourquoi il est nécessaire d'approcher le phénomène à travers le point de vue des personnes qui participent activement. Partant de ces constats, il est tout au moins important de savoir : Quelles perceptions ont les citoyens de la Guinée forestière des incidences de la croissance démographique sur le processus du développement durable dans leur région ? Avant les enquêtes de terrain, nous pouvons déjà émettre quelques hypothèses à cette interrogation.

1.2. Hypothèses

L'hypothèse est une réponse anticipée aux interrogations suscitées par la question de recherche. Ainsi en fonction de celle-ci et à partir des recherches documentaires, trois hypothèses ont été émises et font l'objet de vérification :

H1 : Les citoyens de la Guinée forestière définissent les concepts de croissance démographique et de développement durable en fonction de leur catégorie socioprofessionnelle ;

H2 : Pour les citoyens de la Guinée forestière, la dégradation de l'environnement à travers les activités menées est due à leur état de pauvreté ;

H3 : les citoyens de la Guinée forestière perçoivent la pauvreté, la déforestation et l'afflux des réfugiés comme des incidences de la croissance démographique sur le processus du développement durable.

1.3. Objectifs de recherche

Toute recherche s'assigne des objectifs qui constituent son aboutissement final. La présente étude comporte un objectif principal et des objectifs spécifiques.

1.3.1. Objectif général

L'objectif général visé par cette étude est de comprendre selon les citoyens de la Guinée forestière, l'impact de la croissance démographique sur le processus du développement durable dans leur région. Cet objectif général a permis de décrire trois objectifs spécifiques.

1.3.2. Objectifs spécifiques

L'atteinte de cet objectif général passe par la réalisation des objectifs spécifiques suivants :

Os1 : Recueillir la connaissance des citoyens de la Guinée forestière sur les concepts de croissance démographique et de développement durable ;

Os2 : Etablir la relation entre la dégradation de l'environnement à partir des activités menées par les citoyens de la Guinée forestière et leur état de pauvreté ;

Os3 : Identifier les perceptions des citoyens de la Guinée forestière des incidences de la croissance démographique sur le processus du développement durable.

1.4. Cadre conceptuel

Cette étape traite des concepts sur lesquels repose la compréhension de l'esprit du travail du présent mémoire. Il s'agit des concepts de perception, de discours, de croissance démographique, de développement durable, d'environnement et de dégradation de l'environnement.

❖ La perception

La notion de perception est un processus très complexe. Elle est dépendante de l'environnement du sujet et donne la sensation que l'on a suite au traitement d'un stimulus.

Elle est un acte par lequel l'esprit aperçoit l'objet qui fait impression sur les sens. Toute sensation, tout phénomène de sensibilité spéciale ou générale se compose de trois actes différents : l'impression, la transmission et la perception.

Ainsi en psychologie, la perception est définie comme la réponse de la personne à une stimulation externe se manifestant par des phénomènes chimiques au niveau neurologique des organes des sens et système nerveux central et par divers mécanismes qui tendent à confondre cette réponse à

son objet par des processus tels que la représentation de l'objet, la différenciation de l'objet par rapport aux autres.

Pour DUBOIS (2002), la perception est un "processus par lequel un individu choisit, organise et interprète des éléments d'informations externes pour construire une image cohérente du monde qui l'entoure".

Elle est par ce fait, une prise de connaissance d'un fait ou d'un événement du monde extérieur qui a pris naissance dans une série de sensation (Ngub'Usim, 2004).

Ainsi le comportement des individus dépend largement de la façon dont ils perçoivent le monde qui les entoure. C'est pourquoi, la plupart des psychologues s'accordent à dire que l'étude de la perception est le premier pas dans la compréhension de tout comportement. Etudier la perception, c'est donc étudier comment l'individu voit, entend, sent et se sent. Notre souci dans cette étude est d'étudier les incidences de la croissance démographique sur le processus du développement durable telle qu'elle est perçue par les citoyens de la Guinée forestière dans leur subjectivité.

Donc, la perception sera pour nous, l'ensemble des discours, des connaissances, des attitudes et des comportements des citoyens de la Guinée forestière face aux incidences, aux impacts de la croissance démographique sur le processus du développement durable dans la région.

Cette perception pour les citoyens de la Guinée forestière varie d'un individu à l'autre et l'information est perçue différemment selon les attentes, la culture, les valeurs, les motivations des individus.

❖ **Le discours**

Pour le dictionnaire de sociologie Le Robert (AKOUN et al, 2006) rapporté par BAVOGUI (2012), le discours est un terme didactique qui désigne toute expression individuelle ou collective de nature orale ou écrite pouvant faire l'objet de traitement ou d'analyse méthodique.

Dans le cadre de cette étude, le discours est considéré comme toute opinion émanant des personnes interviewées et qui concerne les incidences de la croissance démographique sur le processus du développement durable en Guinée forestière. Cette opinion peut être individuelle ou collective mais à caractère oral. Autrement dit, c'est le point de vue des personnes interrogées sur le sujet de l'étude.

❖ **Le développement durable**

Le concept de développement durable utilisé dans l'élaboration de ce présent travail est centré à la fois sur l'homme en ce sens qu'il vise à améliorer la qualité de la vie humaine, et axé sur la nature, en ce sens qu'il obéit à la nécessité de respecter la capacité de la nature à fournir des ressources et des services qui améliorent la vie. Dans cette optique, le développement durable signifie améliorer la qualité de la vie humaine tout en tenant compte des limites des écosystèmes. Elle inclut donc les trois composantes essentielles (économique, sociale et environnementale) qui constituent le socle du développement durable.

Le « développement durable » ou « développement soutenable » est, selon la définition proposée en 1987 par la commission mondiale sur l'environnement et le développement (CMED) durable dans le rapport Brundtland : « un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ». Deux concepts sont inhérents à cette notion: le concept de « besoins », et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir »(CMED,1987 :47)

Autrement dit, il s'agit, en s'appuyant sur des valeurs (responsabilisation, participation et partage, débat, innovation etc.) d'affirmer une approche double :

- Dans l'espace : chaque habitant de cette terre a le même droit humain aux ressources de la terre ;
- Dans le temps : nous avons le droit d'utiliser les ressources de la terre mais le devoir d'en assurer la pérennité pour les générations à venir.

Il est à noter que dans le processus du développement durable, la conférence de Rio en 1992 a été marquée par l'adoption de l'Agenda 21 qui est un fait majeur, ainsi que les conventions relatives à la biodiversité, au climat et aux forêts.

L'Agenda 21 est une série de recommandations et de solutions à mettre en œuvre par les gouvernements, les institutions du développement, les organismes des Nations Unies et les groupes des secteurs indépendants dans les domaines où l'activité humaine affecte l'environnement. Les Etats présents à Rio ont décrit les moyens financiers et institutionnels nécessaires pour agir sur quatre domaines d'activités de développement qui sont :

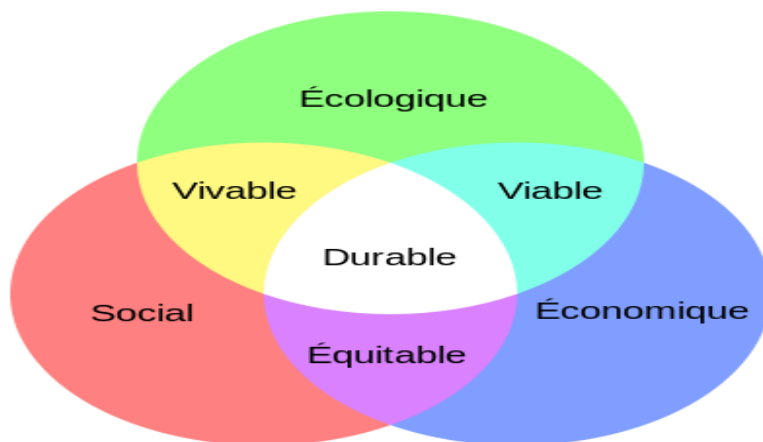
- * La dimension économique et sociale qui se résume par la lutte contre la pauvreté, l'évolution des modes de consommation, la dynamique démographique et la protection de

la santé, la promotion d'un modèle viable d'habitat humain, l'intégration du processus de décision sur l'environnement et le développement ;

- * La dimension environnementale qui met l'accent sur la conservation et la préservation des ressources aux fins du développement. Il s'agit de l'atmosphère, les écosystèmes fragiles, les espaces agricoles et ruraux, la diversité biologique, les océans, les mers douces en s'appuyant sur une gestion rationnelle des biotechnologiques, des substances chimiques toxiques, des déchets solides et liquides dangereux et radioactifs ;
- * La participation des groupes majeurs à l'élaboration et à la mise en œuvre du développement, dans une dynamique de partenariat, de coopération, de mise en réseaux et d'implication de tous ;
- * La mise en œuvre de moyens transversaux permettant une inflexion du développement vers plus de durabilité. Il regroupe les moyens de financement, les transferts de technologie et la création de capacités humaines et institutionnelles, le développement de la science au service du développement durable, la promotion et la formation, la mise en place des mécanismes juridiques internationaux et l'information pour la prise de décision.

Dans cette étude, le développement durable est expliqué comme la gestion rationnelle des ressources humaines, naturelles et économiques visant à satisfaire les besoins fondamentaux des générations présentes et celles futures.

Schéma I : les trois piliers du développement durable



Source : A.Villain, 1993, site UVED (université virtuelle environnement et développement durable, 2008).

Ces trois piliers sont communément représentés sous forme de sphères, qui délimitent la zone d'influence. Ces zones s'entrecoupent, ce qui donne une représentation des piliers du développement durable.

❖ **La croissance démographique**

La croissance démographique à l'intersection des deux termes est l'augmentation de l'effectif d'une population sous l'effet de l'excédent des naissances sur les décès (solde naturel) et des entrées de migrants sur les sorties (solde migratoire).

En démographie, le taux d'accroissement démographique décrit le rythme d'augmentation du nombre d'individus au sein d'une population. Il correspond à la variation de la population au cours d'une période de temps et s'exprime généralement en pourcentage du nombre d'individus dans la population à la mi-période (ou population moyenne). Par ailleurs, la somme des taux d'accroissement naturel et migratoire permet de déterminer le taux d'accroissement démographique.

L'expression croissance démographique zéro, est attribuée à Thomas MALTHUS suite à la publication en 1798 de sa théorie d'après laquelle, le taux de croissance démographique tend à dépasser le taux de croissance de la production alimentaire.

GREENWALD (1988), associe cette expression à ceux qui, depuis MALTHUS jusqu'à nos jours, ont insisté sur la nécessité et l'urgence de stopper la croissance de la population mondiale avant qu'il ne soit trop tard. Ces personnes sont hostiles à une nouvelle augmentation de la population tant dans les pays en développement, à revenu faible, d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine que dans les nations développées relativement riches y compris les Etats-Unis.

Pour l'Organisation des Nations Unies, l'accroissement démographique est le « principal facteur à l'origine de l'augmentation des besoins alimentaires ». Source de pression croissante sur les ressources naturelles difficilement, couteusement ou lentement renouvelables, il doit-toujours selon l'ONU, être maîtrisé pour assurer un développement durable, qui nécessite sécurité alimentaire et stabilité politique. La stabilisation rapide de la population mondiale est une condition de la sécurité alimentaire durable (ONU, 1996).

A la lumière de toutes ces définitions, nous pouvons retenir que la croissance démographique est la variation positive du nombre d'individus sur un territoire donné par le biais de l'excédent des

naissances sur les décès et des immigrations sur les émigrations. C'est pourquoi dans le cadre de cette étude, la croissance démographique est perçue comme l'ensemble des citoyens et citoyennes de la Guinée forestière, des réfugiés fuyant la guerre dans leur pays et les populations venant d'autres régions de la Guinée à la recherche du bien-être.

❖ L'environnement

Le mot environnement est polysémique, c'est-à-dire qu'il a plusieurs sens différents. Ayant le sens de base de ce qui entoure, il peut prendre le sens de cadre de vie, de voisinage, d'ambiance, ou encore de contexte (en linguistique). L'environnement au sens d'environnement naturel qui entoure l'homme est plus récent et s'est développé dans la seconde moitié du XX^e siècle.

Le mot environnement est à différencier du mot nature qui désigne les éléments naturels, biotiques et abiotiques, considérés seuls alors que la notion d'environnement s'intéresse à la nature au regard des activités humaines, et aux interactions entre l'homme et la nature. Il faut également le différencier de l'écologie, qui est la science ayant pour objet les relations des êtres vivants avec leur environnement, ainsi qu'avec les autres êtres vivants, c'est-à-dire, l'étude des écosystèmes.

La notion d'environnement englobe aujourd'hui l'étude des milieux naturels, les impacts de l'homme sur l'environnement et les actions engagées pour les réduire.

Alors qu'il se dégradait, l'environnement a acquis une valeur de bien commun, et a été compris comme étant aussi le support de vie nécessaire à toutes les autres espèces que l'Homme. En tant que patrimoine à raisonnablement exploiter pour pouvoir le léguer aux générations futures, il est le support de nombreux enjeux esthétiques, écologiques, économiques et socio-culturels, ainsi que spéculatifs (comme puits de carbone par exemple) et éthiques.

L'ONU (2007) rappelle dans son rapport GEO-4 que sa dégradation « compromet le développement et menace les progrès futurs en matière de développement » [...] et « menace également tous les aspects du bien-être humain. Il a été démontré que la dégradation de l'environnement est liée à des problèmes de santé humaine, comprenant certains types de cancers, des maladies à transmission vectorielle, de plus en plus de zoonoses, des carences nutritionnelles et des affectations respiratoires ». Ce même rapport rappelle que l'environnement fournit l'essentiel des ressources naturelles vitales de chacun (eau, air, sol, aliments, fibres, médicaments, etc.) et de l'Économie ; « Presque la moitié des emplois mondiaux dépendent de la pêche, des forêts, ou de l'agriculture. L'utilisation non-durable des ressources naturelles, englobant les terres, les eaux, les forêts et la pêche, peut menacer les moyens d'existence individuels ainsi que les

économies locales, nationales et internationales. L'environnement peut grandement contribuer au développement et au bien-être humain, mais peut tout aussi bien accroître la vulnérabilité de l'homme, en engendrant de l'insécurité et des migrations humaines lors de tempêtes, de sécheresses, ou d'une gestion écologique déficiente. Les contraintes écologiques encouragent la coopération, mais elles contribuent aussi à la création de tensions ou de conflits ».

L'environnement propice, pour sa part désigne les 'conditions favorables dans lesquelles s'inscrit une activité ou un système et qui facilitent la réalisation du potentiel de l'activité ou du système. C'est en cela que le PNUD dans sa politique générale s'intéresse aux conditions préalables au développement humain durable, à savoir des lois et des règlements favorables, des ressources et des compétences suffisantes, une compréhension et une acceptation générale des rôles respectifs de l'Etat, du secteur privé et de la société civile en matière de développement humain durable, ainsi que des objectifs communs et une confiance mutuelle. Les relations entre ces conditions et l'environnement mondial sont, elles aussi, importantes.'

Ainsi, pour nous, l'environnement est un milieu vital où le vivant (faune, flore) et le non-vivant (eau, air, sol) s'influent mutuellement suivant les conditions naturelles (physique, chimiques, biologiques) et ou, culturelles (sociologiques). Il est la base matérielle de toute activité humaine.

❖ La dégradation de l'environnement

Dégradation vient de dégrader qui veut dire détériorer, endommager. Par les causes de la dégradation de l'environnement, on peut noter le fonctionnement de la société de consommation. Ce fonctionnement implique l'exploitation et la transformation des ressources de base, ainsi que l'entropie en biens et services de toutes sortes et en source d'énergie nécessaires pour satisfaire des besoins humains.

Pour LELE (1991), la dégradation de l'environnement est très souvent provoquée par la pauvreté, parce que les pauvres n'ont d'autres options que d'exploiter les ressources en place afin de vivre. C'est ainsi que de nombreux problèmes environnementaux de l'Afrique subsaharienne trouvent leur origine dans la pauvreté des populations locales, qui acculées à utiliser de manière abusive les ressources de leurs terroirs, ce qui engendre, conséquemment de graves dommages à l'environnement. Par exemple DEBAILLEUL (1993), signale que la dégradation de l'environnement trouve son origine dans la lutte pour venir à bout des conditions extrêmes de pauvreté. Il poursuit en disant que la dégradation de l'environnement appauvrit ceux dont la survie dépend directement du milieu naturel, de la forêt et qu'inversement le développement doit s'appuyer sur des bases environnementales saines pour durer.

Selon le HCR (1992), la dégradation de l'environnement est devenue une cause et un symptôme des mouvements de population. La plupart des réfugiés trouvent asile dans les pays aride et semi-aride. La présence des réfugiés dans un environnement qui était déjà fragile contribue au déboisement, à l'érosion du sol, etc.

En somme, l'analyse des problèmes environnementaux tels que la dégradation des forêts implique l'environnement, le développement ainsi que le mouvement des populations soient traités comme des ensembles interdépendants.

La commission mondiale pour l'environnement et le développement durable (1988) ajoute aussi la nécessité d'adopter des stratégies à long terme dans le domaine de l'environnement, si l'on veut parvenir à un développement durable.

Toutefois notons que dans une approche environnementale comme celle-ci, il est fondamental de se référer aux modes de vie des communautés locales et des réfugiés ainsi qu'aux décisions politiques et administratives qui constituent les facteurs principaux de développement durable dans la région forestière de la Guinée. Si la pauvreté est citée comme cause principale de la dégradation de l'environnement, il est tout aussi important de ne pas négliger les trois autres facteurs mentionnés plus haut dans la région forestière. En effet, tous ces facteurs réunis contribuent à la dégradation des forêts et des sols. Cette dégradation des sols peut, à son tour, provoquer d'autres mouvements de la population. Le déséquilibre causé entre les ressources limitées et la surpopulation peut être une cause réelle des mouvements de population.

Dans le cadre de cette étude, la dégradation de l'environnement est l'ensemble des atteintes, la destruction du cadre de vie, la pollution, la destruction de la flore et de la faune à travers les activités des citoyens de la Guinée forestière et cela sous l'effet de la pauvreté et de la surpopulation.

1.5. Délimitation thématique

La présente étude s'inscrit dans le cadre de la sociologie générale, le sujet de recherche, objet de cette étude appartient à un domaine restreint qu'est la Sociologie de l'environnement qui est une partie intégrante de la sociologie du développement. Ainsi, les concepts utilisés prennent sens dans ce contexte.

1.6. Présentation de la Guinée forestière

Cette section donne une photographie des caractéristiques physiques, humaines et économiques de la région, milieu d'application de la présente étude. Elle permet de voir le poids démographique sur une surface réduite avec des immenses potentialités naturelles.

1.6.1. Caractéristiques physiques de la Guinée forestière⁴



Source : Jacques Leclerc 2006

1.6.2. Situation géographique

La Guinée Forestière doit son nom à la forêt humide qui couvre la majeure partie de son territoire. Elle est située entre 7°30 et 9°30 de latitude Nord, et 8° et 10°30 de longitude Ouest. Elle est l'une des quatre régions naturelles du pays couvrant une superficie de 49500 km² (20% du territoire de la Guinée) et s'étend sur sept préfectures (Kissidougou, Guéckédou, Macenta, Beyla, N'zérékoré,

⁴ La couleur verte sur la carte représente la couleur de la forêt qui donna son nom à la région d'où la Guinée forestière avec Nzérékoré comme capitale de la région.

Yomou et Lola). Elle est limitée au Nord par la Haute Guinée qui est la région voisine immédiate, elle a des frontières communes avec trois pays voisins : la Côte d'Ivoire, le Libéria et la Sierra Leone (IRAG, 2011).

La Guinée forestière, de par sa position géographique et ses caractéristiques physiques, fait partie du domaine de la forêt dense humide suivant les grandes subdivisions géobotaniques de l'Afrique (CHEVALIER, WIDEMAN. Robin et LEBRUN) cités par RAULIN (1967) tous rapportés par IRAG (2011).

D'après l'esquisse des grandes subdivisions géo-agricoles de l'Afrique par SCNELL cité par l'IRAG (2011), la Guinée forestière fait partie du domaine des "agricultures de type forestier".

1.6.3. Le relief

La Guinée forestière est une région montagneuse d'altitude moyenne variant entre 600 à 800 m. Les plus hauts sommets ne dépassent pas les 2000 m d'altitude (Mont Nimba 1752 m). Son relief très accidenté est formé d'un ensemble de collines à fortes pentes séparées par des dépressions d'importance variable, où on rencontre des bas-fonds et des plaines alluviales le long des cours d'eau (IRAG, 2011).

1.6.4. La végétation

La Guinée forestière est la région naturelle la plus boisée du pays avec des massifs de forêts ombrophiles humides (massif de Ziama et de Diécké). Sur le plan du couvert végétal de la région, on distingue quatre grands ensembles floristiques : les forêts denses primaires, les forêts secondaires, les forêts mésophiles et les fourrés et jachères. A côté de ces quatre grands ensembles, il faut ajouter les flores des plaines, des bas-fonds et des périmètres reboisés. Les forêts classées qui témoignent le nom de cette région couvrent une superficie totale de 287 913 hectares dont les plus grandes sont la forêt de Ziama (112 300 ha) et la forêt de Diécké (64 000 ha). Les forêts classées en général constituent un habitat privilégié pour toutes les espèces animales (surtout les espèces vulnérables et menacées) par rapport aux milieux cultivés.

La Guinée forestière possède la richesse faunique la plus importante de l'Afrique de l'Ouest. D'après des inventaires réalisés par le projet de gestion des ressources forestières (PROGERFOR) de 1991 à 1994 dans les forêts de Ziama et de Diécké, il existe (hormis les poissons), 547 espèces

de vertébrés dans la région. Pour les seuls mammifères, on compte 124 espèces dans la forêt de Ziama et 52 autres dans celle de Diécké. Près de 50% des espèces d'oiseaux présente en Guinée sont représentées dans ces forêts, 54 espèces de reptiles ont été recensées dont 41 espèces de serpents, 10 espèces de lézards, 2 espèces de tortues, 1 espèce de crocodiles et 30 espèces de batraciens sont représentées (*Ibid*).

1.6.5. Le climat

Pour le conseil supérieur de la diaspora forestière (CSDF, 2012 : En ligne), le climat de la Guinée forestière est de type subéquatorial et se caractérise par une longue saison pluvieuse de neuf à dix mois. La Guinée forestière a une pluviométrie très intense variant entre 2200 et 5500 mm en fonction de la latitude et de l'altitude.

Pour l'Institut de Recherche Agronomique de Guinée (IRAG, 2011), suivant la courbe des isohyètes, on peut diviser la région en trois zones climatiques (une zone très pluvieuse humide de 2300 mm à 5500 mm, une zone moyennement pluvieuse de 2200 à 5000 mm et une zone moins pluvieuse de 2000 mm à 2200 mm).

La température moyenne annuelle est de 24°C. Les températures les plus basses au cours de l'année sont observées pendant les mois de décembre à février (18°C-20°C) et les températures les plus élevées s'observent au mois de mars (22°C-26°C). L'humidité est généralement forte toute l'année, la moyenne de 80%. Les vents dominants sont la mousson en saison des pluies et l'harmattan en saison sèche.

1.6.6. L'hydrographie

Le réseau hydrographique de la Guinée forestière est très dense. Les principaux cours d'eau prennent leur source au niveau de la dorsale guinéenne. A partir de cette dorsale, il y a principalement deux sens d'écoulement des cours d'eau, l'un vers le Sud et l'autre vers le Nord pour alimenter les bassins versants de la Haute Guinée. Ces cours d'eau ont un régime plus ou moins régulier, grâce à une pluviométrie abondante et une bonne répartition des pluies sur l'année.

Les principaux fleuves sont : le Diani, la Makona, le Baffing, la Lofa, le Niandan, la Cavaly, la Beyla et la Oulé. Tous ces cours d'eau sont caractérisés par un régime plus régulier que les autres régions (en raison de la courte saison sèche), par la fréquence des rapides et des chutes alternant

avec des biefs à pente très faible ainsi que par une granulométrie particulière des alluvions essentiellement constituées de sables et rarement d'argile (CSDF,2012 : En ligne).

1.6.7. Peuplement et densité

Selon le Système des Nations Unies, la Guinée forestière compte une population de 2 228 013 habitants avec une forte densité de 48,5 habitants/km², on dénombre 242 000 ménages. Dans ces chiffres sont inclus les réfugiés libériens, léonais et ivoiriens dont l'effectif s'élève à plusieurs centaines de milliers d'individus. La courbe d'évolution de la population entre les recensements de 1983 et de 1996 montre un accroissement de 43% au cours des 13 années dans les différentes préfectures de la Guinée forestière (SNU, 2007).

En 1983, la densité moyenne de la région était de 29 habitants au km² ; cette densité a fortement augmenté en 1996 avec une moyenne de 43 habitants au km² avant d'atteindre en 2007, 48,5 habitants/km² (*ibid*). On peut noter qu'outre les fonctionnaires, les hommes et les femmes d'affaires, les employés de projets et de services privés, la population s'est accrue dans les centres ruraux suite à l'immigration de populations allogènes : depuis bien avant la période coloniale jusqu'à nos jours de nombreuses personnes sont venues à la recherche de terres de cultures ou de fortunes dans l'exploitation minière.

La population rurale, d'après la même source, compte 1 200 000 personnes, soit 78% du total. Selon les résultats d'une enquête agricole réalisée en 1995 par le Service National des Statistiques Agricoles (SNSA), la population agricole est estimée à 780 000 personnes soit 50% de l'ensemble (IRAG, 2011).

Concernant les groupements ethniques dans la région forestière, il faut signaler qu'il existe une grande diversité des peuples occupant cette région depuis de longues années. Les différentes ethnies dominantes sont les Manon, Guerzé, Kônô, Kissi, Toma, Lélé, Kouranko et les Konianké. Depuis près d'un siècle environ, il y a un fort brassage entre ces différents peuples, particulièrement en raison d'une forte migration de population venant de la Haute Guinée. A cette migration, il faut ajouter l'afflux des réfugiés libériens, léonais et ivoiriens au cours de la dernière décennie (depuis 1989) (CSDF, 2012 : En ligne).

1.6.8. Les atouts économiques

Selon la Stratégie Régionale de Réduction de la Pauvreté, la région forestière demeure le poumon économique du pays, à en juger par l'importance et la diversité de ses productions agro-pastorales (café, cacao, huile de palm, riz, cola, etc.) et surtout au regard des immenses potentialités qu'elle offre dans les différents sous secteurs de développement rural et de l'environnement (SRRP, 2006).

Les conditions climatiques favorables aux activités agricoles, ainsi que les ressources riches des sous sol et de la présence d'une population studieuse, représentent des atouts importants au processus de développement économique et social de la région.

1.6.9. Productions agricoles et animales

La principale culture vivrière est le riz qui est cultivé dans l'ensemble de la région soit sur les coteaux en pluvial, soit dans les bas-fonds en irrigué. La culture sur brûlis est quasi systématique. Après une année de culture, les producteurs implantent le manioc, l'arachide et ou d'autres cultures avant de laisser le terrain en jachère pour une durée de plus en plus courte de 4 et 7 ans (IRAG, 2004).

Selon la même source, dans les zones septentrionales de Kissidougou et Beyla, où la pluviométrie est inférieure, le manioc et le maïs sont des cultures dominantes. De vastes pâturages naturels dans ces zones offrent des potentialités pour l'élevage. Les troupeaux de bovins sont très nombreux et l'élevage connaît une production importante par rapport aux autres zones. L'élevage des petits ruminants se pratiquent partout dans la région alors que les élevages intensifs périurbains de volaille et de porcins se développent autour des centres administratifs.

Grâce à une bonne pluviométrie (supérieure à 3500 mm) et une longue saison pluvieuse (8 mois en moyenne), la partie méridionale de la région connaît un développement des cultures pérennes. Le café est la principale culture d'exportation de la Guinée forestière, tandis que la palmeraie naturelle fournit de l'huile, principale source de lipides consommée par les populations et source de revenus monétaires importants. A côté de cette palmeraie naturelle, il existe des plantations industrielles et familiales de palmiers à huile et d'hévéas dans l'extrême sud de la région grâce à l'intervention de la Société Guinéenne de Palmier à Huile et d'Hévéa (SOGUIPAH).

La culture de banane (douce et plantain) se développe dans certaines zones et, en association avec d'autres productions, elle constitue une bonne culture de rapport. Il faut noter la présence de plantations de colatiers et de cacaoyers en culture pure ou en association avec le caféier.

1.6.9.1. Potentialités minières et hydroélectriques

Elle est dotée d'un fort potentiel minier (fer, diamant) très largement sous-exploité. Selon la SRRP (2006), les gisements de fer les plus importants sont le massif du Simandou dans la préfecture de Beyla avec une teneur de 66,7% évaluée à plus d'un milliard de tonnes, le massif du Nimba, à cheval sur la Côte d'Ivoire, le Libéria et la Guinée, dont le potentiel exploitable à ciel ouvert, est évalué à 800 millions de tonnes. Des gisements d'or et de diamant se rencontrent dans les préfectures de la région : Bounouma, Samoé, Koropara (préfecture de N'zérékoré) ; Fangamadou, Tékoulo (préfecture de Guéckédou) ; Macenta, Binikala, Singuédo, Kouankan, Nzébela, Koyama (préfecture de Macenta) ; Niansomoridou, Bola (préfecture de Beyla) ; Gama, Foubadou, Lola (préfecture de Lola) ; Gbanié et Diécké (préfecture de Yomou).

La région forestière recèle un important potentiel hydroélectrique dans lequel 8 sites aménageables et exploitables ont été identifiés pour produire de l'électricité, les puissances allant de 9 à 48 MW sur 7 cours d'eau (*ibid*).

1.7. Présentation et justification du cadre de l'étude

La zone d'étude est la région forestière de la Guinée. Nous avons choisi ce milieu à cause de la dégradation poussée de son environnement et de ses ressources naturelles. Cette dégradation s'est aggravée avec l'accroissement rapide de sa population qui s'explique par les différents mouvements qu'a connus la région et de l'arrivée massive des réfugiés libériens et sierra léonais au début des années 90. A ces réfugiés libériens et sierra léonais, il faut ajouter ceux de la Côte d'Ivoire au début de 2002. Mais pour des raisons de temps et de moyens financiers, l'étude concernera les communes de Nzérékoré et Kissidougou, les communautés rurales de développement (CRD) de Kouankan (Macenta) et de Lainé (Lola). Le choix de ces communes et sous-préfectures est dû à la forte densité de leur population, à la présence massive des réfugiés et à la dégradation très poussée de leur environnement immédiat.

Du point de vue démographique, ces communes et sous-préfectures regroupent un ensemble humain très représentatif de la région forestière. On y rencontre des hommes et des femmes venus des autres régions naturelles du pays, les réfugiés fuyants les conflits dans leur pays respectif, des associations de défense et de protection de l'environnement ainsi que des centres et instituts de recherche agronomique et environnementale, ce qui constitue une assurance quant à la problématique du sujet avec l'évidence des écarts en fonction des provenances géographiques et sociales.

- ❖ La commune de Nzérékoré est la plus grande ville de la Guinée forestière et la deuxième grande ville du pays après Conakry. Elle est aussi la capitale de la préfecture de Nzérékoré et le chef-lieu de la région administrative du même nom. La ville est connue pour le marché des objets en argent et abrite le siège de toutes les structures administratives de la région et de la plupart des ONG internationales qui évoluent dans la région. La présence de ces ONG internationales et des sociétés minières a attiré du monde. Elle connaît aujourd'hui une croissance démographique urbaine rapide avec une superficie de 4 625km² et une population estimée à 224 791 habitants en 2008 (contre 107 329 en 1996 soit une hausse moyenne annuelle de 6,35%) et de 384 000 habitants en 2010. La ville de Nzérékoré a été secouée par des perturbations dans les années 1990 et le début des années 2000 avec la première et la deuxième guerres civiles libériennes. Beaucoup de ces réfugiés sont venus à Nzérékoré, augmentant ainsi sa population et causant des risques environnementaux et sanitaires, des problèmes d'espace et de terre pour l'agriculture, des problèmes d'eau, d'aménagement et de logement⁵.
- ❖ La commune de Kissidougou quant à elle, en raison de sa position géographique, est une ville carrefour en Guinée. Elle draine les flux entre Conakry et la Haute Guinée et constitue la porte d'entrée pour la région forestière.

Les attaques rebelles ont fait éclater le pôle économique de Guéckédou. Selon le HCR (2006 :7), près de 40% des commerçants de cette ville qui venaient de la moyenne Guinée, sont revenus dans leur région d'origine. Les autres se sont notamment installés à Kissidougou. Le volume des marchandises, des produits manufacturés et alimentaires a donc considérablement augmenté sur le marché de Kissidougou.

Toujours selon la même source, le premier trimestre de 2003, la population urbaine de Kissidougou se chiffre à 90 000 habitants. Le recoupement des données démographiques officielles et des estimations des chefs de quartier font état d'une répartition de la population comme suit :

- Environ 70% de la population fait partie de la communauté d'accueil,
- Environ 25% de déplacés internes,
- Environ 5% de réfugiés (*ibid.*)

⁵ [Http : //fr.Wikipédia.org/wiki-nzérékoré.](http://fr.Wikipédia.org/wiki-nzérékoré)

La ville de Kissidougou se compose de trois (3) types de quartiers : les quartiers urbains, les quartiers ruraux et les quartiers mixtes. Chacun de ces quartiers se caractérise par une organisation spatiale, un système social et un niveau de desserte en infrastructure spécifiques qui conditionnent les modes de subsistance.

- ❖ La communauté rurale de développement (CRD) de Kouankan fait partie des CRD de Macenta, située à 60 km du chef lieu de la préfecture de Macenta et à 100 km de N'zérékoré, chef lieu de région, est limitée au Sud par les CRD de Sérédou et de N'zébéla, à l'Est par celle de Boola dans Beyla, au Nord par Vassérédou et Nionsomoridou et à l'Ouest par Sengbedou. Elle est peuplée de 51 070 âmes et comprends trois districts et quinze villages.

Elle est majoritairement de l'ethnie konianké, ensuite viennent les ethnies Toma, Kissi et Guerzé. Plus hétérogène sur le plan ethnique, la CRD de Kouankan compte une population non musulmane moins importante, 19% des ménages se définissent comme étant animistes, 3% de chrétiens et les 77% restants sont musulmans (UNHCR ,2012)⁶.

Le camp de réfugiés de cette localité fut crée en 2000, avec 9804 familles (33 422 individus). De ce fait, elle est l'un des plus grands camps de réfugiés du pays. (OMS, 2003)⁷.

- ❖ Enfin la Communauté Rurale de Développement de Lainé est l'une des CRD de la préfecture de Lola, situé à plus de 50 km du chef lieu de préfecture. Elle est limitée au Nord par la CRD de Foubadou, au Sud par celles de Kokokta et Gama Béréma, à l'Est par Gueasso et à l'Ouest par celle de Soulouta.

La CRD de Lainé abrite le 2^e plus grand camp de réfugiés du pays avec 4882 familles (17 139 individus). (OMS, 2003).

1.8. Quelques axes actuels de la discussion

Dès la fin des années 60, la prise de conscience des problèmes écologiques causés par les activités humaines émerge sur la scène publique. La multiplication d'évènements catastrophiques (marées noires, pluies acides, etc.) révèle la capacité destructrice de l'homme vis-à-vis de son

⁶ UNHCR, 2010, Profil des opérations régionales, consultable à l'URL : <http://www.unhcr.org>

⁷ OMS en Guinée, 2003, Rapport d'évaluation de la situation humanitaire en Guinée forestière, sous bureau de N'zérékoré.

environnement. Ces préoccupations sont rapidement doublées de la montée d'un discours très critique envers la société industrielle basée sur la croissance économique.

La publication du célèbre rapport *Halte à la croissance* par le Club de Rome en 1972 est l'un des tournants décisifs dans l'émergence du développement durable. Ce travail de chercheurs du MIT (Massachusetts Institute of Technology) montre l'incompatibilité entre un système basé sur la croissance éternelle et les limites d'un monde fini, notre planète.

La même année se déroule à Stockholm le sommet des Nations Unies sur l'environnement humain. Pour la première fois au niveau international, des débats ont lieu sur les questions liées à l'environnement et au développement. Si la conférence peut être considérée comme un échec au seul regard des résultats obtenus (peu d'engagements concrets), elle a permis en réalité de poser les bases d'une réflexion sur un autre mode de développement.

Suite au grand mouvement de Stockholm naît le concept d'écodéveloppement (ou développement écologique) qui ne connaîtra malheureusement pas le succès escompté du fait notamment d'un contexte mondial tourné vers les préoccupations nées des deux chocs pétroliers de 1973 et 1979. Les questions reliant environnement et développement reviennent avec la publication en 1987 du rapport *Notre avenir à tous* (dit rapport Brundtland du nom de la présidente de la Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement).

Le concept de développement durable est né de la volonté de la CMED de proposer une voie de réconciliation entre le développement économique et les équilibres écologiques. C'est le rapport Brundtland qui propose la définition actuellement utilisée pour le développement durable. (Vedura, 2012).

Apparue dans les années 80, l'expression « développement durable » est aujourd'hui au cœur de diverses stratégies de développement, quel que soit le niveau d'approche : local, national, régional, ou planétaire. Grâce à une prise de conscience de plus en plus poussée des problèmes résultant des liens inextricables entre population, développement et environnement, cette expression apparaît de nos jours comme un phénomène de mode, tant elle est commodément utilisée par les responsables politiques, bailleurs de fonds et autres techniciens du développement.

L'émergence du concept de développement durable a été longue. S'appuyant sur de nombreuses conventions internationales, l'idée d'un développement pouvant à la fois réduire les inégalités sociales et réduire la pression sur l'environnement a fait son chemin. Nous pouvons en retracer quelques jalons majeurs :

Au sein des Nations Unies, ce sont principalement trois conférences qui, de par leurs résultats, jalonnent l'historique du développement durable.

- ❖ 1972, priorité: environnement. La première conférence des Nations Unies sur l'environnement se déroule à Stockholm, en 1972. Elle marque le début d'une politique globale de l'environnement, car, pour la première fois, des questions environnementales sont discutées dans un cadre international. La même année, le Programme des Nations Unies pour l'environnement est créé. Son siège principal est à Nairobi et il fait entendre la voix de l'environnement dans l'enceinte onusienne.
- ❖ 1992, priorité: développement durable. En 1992, Rio accueille la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (United Nations Conference on Environment and Development, UNCED). Lors de ce sommet, la communauté internationale a adopté un programme d'action pour le développement durable du XXI^e siècle, l'Agenda 21. Cette conférence a obtenu d'autres résultats importants, notamment, la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, accompagnée des principes de Rio, la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, la Convention sur la diversité biologique, la Convention sur la lutte contre la désertification, ainsi que les principes de gestion des forêts.
- ❖ 2002, priorité: mise en œuvre. En 2002, Johannesburg accueille le Sommet mondial sur le développement durable (World Summit on Sustainable Development, WSSD). La portée de l'Agenda 21 a été renforcée, soulignant la nécessité de le mettre uniformément en œuvre à l'échelle mondiale. A l'issue de la Conférence, un Plan de mise en œuvre a été adopté. Il fixe de nouveaux objectifs pour certains domaines comme les produits chimiques, les déchets ou la biodiversité. Par ailleurs, de nombreux partenariats ont été approuvés pour faciliter la mise en œuvre. (ONU, 2012).

- ❖ 2012, priorité: économie verte et gouvernance. C'est au Brésil que se tient la conférence Rio+20 en 2012, dont l'objectif central est de renouveler l'engagement politique en faveur du développement durable. Les deux thèmes principaux sont la réalisation d'une économie verte axée sur le développement durable et la réduction de la pauvreté, ainsi que le cadre institutionnel du développement durable, soit la gouvernance. L'idée principale étant de définir un modèle pour une économie du 21^è siècle qui tire les personnes de la pauvreté tout en respectant les ressources naturelles (ONU, 2012).

Pour SHAW (2005), le développement est un *processus conduisant à l'amélioration du bien-être des humains*. L'activité économique et le bien-être matériel demeurent essentiels mais la santé, l'éducation, la préservation de l'environnement, l'intégrité culturelle par exemple le sont tout autant.

Pour lui, l'adjectif *durable* insiste sur la notion de temps c'est-à-dire pour une amélioration sur le long terme du bien-être de tous. Le développement durable est conçu comme une rupture avec d'autres modes de développement qui ont conduit, et conduisent encore, à des dégâts sociaux et écologiques considérables, tant au niveau mondial que local.

Deux questions importantes, deux préoccupations actuelles, deux exigences de nos sociétés contemporaines : Les Droits humains et le développement durable font partie intégrante de toutes les stratégies de développement. Ce sont les défis majeurs de tous les Etats du monde, au Nord comme au Sud, dans les pays développés comme dans les pays en développement. L'avenir des sociétés et des individus repose sur la recherche d'une articulation forte entre les deux objectifs. C'est un défi contemporain ; un défi à l'égoïsme, aux injustices, aux inégalités, à l'étroitesse de vue et aux fractures sociales et économiques que connaissent certains pays.

C'est dans cette perspective que l'auteur SEDJARI (2008) dira que « Traditionnellement associé à l'environnement, le développement durable recouvre aujourd'hui une signification bien large ; il impose le respect des droits fondamentaux, sociaux, politiques et culturels, droits obtenus, la plupart du temps, de haute lutte, non pas pour défendre tel ou tel avantage comparatif mais bien pour reconnaître et faire respecter des aspects fondamentaux et universels de la vie humaine. Il n'est pas tolérable, par exemple, de voir les ressources naturelles dilapidées, la pauvreté se

généraliser, les inégalités se développer, les enfants exploités, l'accès aux droits discriminé, l'intérêt général confisqué, la solidarité sociale bafouée [...], etc. ».

Tout le problème est là, c'est bien beau de proclamer des droits, mais encore faut-il leur donner de la consistance, en leur donnant plus d'effectivité et plus de durabilité. Certes, les droits humains et le développement durable sont l'objet aujourd'hui de manipulation et d'instrumentalisation, interpellent les consciences collectives ; mais ils nécessitent de l'action, ou plutôt des « *actions plurielles* », de « *bonnes pratiques* », adaptées aux caractéristiques spécifiques de chaque société, relevant toutes d'une rationalité supérieure transcendant celles, fragmentées et cloisonnées, des intérêts individuels et égoïstes.

Le développement durable répond actuellement à une forte demande sociétale de voir poser des règles ou des normes dans tous les domaines : économique, social, culturel, environnemental, technologique, etc.

Pour le même auteur, nous sommes en présence d'un nouveau paradigme qui contribue à construire un nouvel ordre économique et social où l'on prend en compte l'intérêt non seulement immédiat de la société mais aussi celui des générations futures. La question comment rendre le développement plus humain et durable, hante les esprits et mobilise les Etats, les organismes internationaux, les entreprises, les consommateurs et la société civile.

Ainsi la corrélation entre développement durable et droits humains est étroite : il s'agit de savoir planifier, organiser, préparer et protéger le droit au développement, un développement qui doit être durable. Il s'agit en cela d'un principe de responsabilité sociétale qui pourrait dessiner le nouveau paradigme des années à venir. Car ses implications touchent l'ensemble des activités économiques, politiques, sociales, environnementales, écologiques, etc. SEDJARI (2008).

Le concept de développement durable est tout d'abord un concept d'équilibre et de mise en œuvre des politiques efficaces et profitables à toutes les composantes de la population. Plus exactement, il constituerait un projet politique global fondé sur la volonté d'intégrer des valeurs fortes dans les politiques de développement. Ces valeurs sont d'ordre éthique, juridique et humanitaire.

Actuellement en débat, le développement durable oblige à repenser entièrement les rapports qu'entretient l'homme avec la nature, l'économie, la politique, et de manière générale avec le

développement. Il implique notamment une révision totale de notre façon de consommer, de produire, de planifier, d'exploiter les ressources naturelles, de faire du commerce, de gérer nos déchets, d'envisager le progrès technique, de diffuser des valeurs durables et même de dialoguer entre nous et de prendre des décisions, du niveau local au niveau international.

De nombreuses sociétés vivent des situations de fragilité et/ou de fracture sociale forte en raison justement de l'absence d'éléments constitutifs d'une communauté durable, en particulier dans la proximité. Qu'il s'agisse des services à la personne (soins, éducation, etc.), de l'accessibilité à la culture, des services marchands, ou encore des services publics de proximité (justice, logement, sécurité, transports en commun, etc.) ; certains individus se sentent exclus du développement et cela pose un problème de survie humaine et de cohésion sociale.

En somme, pour BIAOU (2005:6), il est clair que « les générations actuelles, en prélevant dans la nature des ressources pour les besoins, en inventant des machines, des techniques, des procédés et des mécanismes socio-économiques et culturels, doivent penser avec amour, générosité et respect aux générations futures. Nous avons donc le devoir de veiller à ce que nos comportements actuels n'aient aucun effet négatif sur la vie et la survie à la fois de nous-mêmes, de ceux qui nous entourent et de ceux qui naîtront. Par conséquent, notre nature, que nous avons héritée gracieusement, devrait, tout en étant utilisée, être enrichie avant d'être léguée aux générations futures. Un comportement contraire est périlleux pour nous-mêmes et surtout pour ces dernières.

Chaque fois que nous coupons un arbre alors que nous pouvions faire autrement, chaque fois que nous polluons notre environnement, chaque fois que nous inventons des lois d'exclusion de la majorité, chaque fois que riches, nous ne pensons pas au relèvement du niveau de vie de la kyrielle d'hommes, de femmes et des enfants qui croupissent dans la misère, chaque fois que nous défendons un régime dictatorial..., nous ne contribuons pas au développement durable. En un mot, le développement durable nécessite de chacun de nous la générosité, la solidarité et l'amour vis-à-vis des autres ».

1.9. Modèles théoriques d'analyse

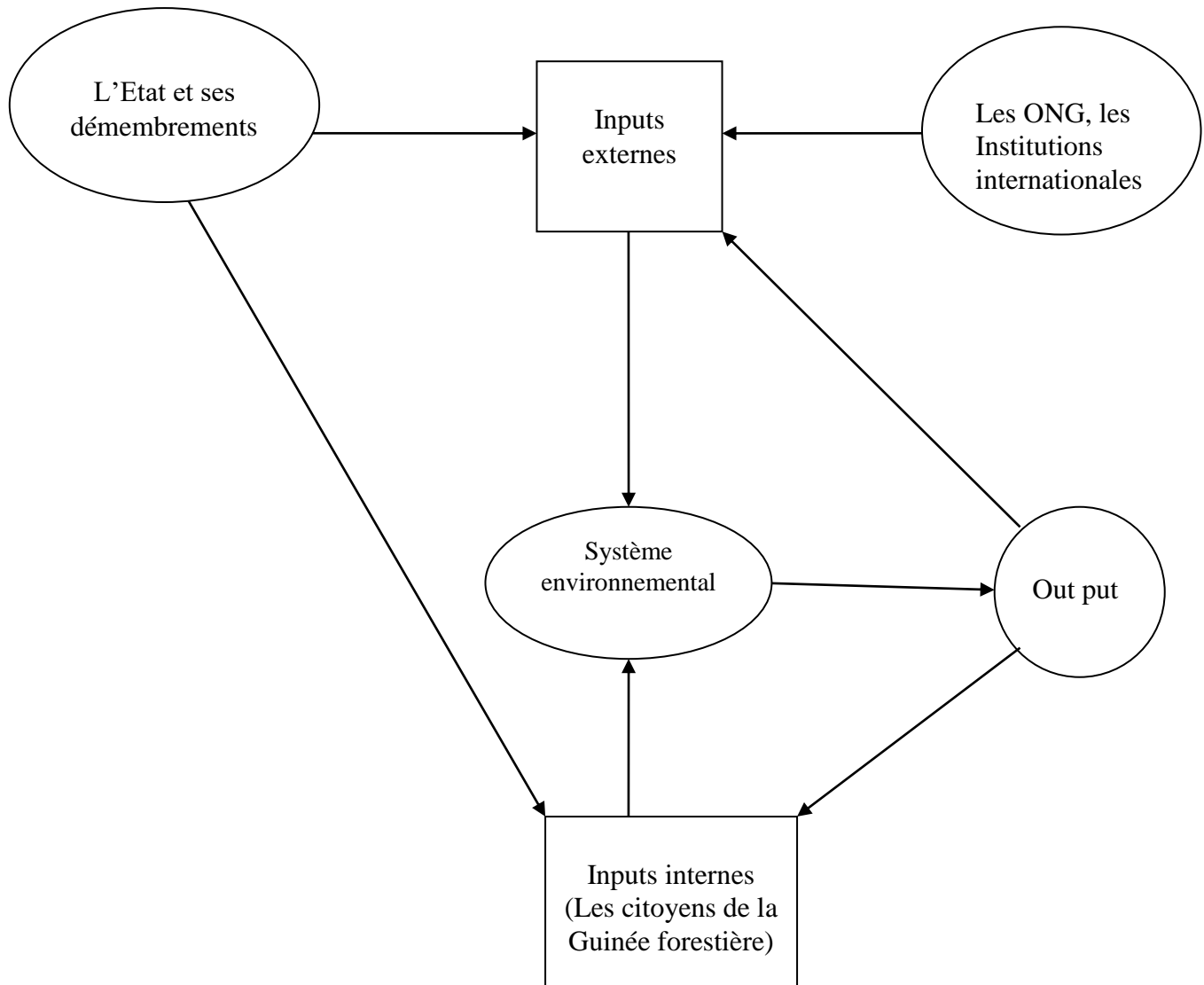
Conformément à l'objectif principal de cette présente étude, sont exposées ici les approches systémique, néo-malthusienne et bosérupienne. En effet ces théories permettent de mieux saisir les dynamiques sociales entre les différentes couches socio professionnelles de la région forestière et leur incidence sur leur environnement immédiat. Ce chapitre met en relation ces différentes approches et tente d'en sortir les points de convergence et de divergence.

❖ L'approche systémique

L'approche systémique privilégie une vision globale des problèmes étudiés en prenant en compte le contexte et les différents éléments du système dans lequel ces problèmes s'inscrivent ; les relations et interactions entre les éléments.

Cette approche permet de comprendre que le système environnemental de la Guinée forestière s'inscrit dans un environnement mondial et présente également des sous-systèmes en son sein. Ainsi, le système environnemental doit faire face à des contraintes, des exigences et demandes (in puts) venant d'une part des citoyens de la Guinée forestière, des réfugiés et des personnes venant d'autres régions du pays et d'autre part de l'Etat et des ONGs et institutions nationales et internationales. Ce qui laisse au système une marge d'autonomie très restreinte et le contraint à réagir aux demandes et exigences (out puts). Ces out puts engendrent des effets directs et indirects sur la vie des citoyens de la région forestière. Ces effets peuvent être positifs (stabilisateurs) et négatifs (destructeurs).

Schéma II : Modèle d'analyse systémique



Source : *A partir de la synthèse des données de terrain*

In put : ensemble des demandes, exigences et contraintes des citoyens de la Guinée, de l'Etat et des ONG et institutions internationales.

Out put : ensembles des réactions et décisions prises dans l'environnement pour répondre aux différentes exigences, demandes et contraintes et qui a des influences directes ou indirectes sur ces différents sous-systèmes

Explication : le système environnemental reçoit des inputs (exigences, demandes, soutien ou contraintes) internes en provenance des citoyens de la région forestière et des inputs externes

provenant de l'Etat, des ONG et institutions internationales. Le système réagit à son tour en produisant des outputs (actions) qui suscitent des effets à l'endroit des acteurs internes et externes. Si ces outputs sont positifs, ils augmentent les soutiens et stabilisent le système environnemental. Mais s'ils sont négatifs, ils augmentent les exigences et déstabilisent le système.

Cependant, l'Etat conserve une position stratégique car il peut agir directement sur les citoyens de la région forestière avec qui il garde un lien étroit. Cela ne signifie pas qu'il domine les autres systèmes car, dans une analyse systémique, il n'existe pas de domination mais d'interdépendance.

❖ L'approche néo-malthusienne

Le néo-malthusianisme est une actualisation de la doctrine du britannique Thomas Robert Malthus (1766-1834) pasteur anglican et économiste qui, depuis deux siècles, a lancé un débat sans fin sur les rapports entre la population et les ressources. Cette théorie trouve son origine dans son Essai publié en 1798 sur le principe de population. D'après cette théorie, « la population croît selon une progression géométrique alors que les ressources s'accroissent selon une progression arithmétique ». Autrement dit, la croissance démographique est beaucoup plus rapide que la croissance de la production alimentaire. Ce déséquilibre, aux yeux de Malthus, provoque périodiquement des catastrophes. Il défend donc la thèse selon laquelle la pauvreté de la population ne peut être vaincue que par une limitation démographique des classes défavorisées, et conclut à la nécessité de combattre la natalité dans ces milieux. Les énormes problèmes suscités par l'explosion démographique du tiers-monde dans les années 1950-1980 ont fourni de bons arguments aux néo-malthusiens. Il en a été de même des problèmes de plus en plus graves suscités par la dégradation de l'environnement dans les années 1970 et 1990. Les nombreuses publications relatives à l'environnement et à la dégradation ont également contribué à alimenter les thèses néo-malthusiennes. Pour eux, la forte croissance démographique du tiers-monde entraîne, dans certains espaces, la déforestation, la désertification, l'érosion des sols et les tensions sur les ressources en eau.

Dans le cadre de cette étude, les différentes couches socio professionnelles que compose la Guinée forestière jouent un rôle important dans la dégradation de l'environnement à travers les différentes activités menées pour satisfaire les besoins élémentaires. Cette théorie néo malthusienne nous éclaire sur le poids considérable de cette présence humaine dans l'utilisation des ressources et de l'environnement, seule source d'approvisionnement et de satisfaction de leurs besoins de base. Les

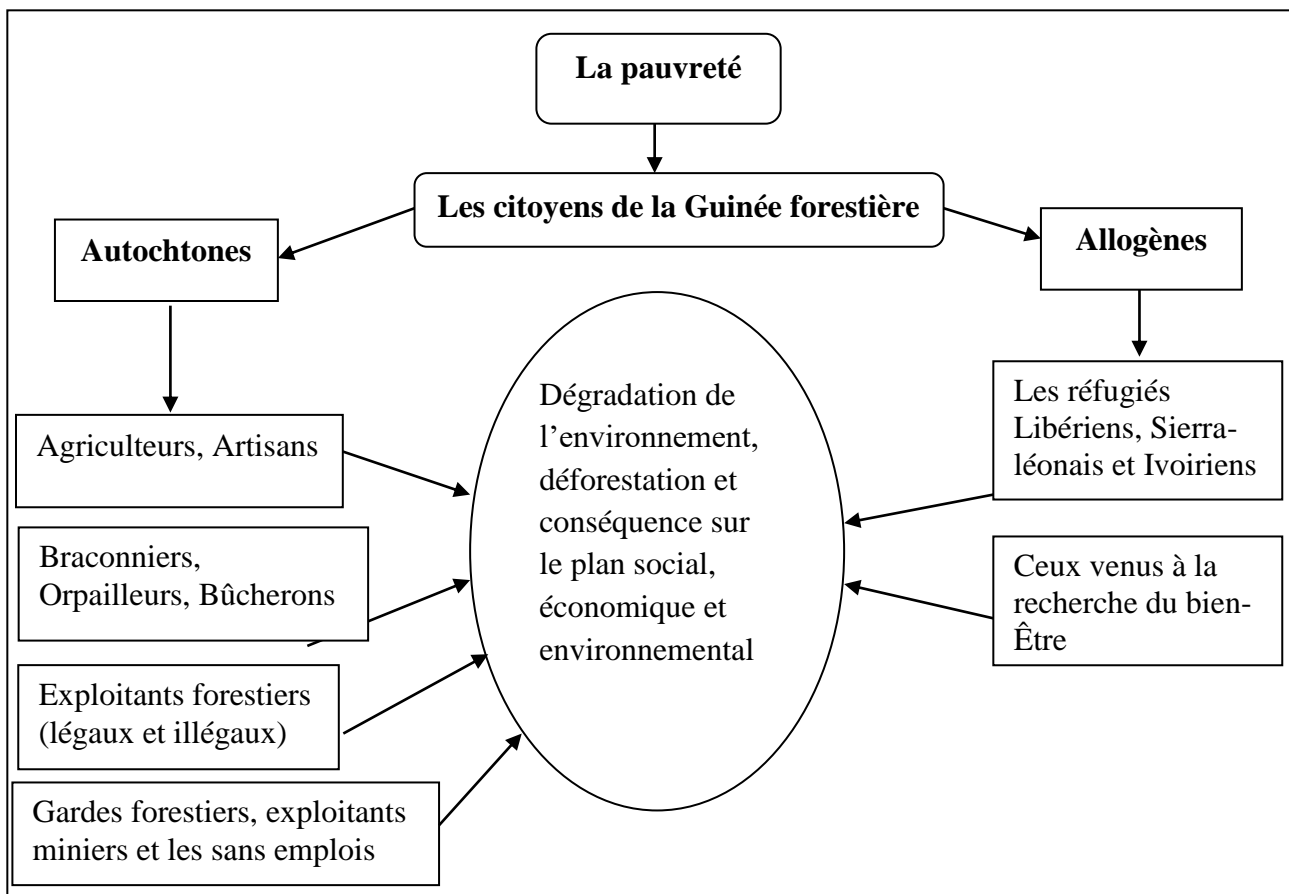
conséquences de cette forte utilisation des ressources et de l'environnement dues à la forte présence de ces structures sociales se font ressentir sur tous les plans. On assiste à la dégradation poussée de l'environnement dans cette zone qui autrement était la région des grandes forêts.

Il semble d'ailleurs désormais évident que les grandes concentrations humaines sont génératrices de problèmes sociaux et environnementaux. C'est donc en inversant certaines échelles et certains rapports (de consommation, de production, de concentration urbaine, de natalité, etc.) que nous nous engagerons sur une voie plus écologique.

Enfin, il faut rappeler que les principaux adversaires des malthusiens et néo-malthusiens, furent les bosérupiens pour qui, le sens de la relation entre la population et économie est inverse de celui soutenu par Malthus. Selon eux, la croissance démographique favorise la croissance économique et constitue un facteur de progrès et d'innovation.

Cette théorie malthusienne a permis d'illustrer les incidences négatives de la croissance démographique sur les perspectives de développement durable dans la région.

Schéma III : Modèle d'analyse néo-malthusien



Source : *A partir de la synthèse des données de terrain.*

Explication : Selon cette approche, sous l'effet de la pauvreté et à la recherche du bien-être et la satisfaction de leurs besoins, chaque catégorie d'acteurs (citoyens) dans la région, exerce une certaine pression sur l'environnement. Cette pression exercée sur l'environnement engendre des conséquences sur le plan social (insécurité, banditisme, maladies, etc.) ; sur le plan économique (le chômage etc.) et sur le plan environnemental (déforestation, dégradation de l'environnement, menace pour la conservation de la biodiversité).

❖ L'approche bosérupienne

Contrairement aux partisans de la croissance démographique zéro (Malthusianistes et Néo-malthusianistes), la plupart des économistes ne redoutent pas une crise imminente au cas où on ne mettrait pas rapidement fin à la croissance démographique. Cette figure est représentée par l'économiste agricole Ester Bosérup (1910-1999) dans sa théorie dite bosérupienne.

En effet, les partisans de cette école se montrent plus optimistes au sujet des capacités des êtres humains à résoudre les problèmes. Selon eux, il est à peu près sûr que le progrès de la science et de la technologie se poursuivra, dans l'avenir prévisible, et permettra à plus d'êtres humains de vivre sur la terre avec un niveau plus élevé de consommation matérielle réelle par habitant. La science finira par fournir une source d'énergie abondante, à la fois nucléaire et solaire. Même si la population et la production industrielle augmentent, poursuivent-ils ; il sera possible de maintenir la pollution à un niveau tolérable grâce à des innovations technologiques et une utilisation complexe des instruments économiques de prévention de la pollution, tels que les taxes sur les rejets de polluants.

Cette approche dans sa vision reste confrontée à celle malthusienne et néo-malthusienne. Si pour le malthusianisme, une population nombreuse ou en forte croissance démographique serait plus encline à dégrader l'environnement naturel ; l'approche Boserupienne, quant à elle, suggère qu'une population ou en forte croissance démographique serait plus encline à restaurer l'environnement naturel. Dans leur vision de l'impact de la situation de pauvreté sur l'environnement, les deux approches restent contradictoires. Tandis que les néo-malthusiens pensent que parce qu'ils ont une vision à court terme, les pauvres dégraderaient davantage

l'environnement naturel ; les néo-bosérupiens admettent qu'en adoptant des stratégies de pluriactivité, les pauvres diminueraient la pression sur l'environnement.

Malgré cette résistance, l'approche Boserupienne ne rejette pas en bloc les mesures servant à limiter les naissances, mais, les partisans s'attendent probablement à ce que le problème démographique s'atténue progressivement, avec le temps.

Cette conception bosérupienne est représentée en Guinée forestière par 11,71% des personnes enquêtées qui affirment qu'une population nombreuse n'est pas que désastre ou menace pour l'environnement. Pour les partisans de cette conception, les populations ont su s'adapter et restaurer l'environnement. Cette population nombreuse a favorisé l'abondance de la main d'œuvre employée dans les différentes plantations de café, de cacao, d'hévéa, de palmier à huile, de cola, de banane, de riz, de manioc et de différents produits destinés à la consommation locale. Pour eux, la présence des réfugiés dans la région forestière a été plus que bénéfique car elle a permis un brassage culturel avec les populations autochtones, l'apprentissage de nouvelles techniques culturelles et de la langue anglaise.

Cette approche a permis d'illustrer les incidences positives de la croissance démographique sur les perspectives de développement durable ainsi que les axes prioritaires dans la promotion du développement durable en Guinée forestière.

II. CADRE PRATIQUE

Ce chapitre présente la démarche méthodologique à adopter pour aboutir à des résultats fiables. Il comprend quatre (4) sections. La première décrit la nature de l'étude, la seconde présente les techniques de collecte des données propres à l'étude, la troisième identifie la population cible et l'échantillon, tandis que la quatrième section explique la manière dont sont analysées les données recueillies sur le terrain.

La démarche est une manière de progresser vers un but. Exposer la démarche, c'est décrire les principes fondamentaux à mettre en œuvre dans tout travail de recherche. Les méthodes ne sont que des mises en forme particulières de la démarche.

2.1. Nature de l'étude

Conformément à l'objectif poursuivi dans la présente étude et à la nature des hypothèses retenues comme centre d'intérêt de la recherche, la méthode est à dominance qualitative avec des apports du style quantitatif. Une méthode qui, selon AUBEL cité par SAKHO (2006 : 18), vise à comprendre une situation à partir d'une analyse subjective des enquêtés, c'est-à-dire, sur le point de vue et la perception des populations sur lesquelles s'applique la recherche. Cela signifie qu'elle concerne directement l'individu en tant que sujet et acteur ayant sa propre conception de la réalité par laquelle il est concerné.

2.2. Les sources de l'enquête

2.2.1. Les sources documentaires

Une recherche commence par une revue de la documentation, qui fournit des résultats d'enquêtes et d'études sur le sujet de la recherche et de données statistiques officielles.

Dans le cadre de cette étude, l'exploration documentaire s'est déroulée essentiellement dans les bibliothèques, les centres de documentation des ministères et des institutions et des cyber-cafés. Elle a consisté à la lecture des ouvrages généraux et spécialisés, des mémoires de fin d'études supérieures et des thèses, les données électroniques (web sites), des articles, des contributions, des revues et des rapports relatifs à notre thème.

La nature de ces informations et les différents centres de documentation et bibliothèques parcourus sont indiqués dans le tableau ci-après :

Tableau I : Centres de documentation parcourus et types d'informations recueillies

Centres de documentation /bibliothèques	Nature des documents	Types d'informations
Centre de documentation universitaire, scientifique et technique (CEDUST)	Ouvrages généraux Dictionnaires Ouvrages sociologiques	-Connaissances générales sur la sociologie du développement -Clarification des concepts clés - approches et positions des auteurs sur le développement durable, la croissance démographique, la dégradation de l'environnement et la pauvreté
Bibliothèque personnelle	Ouvrages méthodologiques Ouvrages sur la Guinée forestière	- Méthodes et techniques de recherche en sciences sociales -Connaissances générales sur la Guinée et en particulier sur la région forestière.
Centre de recherche d'étude et de créativité (CREC)	-Ouvrages méthodologiques - Archives -articles	-Méthodes et techniques de recherche en sciences sociales - Données sur le développement durable, la croissance démographique et l'environnement.
Internet	-Rapports, Thèses, Articles -Ouvrages spécifiques -ouvrages méthodologiques	- Les approches, les thèses, les positions des auteurs sur la croissance démographique, la gestion de l'environnement et du développement durable - Les données sur la Guinée forestière

Source : Enquête de terrain, 2011-2012

Les différentes sources orales viennent compléter et enrichir les informations recueillies par des documents.

2.2.2. Sources orales

Des personnes sont ciblées au cours de cette étude. Elles ont été spécifiquement identifiées par rapport à leurs connaissances et leurs expériences sur les questions environnementales, démographiques et sociales. Il s'agit des géographes, des démographes, des sociologues, des cadres du HCR et des gardes forestiers. D'enrichissantes informations ont été recueillies lors des entretiens menés avec ces acteurs du monde universitaire, des structures et instituts de gestions environnementales sur la question de l'environnement, de la gestion des réfugiés et du développement durable de façon générale, de la déforestation et du développement de la région forestière de façon particulière.

2.3. Population cible et échantillonnage

2.3.1. Population cible

La présente étude porte sur les populations de la Guinée forestière en général et ceux des communes de Nzérékoré, Kissidougou et les communautés rurales de développement (CRD) de Kouankan (Macenta) et Lainé (Lola).

Le choix de ces communes et sous préfectures s'est reposé sur leur densité démographique doublée de la présence massive des réfugiés fuyant leur pays en proie à des conflits, à la dégradation poussée de leur environnement, à l'intensité des activités des diverses catégories d'acteurs qui s'y déroulent et à la présence des ONG, des associations et instituts de défense de l'environnement. Cette étude tente de comprendre leur perception du développement durable, de la croissance démographique et de l'incidence de cette dernière sur le processus du développement durable de la région.

Dans le but de mieux confronter les points de vue des répondants, la population de l'étude a été constituée de quatre catégories d'acteurs à savoir :

- Les officiels : le ministère de l'environnement, des eaux et forêts (2), les autorités locales (3) et la direction régionale de l'environnement (3) ;
- Les institutionnels : le HCR (2) ; FFI (2) ; Programme Nimba (2); Wold Chimpanze Foundation (2), association (2) ;
- Les spécialistes de la question : le centre forestier de Nzérékoré (6), l'institut de recherche agronomique de Guinée (Sérédou) (4), l'institut de recherche environnemental de Bossou (5), etc. ;

- Les concernés : les citoyens résidant de la Guinée forestière en générale et ceux des zones touchées par la forte pression démographique en particulier (Nzérékoré, Kissidougou, Kouankan et Lainé), les cultivateurs (9), les bûcherons (8), les braconniers (7), les exploitants légaux (6) et illégaux (6), les orpailleurs (6), les gardes forestiers (7), les exploitants miniers (7), les sans emplois (6), les artisans (7) et les réfugiés (5).

2.3.2. Echantillonnage

L'approche qualitative est empruntée dans le cadre de ce travail. La constitution de l'échantillon dans ce cas s'est faite à partir des informateurs privilégiés. Selon AMOUZOUVI (2008 : p. 14), en rappelant les propos de Angers, « une technique d'échantillonnage est l'ensemble des opérations permettant de sélectionner un sous ensemble d'une population en vue de constituer un échantillon ». Du fait de l'étendue et de la densité de la population de l'étude, il a été procédé à un échantillonnage sur la base des méthodes de « choix raisonnés » complété par la « boule de neige ». Ces deux méthodes utilisées de façon complémentaire, ont permis d'assurer la qualité des données recueillies sur le terrain.

Ainsi, la première méthode, le « choix raisonné » consiste à définir un certain nombre de critères qui orientent le choix des personnes à enquêter. Il s'agit de l'âge (situé entre 20 et 66 ans), le lieu de résidence (Nzérékoré, Kissidougou, Kouankan et Lainé), la catégorie socioprofessionnelle (les cultivateurs, les gardes forestiers, les exploitants miniers, les bûcherons, les braconniers, les exploitants légaux et illégaux, les orpailleurs, les sans emplois, les tisserands et les réfugiés) et leur proximité des espaces dégradés. Cette méthode a aidé dans le choix du champ de l'étude et des catégories d'acteurs pertinents pour l'étude.

La deuxième méthode, la « boule de neige », a été très utile au niveau de l'association des exploitants forestiers, des exploitants illégaux, des paysans, des bûcherons et des braconniers (où de fil à aiguille, sur la base des indications d'un enquêté précédent, les responsables de ces associations ont été atteints).

A ce stade, il était question de rechercher les informations relatives à la connaissance des concepts de croissance démographique et développement durable, à l'impact de la croissance démographique sur le processus du développement durable, à la déforestation, aux activités les plus pratiquées par les populations de la région et à la situation socio économique des citoyens résidants de la Guinée forestière.

Cette méthode est encore plus pertinente avec les exploitants illégaux, très sensibles et constitués en réseaux. Il a fallu avoir la garantie de confiance de certaines personnes ressources très influentes dans le réseau pour réussir leur adhésion pour l'enquête. Certains enquêtés ont servi également de référents pour en avoir d'autres aptes à fournir des informations utiles. Il a été en outre opéré le procédé de saturation intervenue à 80% et qui a consisté à fixer les quotas suite à une saturation de l'information recherchée en fonction des hypothèses formulées. Au total, 109 enquêtés ont été interrogés.

Tableau II : répartition statistique des enquêtés

Groupes cibles	Nombre de personnes interrogées	Critères de choix
Les concernés : les citoyens de la Guinée forestière (autochtones et allogènes)	74	Ils sont identifiés en fonction de leur proximité des espaces dégradés, leur vécu et leurs différents rapports avec leur environnement immédiat.
Les spécialistes de la question dans la région	15	Leur identification tient compte de leurs connaissances et la maîtrise du domaine, leurs apports significatifs.
Les institutionnels (ONG et Institutions chargées des questions d'environnement)	12	Ils sont identifiés en fonction de leurs apports dans la préservation et la gestion de l'environnement
Les officiels : ministère, autorités locales et direction, régionale de l'environnement et du développement durable	8	Ils sont identifiés en fonction de leur responsabilité administrative et politique dans la gestion des collectivités concernées par l'étude.
Total	109	

Source: Pré-enquête de terrain.2011

2.4. Techniques, outils de collecte et traitement de données

Le choix d'une technique de recherche n'est ni fortuit ni fantaisiste. Ce choix est fondamentalement lié aux paramètres clés de l'étude, entre autres, l'intitulé de l'étude, l'objet, la question générale et les hypothèses de recherche. Dans le cadre du présent mémoire, l'étude

renvoie à l'usage des techniques et outils de recherche adaptés. Ainsi, la collecte des données de terrain s'est faite par le biais des techniques de l'analyse documentaire, l'entretien, l'enquête par questionnaire et l'observation.

2.4.1. L'entretien

Dans le cadre de la collecte des données empiriques, usage est fait de l'entretien en tant que technique de collecte de données dans une étude qualitative. En tant que technique d'après DURANT et WEIL, cités par SOW tous rapportés par LAMAH (2010 : 29) consiste à provoquer une conversation réglée entre un enquêté et un enquêteur muni de consignes et le plus souvent d'un guide d'entretien qui, se présente sous la forme d'une liste de questions ou de thèmes qui doivent obligatoirement être abordées au cours de l'opération ; soit spontanément parce que l'enquêté en parle de lui-même au cours de la séance, soit à la demande de l'enquêteur. En ce qui concerne les types d'entretien, DURANT et WEIL, distinguent trois types, selon le degré de liberté laissé à l'enquêté : l'entretien non-directif ou libre où l'enquêteur lance un thème que doit explorer l'enquêté suivant sa propre logique ; l'entretien directif, un peu comme l'enquête par questionnaire où l'enquêteur se contente de poser des questions ouvertes, sans réponses pré-établies dans un ordre ; et l'entretien semi-directif dont la réalisation est conditionnée, d'après BLANCHET, cité par LAMAH (2010), par l'élaboration d'un guide d'entretien n'imposant pas une standardisation de la forme et de l'ordre des questions.

Les méthodes d'entretien sont pour QUIVY et CAMPENHOUDT.L.V, cités par SAKHO (2006), tous rapportés par LAMAH (2010) des processus fondamentaux de communication et d'interactions humaines qui instaurent un véritable échange au cours duquel l'interlocuteur exprime ses perceptions d'un événement ou d'une situation, ses interprétations ou ses expériences. Partant de cette vocation, le choix de l'entretien semi-structuré, sous la forme de conversations ouvertes, guidées, concentrées et ciblées entre enquêteur et informateur, semble mieux convenir à cette étude, en ce sens que l'objectif consiste à comprendre selon les citoyens et citoyennes de la Guinée forestière l'impact de la croissance démographique sur le processus du développement durable dans leur région. De ce fait, le guide d'entretien sera administré pour cette étude aux officiels, aux institutionnels et aux spécialistes de la question.

Le choix du type d'entretien repose sur les seules préférences du chercheur car il dépend du thème et des objectifs de l'étude, des caractéristiques du sujet et des conditions concrètes de l'expérience. L'entretien est généralement considéré comme une voie d'accès privilégiée pour appréhender le point de vue et l'expérience des acteurs (Poupart, 1997 :205). Les entretiens se dérouleront dans les endroits et les moments indiqués par les enquêtés.

2.4.2. L'enquête par questionnaire

L'enquête par questionnaire est utilisée pour répondre aux besoins du sujet en matière de données quantitatives. Cette technique consiste à poser à un ensemble de répondants, le plus souvent représentatif d'une population une série de questions relatives à leur situation sociale, professionnelle ou familiale, à leurs opinions, à leur attitude à l'égard d'option ou d'enjeux humains et sociaux, à leurs attentes, à leur niveau de connaissance ou de conscience d'un événement ou d'un problème, ou encore sur tout autre point qui intéresse les chercheurs. Dans le cadre de cette étude, le questionnaire sera utilisé pour appréhender la perception des citoyens (les concernés) de l'incidence de la croissance démographique sur le processus du développement durable en Guinée forestière.

2.4.3. L'observation directe

L'observation directe est décrite comme une observation où le chercheur est présent sur le terrain. A partir d'une grille d'observation, il note, décrit les comportements des acteurs au moment où ils se produisent, tels que les conduites des agriculteurs, des orpailleurs, des réfugiés, etc. sur le terrain. D'après N'DA (2002), l'observation consiste donc à regarder se dérouler sur une période de temps donnée des comportements ou des événements et à les enregistrer.

Elle est utile dans le sens où elle permet au chercheur d'identifier la manifestation des comportements. Il enregistre des comportements directement observables. Il peut alors confronter les observations avec les « dires » des acteurs.

Elle nous a permis d'observer les différents acteurs dans l'utilisation de l'environnement, d'observer l'état de développement de la région à travers les communes et les zones rurales enquêtées, les différentes pratiques qui nuisent à l'écosystème et surtout d'observer l'état de pauvreté de ces citoyens ainsi que de leurs habitations ou leur lieu de travail.

2.4.4. Analyse des informations

Les données collectées ont été transcrites, saisies et soumises à l'analyse de contenu qui consiste à rassembler les notes les plus complètes possibles après l'écoute, la traduction et la transcription des bandes enregistrées. Ensuite organiser les données par thèmes et en rapport avec les objectifs spécifiques de l'étude. Enfin, chercher leur première signification, c'est-à-dire, évaluer leur importance par rapport aux objectifs de l'étude. C'est l'analyse thématique qui est privilégiée dans cette étude. Les analyses thématiques sont celles qui tentent de mettre l'accent sur les représentations ou les jugements des interlocuteurs à partir d'un examen de certains éléments du discours. (GRAWITZ, 2000)

En réalité, l'analyse des informations en recherche qualitative comporte trois activités courantes : la condensation des données, leur présentation, l'interprétation ou la vérification des conclusions. (VAN DER MAYER, cité par LESSART, GOYELI, BOUTIN GERALD, 1997 : 70 et repris par GOUMOU 2010 :26).

Pour ce travail, les informations collectées sur le terrain ont été soumises à cette forme d'analyse de contenu. Les opérations effectuées à cet effet sont :

- le soulignage des idées clés ;
- le regroupement des idées clés par catégories thématiques ;
- la mise en évidence des points de convergence et de divergence ;
- et la rédaction descriptive des résultats.

2.5. Organisation de l'enquête sur le terrain

La collecte des données dans le cadre de l'exploitation des outils ainsi que la transcription des dites données ont couvert 13 semaines et réparties en trois phases.

2.5.1. Identification des enquêtés

Elle a consisté à prendre contact avec le terrain de la recherche, localiser les enquêtés et programmer les entretiens. Un calendrier d'entretien a été élaboré et arrêté avec des acteurs stratégiques susceptibles de faciliter les enquêtes.

2.5.2. Déroulement des entretiens

A cette étape, les principaux outils de collecte de données empiriques dont le questionnaire, le guide d'entretien et la grille d'observation ont été administrés selon le calendrier défini.

Sur le terrain, les enquêtes ont été effectuées dans différents milieux suivant le choix et le temps des personnes enquêtées. Ces lieux choisis étaient des endroits dépourvus de tout bruit, discrets et où les enquêtés se sentaient en toute confiance. Il s'est agi dans un premier temps d'administrer le questionnaire aux représentants de la direction régionale de l'environnement, de quelques cadres du HCR, des représentants de quelques ONG travaillant dans le domaine de la protection de l'environnement. Ils ont été interviewés dans leurs établissements respectifs (bureau). Ensuite, ce fut, le tour des concernés et probablement des personnes mieux indiquées pour répondre à nos préoccupations. Ils ont été rencontrés à leurs sièges ou à leurs domiciles. Ils sont de sexe masculin (64) et féminin (45).

De façon générale, la garantie de la confidentialité des informations et l'anonymat des informateurs ont été des éléments qui ont permis aux répondants de se sentir en toute confiance et de répondre aux questions sans complexe ni gêne. Il faut savoir que les entretiens étaient toujours précédés d'une explication détaillée de l'objet de l'étude. Les informations issues de ces entretiens ont été enregistrées sur bandes magnétiques audio et sur un bloc note pour les fins d'analyse. La durée des entretiens variait de 25 mn à 60 mn, selon le niveau d'information de l'enquêté et sa volonté de répondre ou non à telle ou telle question.

2.5.3. Synthèse, compte rendu et réajustement des données

Il s'est agi à cette phase de présenter aux enquêtés notamment les responsables des structures citées plus haut, les résultats bruts de la recherche de terrain, d'harmoniser les données afin de réajuster si nécessaire, quelques informations. Cette étape les rassurera de la bonne utilisation des informations recueillies, de les remercier et de garantir leur disponibilité pour d'éventuelles informations.

2.6. Chronogramme

Le processus conduisant à la production de ce travail s'est déroulé en plusieurs étapes. Le tableau ci-dessous présente les différentes étapes et la durée nécessaire à leur réalisation. Trente semaines et quatre jours ont été consacrés pour la durée totale de cette recherche (voir tableau ci-dessous)

Tableau III : Chronogramme des activités de recherche

N°	Activités	Période	Observations
1	Choix du thème et formulation du sujet de recherche	1 semaine	Seule la recherche documentaire se poursuivra jusqu'à l'étape de la rédaction
2	Production du protocole de recherche	Trois semaines	
3	Correction et validation du protocole	Trois semaines	
4	Collecte et transcription des données de terrain	quinze semaines	
5	Dépouillement et traitement des données de terrain	Deux semaines	
6	Rédaction du mémoire	Quatre semaines	
7	Correction et relecture	Trois semaines	
8	Dépôt	1 jour	
Total		Trente et une semaines et un jour	

Source : Enquêtes de terrain 2011-2012

**DE LA CONNAISSANCE DES CONCEPTS AUX
PERCEPTIONS DES CITOYENS DES INCIDENCES DE
LA CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE SUR LE
DEVELOPPEMENT DURABLE EN GUINEE
FORESTIERE**

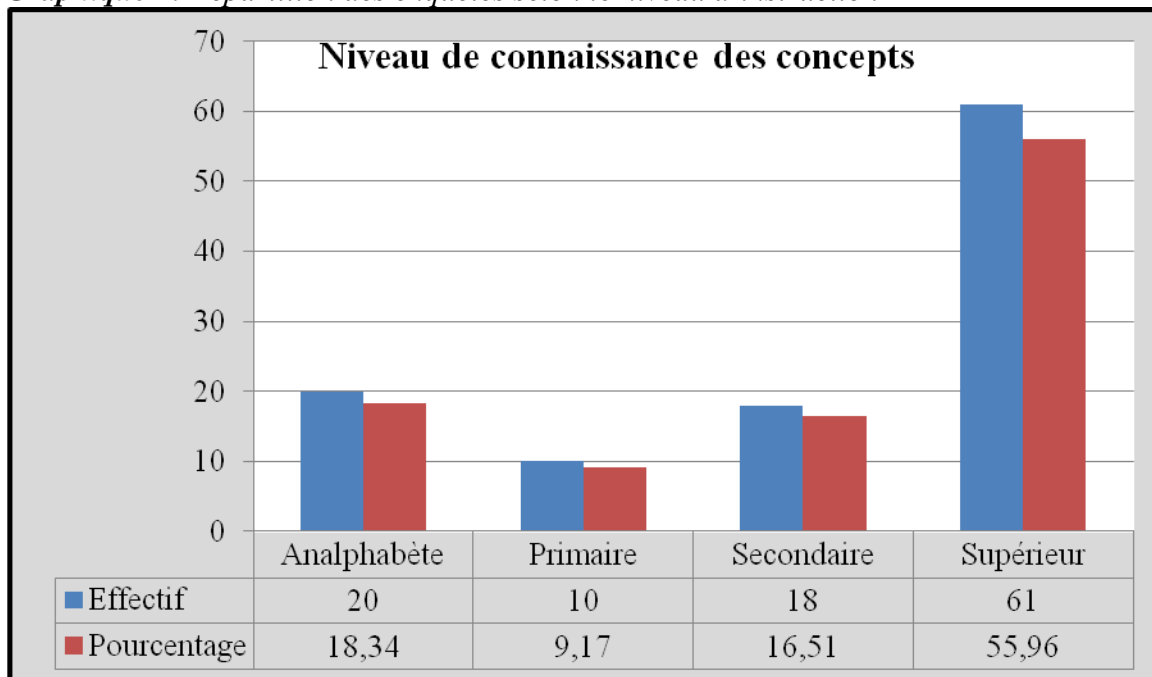
III. Connaissance des enquêtés sur les concepts de croissance démographique et de développement durable

3.1. Profil des enquêtés

Cette section traite de quelques aspects relatifs aux caractéristiques sociodémographiques des répondants. Dans le cadre du présent mémoire, ces caractéristiques concernent cinq (5) variables que sont le niveau d'instruction, l'âge, le sexe et le statut socioprofessionnel.

Par rapport au niveau d'instruction des enquêtés, un peu plus de la moitié de l'échantillon est constituée d'universitaires, soit 55,96% des enquêtés, les analphabètes, soit 18,34% et ceux du secondaire, soit 16,51%. Le niveau le plus faiblement représenté reste le primaire pour seulement 9,17% de l'échantillon.

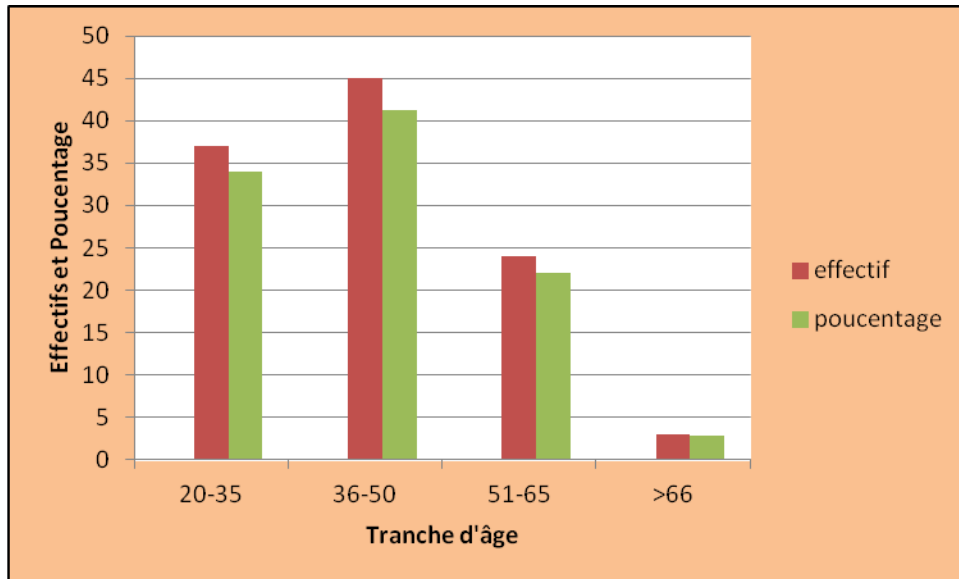
Graphique 1: Répartition des enquêtés selon le niveau d'instruction



Source : Résultats des enquêtes de terrain 2012

Du point de vue de l'âge, les enquêtés sont repartis en quatre (4) classes d'âge allant de 20 à 66 ans et plus. Les enquêtés dont l'âge varie entre 20 et 45 ans représentent 75,22%, ce qui prouve à suffisance la jeunesse de la majorité de l'échantillon. Ceci est un signe de la très forte représentation des jeunes dans toutes les catégories socioprofessionnelles et dans les associations de développement.

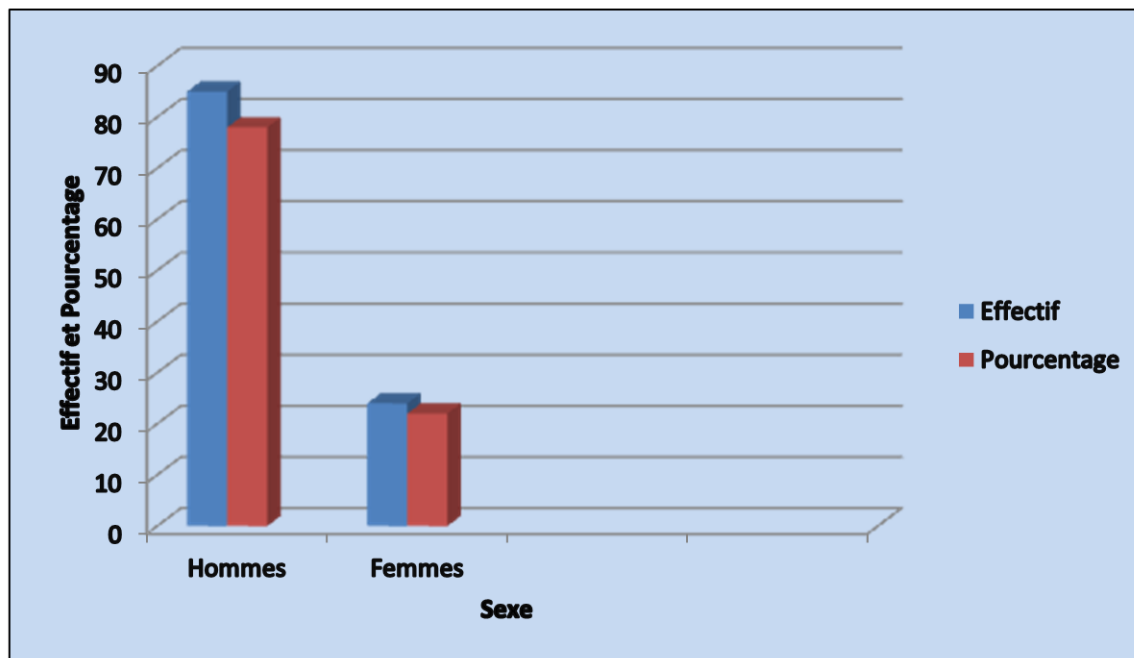
Graphique II : Répartition des enquêtés selon la tranche d'âge



Source : Résultats des enquêtes de terrain 2012

Concernant la variable sexe, nous remarquons une forte représentation des hommes (58,71%) contre (41,28%) de femmes. Cette faible proportion des femmes témoigne de leur faible représentation dans les associations de développement mixtes et aux postes de prise de décision dans l'administration publique.

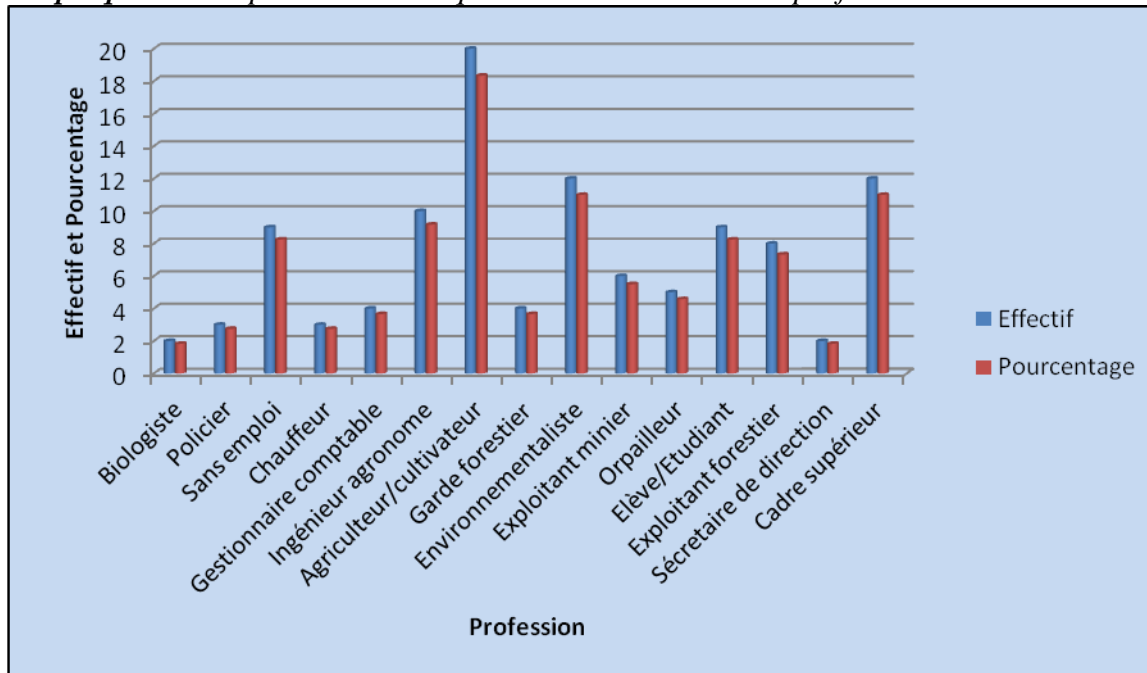
Graphique III : Répartition des enquêtés selon la variable sexe



Source : Résultats des enquêtes de terrain 2012

Par rapport au statut socioprofessionnel des enquêtés, nous avons quinze (15) catégories socioprofessionnelles, fruit de l'inadaptation de la formation de base aux réalités de la vie courante. Parmi ces catégories socioprofessionnelles, deux s'imposent de par leur effectif. Il s'agit des agriculteurs/cultivateurs, soit 18,34% et les environnementalistes, soit 11,00%.

Graphique IV : Répartition des enquêtés selon le statut socioprofessionnel



Source : Résultats des enquêtes de terrain 2012

3.2. Le concept de croissance démographique

De manière générale, le concept de croissance démographique est mieux partagé par la population cible (100 enquêtés soit 91,74%) et seul une minorité (9 enquêtés soit 8,25%) affirme n'avoir pas assez d'informations sur la question mais constate une population nombreuse dans la région.

Pour les uns soit 91,74% de l'échantillon affirment que la croissance démographique de la région se manifeste par l'augmentation de la population à travers les différents mouvements migratoires que sont :

- l'accroissement naturel de la population qui se caractérise par un taux élevé de fécondité et une baisse de la mortalité infantile grâce au progrès de la médecine ;

- le retour massif des guinéens forestiers émigrés, ce qui a occasionné un accroissement de la population ;
- l'afflux de réfugiés, fuyant leur pays en proie à la guerre ;
- l'arrivée d'innombrables populations venant d'autres régions à la recherche du bien-être dû aux immenses potentialités naturelles que regorge la région.

Pour les autres, 8,25% des enquêtés, cette croissance se manifeste par la rareté des terres cultivables et les conditions de vie devenues de plus en plus difficiles.

S'agissant des causes du phénomène, plus de la moitié des répondants soit 70% porte du doigt accusateur, la pauvreté, le taux élevé de naissance, l'exode rural et l'arrivée des réfugiés tandis que quelques uns parmi les répondants intellectuels ont évoqué des faits comme le poids de la religion et de la tradition, l'immigration incontrôlée, la baisse de la mortalité due au progrès de la médecine, la faible utilisation des services de planification familiale. A côté des causes susmentionnées, moins d'un tiers seulement des membres des associations ont évoqué l'analphabétisme, le manque d'éducation sexuelle et les mariages précoces comme causes de la croissance démographique ainsi que le manque d'électricité et de loisirs comme facteur incitant à l'acte sexuel. Voici la déclaration d'un enquêté : *« En ce qui me concerne, les causes de la croissance démographique s'expliquent par deux facteurs à savoir : les facteurs endogènes (la tradition, la religion, la polygamie et l'exode rural) et les facteurs exogènes (les conflits entraînant les vagues de réfugiés, le tourisme, la musique comme causes culturelles) »*.

De l'avis des répondants, soit 83% de l'échantillon déclarent que la dégradation de l'environnement en Guinée forestière est due à l'augmentation de sa population en ce sens que le nombre croissant de la population ne correspond pas à une augmentation des terres cultivables et que les hommes ont des besoins⁸ multiples et variés à satisfaire et la satisfaction de ces besoins entraîne inexorablement la dégradation de l'environnement.

Le reste de l'échantillon, soit 16,98%, soutient que l'augmentation de la population est un facteur de dégradation de l'environnement et qu'en plus de ce facteur, il y a le facteur économique, la pauvreté, les changements climatiques, les phénomènes géophysiques et en grande partie par l'arrivée massive des réfugiés dans la région en provenance des pays limitrophes comme la Côte d'Ivoire, le Libéria et la Sierra Leone, ce qui a accéléré le processus de dégradation.

⁸ Se loger, se nourrir, se vêtir, se déplacer, se reproduire sont les besoins des citoyens à satisfaire.

Abordant le volet des causes de la dégradation de l'environnement en Guinée forestière, la presque totalité des enquêtés soit 97,54% soutient que cette dégradation est liée aux activités anthropiques comme les feux de brousse, le braconnage, la coupe abusive du bois, les activités minières, l'agriculture sur brûlis, l'orpaillage, l'arrivée massive des réfugiés dans la région. Les 2,45% d'enquêtés affirment qu'à l'instar de ces activités anthropiques, il y a le réchauffement climatique, l'érosion, les calamités naturelles comme les inondations, les tremblements de terre etc.

Par rapport à leur connaissance des avantages ou inconvénients du phénomène, les avis restent partagés entre trois catégories d'enquêtés. La première catégorie d'enquêtés soit 11,71% de la taille de l'échantillon affirme que la croissance démographique présente des avantages. Les répondants qui appartiennent à cette catégorie fondent leurs arguments sur l'augmentation de la population qui est synonyme d'une main d'œuvre abondante (les uns dans les travaux champêtres et les autres dans d'autres domaines), le renouvellement de la population. Pour eux, la croissance démographique est un puissant facteur de développement si elle est maîtrisée et encadrée, elle peut contribuer à améliorer le revenu et la production. L'arrivée des réfugiés a favorisé l'apprentissage de la langue anglaise, le brassage culturel, des innovations dans le secteur de l'agriculture, etc. La deuxième catégorie d'enquêtés représentant 61,05% de la population cible, voit d'un mauvais œil cette main d'œuvre qui à la limite n'est pas forcément qualifiée et pense surtout que la croissance démographique n'entraîne que ruine et pauvreté avec son cortège de travers sociaux et de dégradation de l'environnement qui affecte négativement la vie des êtres vivants. Cette dégradation se répercute sur le plan environnemental, sur le plan social et économique⁹. A ce propos un enquêté dit : *« Il est inconcevable de nos jours d'encourager la croissance démographique. Hier, d'accord mais pas du tout aujourd'hui car nous n'avons pas assez de moyens pour scolariser et nourrir nos enfants qui, d'ailleurs nous embarrassent énormément. La croissance démographique doit être en rapport avec les moyens financiers »*.

La dernière catégorie représentant 27,22%, essaye de prendre à la fois en compte les deux premiers aspects. Pour elle, la croissance démographique comme tout autre phénomène, présente des aspects positifs et des aspects négatifs.

⁹ Cette dégradation se répercute sur le plan environnemental (destruction de la faune et de la flore, l'insalubrité et la pollution de l'eau et de l'air) ; sur le plan social (entraîne des problèmes alimentaires, sanitaires et éducatifs, le problème de logements, de l'accroissement des bidonvilles, la recrudescence du banditisme et de la prostitution, le chômage...) et sur le plan économique (entraîne la faiblesse du revenu national par tête d'habitant).

Dans le souci de savoir si la maîtrise de la croissance démographique peut favoriser le développement de la région à travers l'amélioration des conditions de vie des citoyens, les opinions divergent une fois de plus. 81,43% des enquêtés pensent que la maîtrise de la croissance démographique permet d'asseoir les bases d'un développement durable de la région car ils considèrent que le salut de la région réside dans les activités agricoles sachant que la région dispose des conditions climatiques favorables (8 à 10 mois de pluie par an), de sols favorables à l'agriculture et à toutes sortes de culture.

Les autres enquêtés, 15,23%, plus large dans leurs visions, estiment que le développement durable de la région repose sur une ressource humaine qualifiée. A ce propos, voici le témoignage d'un enquêté sur cet état de fait : « *Le seul facteur de la maîtrise du niveau d'accroissement de la population n'est pas suffisant pour parler de développement si la ressource humaine n'est pas qualifiée. Ainsi, faut-il que l'Etat accorde à ses travailleurs des crédits à la consommation à travers des politiques d'emploi durable* ».

Les 3,33% des enquêtés restant, considèrent que la population continuera à augmenter car vu l'extrême pauvreté des citoyens et surtout analphabètes. Il ya aussi la liberté de procréation donnée à chacun par Dieu.

Parlant des méthodes concrètes de contrôle de la croissance démographique, nombreux sont les enquêtés soit 60,05% qui évoquent :

- l'utilisation des services de planification familiale assortie d'une éducation sexuelle responsable ;
- l'option pour la monogamie comme règle de vie ;
- l'instauration de programme d'alphabétisation dans nos systèmes éducatifs et ce pour tous les âges (jeunes et adultes) ;
- encourager la création des agences pour le bien-être familial ;
- sensibiliser les populations sur le planning familial et les méthodes contraceptives ;
- favoriser l'éducation socioculturelle ;
- lutter efficacement contre la pauvreté.

Pour les 38,93% autres, en plus de la sensibilisation, de l'éducation sexuelle, il faut procéder à un recensement responsable et digne de la population. Il faut aussi remarquer que dans les 38,93%,

30% sont pour la polygamie et la liberté de procréer car pour eux, Dieu a donné la liberté de remplir la terre.

3.3. Le concept de développement durable

Contrairement au concept de croissance démographique, le concept de développement durable reste pour la majorité très peu connu. Seuls les cadres de la direction nationale et régionale du développement durable, du centre forestier, de l'IRAG et les spécialistes de l'environnement soit 55,96% des enquêtés (excluant les analphabètes, ceux du primaire et du secondaire soit 44,02%) savent avec précision définir le concept de développement durable à travers les différentes composantes comme « un développement visant à prendre en compte l'environnement, l'équité sociale et la performance économique ». Pour eux, « le développement durable correspond à la gestion rationnelle des ressources humaines, naturelles et économiques visant à satisfaire les besoins fondamentaux du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ». Plus loin, ils soutiennent que le développement durable est toute initiative visant l'amélioration des conditions de vie de la population dans un environnement adéquat qui tient compte de l'équilibre écologique. Enfin, dans la même lancée, ils indiquent que le développement durable reprend plusieurs conditions tel que la conservation de l'équilibre écologique, le respect de l'environnement, la prévention de l'épuisement des ressources naturelles, la diminution de la production des déchets et la rationalisation de la production.

A ce niveau, 55,96% des enquêtés ont clairement identifié les composantes du développement durable à travers un développement visant à prendre en compte l'environnement, l'équité sociale et la performance économique.

De l'avis des enquêtés (99,98%), reconnaissent que la région forestière regorge de nombreuses ressources minières, agricoles et énergétiques qui devraient accélérer son développement mais hélas, la région est abandonnée à elle-même et souvent coupée du reste du pays en saison des pluies à cause de l'état défectueux de son réseau routier, pourtant poumon économique du pays. Sur la base des données recueillies, la quasi-totalité des enquêtés (99,98%) s'accordent sur un certain nombre de difficultés auxquelles la région forestière est confrontée à savoir :

- le manque de moyens de communication ;

- le manque criard d'électricité et d'eau malgré les immenses potentialités hydroélectriques et la présence des cours d'eau ;
- le manque d'infrastructures socio-sanitaires adéquates ;
- le manque d'infrastructures scolaires et universitaires, hôtelières et administratives ;
- le manque d'infrastructures sportives et socioéducatives ;
- l'exploitation abusive des forêts sans reboisement ;
- l'extrême pauvreté des populations ;
- la pollution de l'environnement ;
- l'analphabétisme ;
- la montée de la violence et de la délinquance juvénile ;
- l'expansion de la prostitution ;
- le poids et les activités des réfugiés.

Concernant les axes prioritaires pour promouvoir le développement de la région forestière et compte tenu de l'état de pauvreté dans lequel vivent les citoyens et citoyennes malgré les immenses potentialités que regorge la région, la totalité des enquêtés soit 99,98% déterminent comme priorité :

- le développement et la mécanisation de l'agriculture ;
- le développement du réseau routier pour l'acheminement des produits vers les marchés ;
- l'électrification de la région à travers la construction des barrages hydroélectriques ou l'électrification de la région par l'énergie solaire ;
- l'installation des panneaux solaires ;
- l'approvisionnement de la région en eau potable ;
- le soutien à l'éducation à travers la construction des écoles, des universités et des centres socioprofessionnels, des centres d'alphabétisation ;
- l'amélioration de l'état sanitaire dans la région à travers la construction, l'équipement et de l'approvisionnement en médicaments (surtout génériques) et en personnel des centres de santé et des hôpitaux ;
- la création d'une banque régionale pour le développement agricole ;
- le renforcement des capacités des structures locales ;
- la prise en compte d'un programme d'éducation environnemental dans les écoles ;
- la création des institutions de micro finances ;

- le développement du secteur primaire ;
- la vulgarisation de l'agro foresterie.

3.4. Relation entre l'état de pauvreté et la dégradation de l'environnement à travers les activités menées par les citoyens de la Guinée forestière

Abordant les principales activités pratiquées par les citoyens de la Guinée forestière en relation avec l'environnement, la quasi-totalité des enquêtés (97%) reconnaissent que l'agriculture à travers la culture sur brûlis, la carbonisation, la commercialisation du bois de chauffe, la chasse par le feu avec commercialisation de la viande de brousse sont les principales activités. Pour le reste des enquêtés (2,98%), en plus de ces activités principales, gravitent quelques unes qui prennent des proportions inquiétantes. Il y a l'orpaillage, le commerce illégal du bois d'œuvre par les exploitants illégaux et même les exploitants légaux sans mesure de compensation (la présence de la société chinoise « Forêt Forte » exportatrice du bois).

Photo I : Activité de l'orpaillage



Cliché HABA, Septembre 2012

S'agissant de l'impact de ces activités sur l'environnement, l'ensemble des enquêtés soit 99,98% affirme que ces activités ont un impact considérable sur l'environnement dans la mesure où l'agriculture qui s'y pratique est une agriculture sur brûlis avec des méthodes encore archaïques.

Cette agriculture extensive a d'énormes conséquences sur l'environnement quand on sait qu'elle se pratique sur de vastes étendues avec un rendement médiocre.

Beaucoup de citoyens et de citoyennes pratiquent la carbonisation et en font une source de revenu. La chasse par le feu quant à elle, est couramment utilisée par les populations et la viande qui est très convoitée est commercialisée, ce qui encourage cette pratique. Il faut signaler que ces pratiques se font sans compensation. La culture de café, de cacao, de palmier à huile, d'hévéa, de cola qui utilise de grandes étendues de terre a aussi un impact sur la santé de l'environnement. Avec la découverte de l'or dans la région, les populations s'activent à extraire du sous-sol ce métal précieux et très convoité. Cette activité prend de nos jours des proportions très inquiétantes car elle n'est pas réglementée et structurée par les autorités compétentes à la base. Ce qui représente un danger pour l'écosystème.

Malgré les immenses potentialités, les atouts climatiques favorables et un sol très riche à l'agriculture, la situation économique des citoyens de la Guinée forestière n'a pas connu d'amélioration au contraire, elle se dégrade continuellement. C'est pourquoi, la quasi-totalité des enquêtés (99,98%) reconnaissent que la situation socioéconomique des citoyens n'a pas connu d'amélioration car pratiquant tous une agriculture essentiellement extensive qui se fait avec un système de rotation très rapproché à cause de la pénurie des domaines cultivables. Une grande proportion de la population vit de l'agriculture, alors que cette zone a connu de 1989 à 2011, une forte affluence des réfugiés fuyant les conflits dans leur pays (le Libéria, la Sierra Léone et récemment la Côte d'Ivoire). Le commerce pratiqué par une minorité de la population, l'insuffisance des institutions de micro finance pour aider les citoyens, l'enclavement de la région et des zones de production, le taux élevé d'analphabétisme et l'insuffisance d'appui au développement agricole malgré la présence des institutions comme le FIDA, le PNUD, viennent allonger la liste.

A ce stade du rapport entre la situation socioéconomique des citoyens et la dégradation de l'environnement, l'unanimité semble se dégager entre les enquêtés (99,98%) estiment bel et bien que la situation socioéconomique décrite plus haut entraîne des conséquences sur l'environnement. Cette situation de précarité leur pousse à exploiter de manière irrationnelle l'environnement. La Guinée forestière qui était connue par la présence de nombreuses et grandes

forêts, présente aujourd'hui un visage alarmant, une végétation totalement rabougrie. Tout cela est encouragé par des agents des eaux et forêts corrompus qui poussent même les citoyens à faire pression sur les réserves forestières de l'Etat.

Concernant la question liée aux activités dégradant l'environnement, 99,98% des enquêtés soutiennent que toutes ces activités pratiquées ont un impact sur l'environnement mais que cela dépend plus de la méthode utilisée. Parmi ces activités, ils ont énuméré entre autres l'agriculture extensive pratiquée dans la région, la chasse par le feu, la coupe abusive du bois de chauffe pour la commercialisation, la carbonisation, l'orpaillage etc.

Sur la base des données recueillies auprès des enquêtés sur les solutions envisageables pour empêcher les citoyens de dégrader l'environnement, 97% affirment que la lutte contre la pauvreté reste et demeure la solution à cette équation à travers l'amélioration des conditions de vie et de travail des citoyens, l'assistance de ces derniers à diversifier les activités surtout celles génératrices de revenu (AGR), l'alphabétisation de la population. Tandis que les 2,98% soutiennent qu'il existe des mesures pour empêcher la dégradation de l'environnement. Pour eux, en plus de la lutte contre la pauvreté et l'analphabétisation, il faut mener des actions de sensibilisation de la population sur les conséquences d'un environnement dégradé, soutenir les associations et les groupements de jeunes à s'intéresser à d'autres activités¹⁰, développer les centres socioéducatives et l'apprentissage de métiers.

A propos de la présence des réfugiés en rapport avec leur impact sur l'environnement, 99,98% des enquêtés sont d'accord que la présence des réfugiés en Guinée forestière a un grand impact sur l'environnement à travers la construction des camps de réfugiés (Lainé et Kouankan etc.), la pression de ceux-ci sur les forêts et sur l'environnement immédiat en général est alarmante. Même les forêts qui étaient classées par l'Etat ont été touchées par ces populations déplacées et leurs hôtes avaient l'obligation de partager leurs terres cultivables. La plupart de ces réfugiés vivent de l'agriculture et de la commercialisation des produits forestiers non ligneux.

Sur la question du rôle du HCR dans la protection de l'environnement dans la région forestière, 90,98% des enquêtés soutiennent que le HCR a procédé et procède toujours au reboisement des anciens camps de réfugiés mais que cela est largement insuffisant car tous les domaines détruits

¹⁰ Des activités comme la saponification, la teinture, les cultures maraîchères, le reboisement, l'élevage, l'artisanat etc....

par les réfugiés sont nombreux et ne peuvent être reboisés par le HCR car ses activités sont beaucoup plus humanitaires qu'environnementales. Les autres enquêtés (9%) soutiennent que le HCR est le premier responsable chargé de la protection des réfugiés et a pour mandat d'assister, de veiller au respect des droits des réfugiés et de leur permettre un retour digne dans leur pays d'origine et qu'il n'a pour objectif de développer une région ou une localité. Selon un enquêté : « le HCR n'est pas en pays d'asile pour le développement de ce pays. Il s'occupe seulement des vivres. De plus, il essaie d'intégrer les réfugiés en faisant des efforts tel que la distribution des semences, des outils et des engrais pour la riziculture. Enfin, il veille à la formation des paysans et à leur subsistance ».

Poursuivant dans la même lancée, ils reconnaissent (9% de enquêtés) que grâce à l'élargissement de son programme, le HCR fait des interventions qui visent à favoriser l'environnement. C'est ainsi que conscient des dégâts que causent les réfugiés dans la région tels que la coupe du bois, la dégradation des terres cultivables, le HCR avait entrepris un projet de reboisement depuis 1992, pour compenser ces dégâts. Ce projet de reboisement couvre une superficie d'environ 230 hectares par année pour toute la région forestière contre 700 hectares déboisés chaque année pour la construction des cases. Selon un représentant du HCR, le coût de ce projet qui est évalué à 130 000 \$ US, mérite d'être augmenté chaque année.

3.5. Perception des citoyens sur le rapport entre le concept de croissance démographique et le concept de développement durable

A ce niveau, les avis sont unanimes sur la possibilité d'établir un lien entre la croissance démographique et le développement durable mais varie en fonction des catégories d'acteurs. Les uns (61,05% de l'échantillon), considèrent que la croissance de la population en Guinée en général et en Guinée forestière en particulier est toujours accompagnée de problèmes de dégradation de l'environnement, la croissance de la pauvreté, les travers sociaux¹¹, difficulté d'accès aux services sociaux de base, rareté des terres cultivables. Pour cette catégorie d'enquêtés, la croissance démographique doit être maîtrisée et soutenue pour permettre à chacun d'avoir accès aux services sociaux de base. Les autres quant à eux, soit 11,71%, la croissance démographique a un impact positif sur le développement durable en ce sens qu'il y a de richesse que l'homme et qu'il

¹¹ En Guinée forestière, les travers sociaux se manifestent à travers la consommation abusive des stupéfiants, la recrudescence de la prostitution, le chômage, la corruption, l'arnaque, l'empoisonnement, les viols et les meurtres.

constitue de ce fait le facteur primordial du développement, c'est un élément fondamental dans la transformation de la nature, l'unité centrale et la structure fondamentale du développement. Pour eux, une population nombreuse restaure l'environnement et est synonyme de main d'œuvre abondante, les uns dans les travaux champêtres et les autres dans d'autres domaines comme le secteur tertiaire et contribue à l'amélioration du revenu et de la production. C'est ainsi que la troisième catégorie, soit 27,22% des enquêtés soutient que la croissance démographique a des effets positifs que négatifs sur le développement durable et que cela se fait sentir dans la région forestière. Pour cette catégorie, l'objectif du développement durable est de définir des schémas viables qui concilient les aspects sociaux, économiques et environnementaux.

Abordant la question de l'incidence de la croissance démographique sur le processus du développement durable, les avis divergent entre les enquêtés et cela les catégorisent en trois groupes distincts :

3.5.1. Les incidences sur le plan social

A ce niveau, 61,05% des enquêtés ont cité au moins trois problèmes dus à l'augmentation de la population dans la région. Ils affirment que l'augmentation de la population dans la région sans aucune mesure d'accompagnement cause d'énormes difficultés qui déstabilisent la cohésion sociale. Au nombre de ces problèmes, ils ont énuméré : l'insécurité due au manque d'encadrement et de contrôle des populations, les conflits domestiques, l'insécurité alimentaire, le chômage chronique des jeunes, les problèmes liés à l'éducation des enfants, la fuite des cerveaux, l'analphabétisme auxquels s'ajoutent l'insuffisance d'infrastructures éducatives et sanitaires , l'insuffisance de routes rendant surtout l'accès très pénible aux services de sécurité dans les quartiers les plus reculés et dans l'acheminement des produits agricoles vers les marchés. Le manque d'air de jeux pour les jeunes, la prostitution qui a ouvert la voie à plusieurs maladies dont le Virus d'Immunodéficience Humaine/Syndrome d'Immunodéficience Acquis (VIH/SIDA) qui fait des ravages dans la région avec un taux de prévalence de 1,7% chez les 15-49 ans (hommes et femmes).

Selon le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP, 2006), le manque et la cherté des logements, la consommation abusive de stupéfiants, le manque d'électricité et d'eau, la cherté du coût de la vie, la montée de l'escroquerie, de l'arnaque et de la corruption, l'exode rural, les conflits de génération sont les conséquences sociales de la croissance démographique sur le

développement durable dans la région forestière. Pour les enquêtés, l'explosion démographique entraîne la dislocation de la cellule familiale à cause des conflits d'héritage, les problèmes de nourriture et d'éducation des enfants. Bref, ils s'accordent sur le fait que l'augmentation de la population face à des possibilités économiques limitées, entraîne une forte demande sociale dans le domaine de l'éducation, la santé, le logement et l'alimentation.

Par contre, 11,71% des enquêtés s'accordent sur le fait que sur le plan social, la croissance démographique maîtrisée et soutenue, améliore les conditions de vie et de travail de la population, renforce la cohésion sociale et indiquent que l'arrivée des réfugiés dans la région a permis aujourd'hui à plusieurs personnes d'apprendre et de parler la langue anglaise, développe les échanges culturels et culinaires et enfin favorise l'accroissement de la main d'œuvre. Le reste des enquêtés, soit 27,22%, reconnaît que malgré les conséquences énormes de la croissance démographique dans la région forestière, elle a résolu plusieurs situations et que le soutien, l'encadrement de cette population nombreuse pourrait être un levier du développement économique, social et environnemental de la région.

3.5.2. Les incidences sur le plan économique

Ici, les réponses des enquêtés sont de plus en plus rares, et tentent d'ailleurs de concilier les volets économiques et sociaux. Quelques uns d'entre eux soit 22% des 61,05% évoquent le chômage et la pauvreté comme étant les conséquences de la croissance démographique sur le plan économique. D'autres encore plus éclairés soit 39,18% des 61,05%, justifient ces maux par l'abondance de la main d'œuvre non qualifiée et le manque d'activités génératrices de revenu. Ils vont plus loin en faisant remarquer que la forte concentration de la population dans la région entraîne toujours un niveau assez élevé de consommation. Cette consommation jointe à la limitation de possibilités financières (bas salaire, chômage, etc.) affecte le niveau de vie des populations, elle réduit le PIB (produit intérieur brut par habitant). Il ya aussi la faiblesse du revenu et la baisse du pouvoir d'achat, la baisse de la production économique, l'insuffisance de stratégies de développement pour la région, l'hypertrophie du secteur tertiaire.

Pour les 11,71% des enquêtés, sur le plan économique, la croissance démographique a favorisé l'utilisation de la main d'œuvre dans les circuits de production de l'huile de palme, de manioc, de banane, de riz, de taro et de patate pour les marchés locaux, le développement des plantations

d'hévéa, de café, de cacao, de cola, etc. Les travaux champêtres en association pour le développement des produits locaux. Enfin, 27,22% des enquêtés, quant à eux sont restés conciliant sur le plan économique.

3.5.3. Les incidences sur le plan environnemental

Sur ce plan, les enquêtés soutiennent que l'augmentation de la population entraîne une dégradation de l'environnement et ce sont les cadres de la direction nationale et régionale du développement durable, les membres des associations de développement, les spécialistes de l'environnement, les institutions et les ONG qui déterminent bien en quoi consiste cette dégradation dans une vision plus générale : « l'accroissement de la population cause une dégradation de l'environnement, telle que la destruction des forêts à travers les mauvaises pratiques culturelles, le déboisement pour procurer aux populations du bois de chauffe et du charbon, les feux de brousse causés par les chasseurs et les cultivateurs ». Cette vision est largement partagée par les cadres de la direction nationale et régionale du développement durable, qui dressent un portrait global de ces incidences sur l'environnement comme la dégradation des forêts et des sols par les activités minières et agricoles, la perte de la biodiversité, les constructions anarchiques ne respectant aucune norme, l'occupation anarchique des domaines réservés, des places publiques, des forêts pour des fins de construction, la production des déchets qui finissent par polluer l'environnement.

Les autorités régionales et les membres des associations de développement, d'ONG et d'institutions semblent aller plus près des populations en évoquant, en plus des incidences déjà citées, les problèmes d'hygiène des populations, principales causes de leurs maladies, le déversement des produits chimiques dans la nature, surtout par les teinturiers après leurs activités, l'incinération des déchets en plein centre ville, le déversement des déchets ménagers dans les caniveaux. Voyons ce que dit un enquêté : « *Pour moi, le constat est amer. L'accroissement de la population dans notre région, cause d'énormes problèmes sur le plan de l'hygiène publique, l'insalubrité des lieux causée par la décharge des déchets ménagers dans les caniveaux devant être drainés par les eaux de pluie en période hivernale, l'exposition des aliments dans les marchés et les écoles, le drainage des eaux usées vers les fleuves sans aucun traitement approprié* ».

Les autres enquêtés par contre soutiennent qu'une population nombreuse encadrée et soutenue est source de préservation de la nature.

Sur la base des données recueillies, la quasi-totalité des enquêtés (99,98%), s'accordent sur le fait qu'il existe dans la région forestière des organes qui s'occupent des questions de développement durable et parmi ces organes, ils ont cité entre autres :

- ❖ La direction régionale du développement durable ;
- ❖ Les ONG comme AUDER et Fauna & Flora International (FFI) ;
- ❖ Le programme Nimba ;
- ❖ Le centre forestier ;
- ❖ Le programme conjoint du PNUD ;
- ❖ Le programme d'appui aux communautés villageoises (PACV) ;
- ❖ La direction régionale des Eaux et Forêts ;
- ❖ Le service national d'aménagement des points d'eau (SNAPE) ;
- ❖ Le fonds international du développement agricole (FIDA) ;
- ❖ Action contre la faim (ACF) ;
- ❖ Wold chimpanze foundation ;
- ❖ Wara Conservation Project ;
- ❖ La CITES (convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvage menacés d'extinction) ;
- ❖ Le programme de gouvernance environnementale en Guinée ;
- ❖ Le programme de renforcement des capacités institutionnelles (PRCI)
- ❖ Le plan national d'action environnementale.

Les actions menées par ces différents organes sont :

- La lutte contre les feux de brousse et l'exploitation abusive des essences forestières ;
- La campagne de sensibilisation sur les enjeux de la conservation et de la protection de la nature ;
- L'appui au développement communautaire ;
- Le reboisement, le renforcement des capacités des ONG locales ;
- L'éducation environnementale des communautés rurales ;
- L'éducation sur la santé (le sida, le choléra, etc.) ;
- Le renforcement des capacités de l'Etat dans la gouvernance environnementale ;

- La protection de la flore et de la faune notamment la protection des chimpanzés qui sont en voie de disparition ;
- L'application des conventions internationales sur la biodiversité ;
- La fourniture de l'eau potable à travers la construction des points d'eau ;
- La formation des populations aux activités génératrices de revenu ;
- Le financement des projets agricoles ;
- La promotion de l'éducation, la santé, l'agriculture, l'élevage, etc.

Concernant les difficultés rencontrées par les organes et les ONG dans la protection de l'environnement, les enquêtés soutiennent que la pauvreté, l'analphabétisme des citoyens et l'arrivée massive des réfugiés constituent les difficultés majeures rencontrées. En plus de ces difficultés, il y a le manque de soutien de l'Etat, les moyens de lutte limités, la mauvaise gestion et le détournement des deniers publics affectés pour la protection de l'environnement, les difficultés dans l'application des conventions nationales et internationales et codes environnementaux.

**LE PROCESSUS DU DEVELOPPEMENT DURABLE EN
GUINEE FORESTIERE**

Ce chapitre est consacré à l'analyse des résultats. Il comprend trois sections. La première explique le développement durable comme la connexion de facteurs multiples. La seconde section quant à elle, fait le rapport entre les concepts de croissance démographique et celui du développement durable avec la perception des néomalthusiens, des bosérupiens et des neutres et enfin la troisième section contrairement à la seconde ouvre la voie aux approches de solution et perspectives pour la promotion du développement durable en Guinée forestière.

4.1. Le développement durable : Connexion de facteurs multiples

Cette section est une analyse profonde des différentes définitions du développement durable données par les citoyens de la région forestière lors de l'enquête de terrain.

De façon générale, il est apparu que le développement durable n'est pas perçu de la même façon par tous les citoyens de la Guinée forestière. Chacun, en fonction de son degré d'information, de ses attentes, de ses humeurs, de ses connaissances et de ses convictions propres, a tenté de dire en peu de mots ce qu'il sait de cette notion en s'appuyant soit sur l'aspect social (assimilation à la fourniture des services sociaux de bases), soit économique ou environnemental ; ou encore, sur la combinaison de deux de ces aspects, ou plus rarement les trois.

Cependant, un point reste commun à toutes ces définitions ; celui de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations. C'est ainsi que, certains feront remarquer que « le développement durable concerne toutes initiatives visant à améliorer les conditions de vie des populations dans un environnement adéquat », pendant que d'autres l'estimeront comme « un investissement à long terme permettant d'améliorer les conditions de vie des populations » ; ou encore comme « un processus de changement qualitatif et quantitatif avec pour finalité l'épanouissement des populations ». Ces définitions évoquées par les enquêtés se recoupent avec celle donnée par les spécialistes du développement durable car selon eux, le développement durable repose sur la prise en compte des besoins des populations, et plus particulièrement les besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité.

Dans le cadre de cette étude, la population démunie s'apparente à la jeunesse et aux femmes de la région forestière. En effet, sur la base des données collectées, il ressort que plus de la majorité de la population de l'étude est jeune. Cette affirmation est largement soutenue par la moyenne d'âge égale à 36.5 ans et les 75,22% des membres de l'échantillon dont l'âge est compris entre 20 et 45

ans. Ces statistiques confirment les données recueillies par le FNUAP (2005) selon lesquelles 44,4% des populations ont en moyenne 14 ans et 52,2% ont moins de 40 ans.

Cette grande proportion de la jeunesse dans la région découle en grande partie, de leur déplacement massif des campagnes vers les grandes villes à la recherche du bien-être et d'une vie décente. Ainsi les villes de la région comme Nzérékoré, Kissidougou, Gueckédou, Lola et Beyla deviennent pour ces jeunes un véritable pôle d'attraction où ils viennent de toutes les régions du pays pour y chercher du travail surtout avec l'arrivée massive ces derniers temps des sociétés minières et la découverte des carrières ; pour étudier ou apprendre un métier. Une fois en ville, l'appartenance à une association d'entraide ou de ressortissant de leur localité ou encore de développement ; la pratique du métier d'enseignant ou de commerçant, d'orpailleur, d'exploitant forestier ou de chauffeur de taxi moto deviennent pour eux, non seulement un excellent moyen d'intégrer la culture du milieu, mais aussi, la façon la plus idéale de réaliser leurs objectifs économiques de développement. C'est ce qui explique la forte représentation de ces jeunes dans les associations de développement, dans les établissements d'enseignement scolaires publics et privés, ainsi que dans le secteur du commerce à travers la région.

Mettre l'accent sur les générations futures consiste à prendre en charge les besoins de cette jeunesse. C'est ce que met certainement en exergue Socrate quand il dit que : « l'homme est le terme unique par lequel tout commence et tout fini », la jeunesse de la région forestière est aux yeux des populations résidentes : "le terme unique d'où partent et reviennent toutes initiatives visant le développement durable de la région". C'est ce que disent ces citoyens lorsqu'ils affirment que : « le développement durable est toutes bonnes actions susceptibles de prendre en compte la vie des générations présentes et futures ».

Ainsi, l'analyse profonde de cette préoccupation des populations à prendre en compte les problèmes de la jeunesse, notamment, la lutte contre le chômage et le renforcement de leurs capacités, laisse croire que cet engagement n'est pas fortuit et, permet de distinguer deux fonctions : une fonction manifeste et l'autre latente.

Dans la fonction manifeste, les citoyens pensent agir pour épargner la jeunesse du chômage, renforcer ses capacités d'action et favoriser sa prise en charge par elle-même, en somme, il s'agit de promouvoir son autonomie. Alors que dans celle latente, l'agissement des populations n'est pas

que signe de générosité ou de soutien aux actions de la jeunesse. Elle résulte de leur peur de l'insécurité. Car, il paraît clairement que lorsqu'une population est majoritairement composée de jeunes non qualifiés, peu éduqués et peu conscients ne vivant que du quotidien, il y a une forte chance que ces jeunes entreprennent dans leur milieu des actions susceptibles d'affecter négativement la sécurité des populations et de leurs biens, de perturber l'ordre public. A la limite, cela peut se traduire par l'adoption par ces jeunes de comportements déloyaux hautement réprimés par la société.

Ces différentes conditions déplorables dans lesquelles vivent les jeunes, les prédisposent à toutes tentatives de manipulation quel que soit le but poursuivi comme en témoignent les actes de vandalisme et les casses d'édifices publics lors des manifestations populaires. Tout ceci est le signe d'une rupture totale de dialogue entre les instances de prise de décision et les communautés à la base. Cette vision craintive des populations de la couche juvénile est en liaison parfaite avec leurs connaissances de la croissance démographique, de ses causes et surtout de ses incidences sur les plans social et économique, choses largement évoquées par la plupart des répondants lors de l'enquête de terrain.

A la lumière de toutes ces analyses, il est à déduire que le bonheur et la stabilité d'une nation, résulte de la capacité de cette nation à créer des conditions favorables à l'épanouissement de sa jeunesse par le biais de l'éducation et la mise en place d'une politique d'emploi durable de cette jeunesse.

Par ailleurs, il ressort de l'analyse que toutes ces réalités autour du concept de développement durable trouvent leur place dans le grand champ du développement durable à travers leur prise en compte de tel ou tels autres aspects constituant les trois piliers du développement durable que sont le progrès économique, la justice sociale et la préservation de l'environnement. Cela signifie que la méconnaissance du développement durable par les citoyens de la Guinée forestière est plus liée à une question de terminologie, de jargon technique employé surtout par les spécialistes du développement dans un monde majoritairement constitué d'analphabètes ; ce qui ne signifie pas une ignorance totale des éléments référents aux composantes de ce développement. Un développement dont la durabilité fait allusion, selon les citoyens, au long terme, à une longue période, contrairement à la vision que partage la commission mondiale sur l'environnement et le

développement dans le rapport Brundtland qui, pour sa part, fait référence à la prise en compte des besoins des générations futures dans la satisfaction des besoins des générations présentes.

4.2. Rapport entre le concept de croissance démographique et celui du développement durable dans la région forestière

L'analyse des incidences de la croissance démographique sur les trois piliers du développement durable que sont : l'équité sociale, la performance économique et la préservation de l'environnement, démontre la possibilité effective d'établir une jonction entre la croissance démographique et le développement durable.

Lors des enquêtes sur le terrain, les répondants ont mis l'accent sur un certain nombre de faits, en procédant au croisement entre composantes du développement durable, pour affirmer que l'augmentation de la population face à des possibilités économiques limitées, entraîne une très forte demande sociale ; ou encore qu'une forte concentration de la population entraîne toujours un niveau de consommation assez élevé.

En examinant ces déclarations, il est constaté avec les néo-malthusiens que l'accroissement de la population peut se révéler comme un frein au développement s'il n'est pas contrôlé et maîtrisé. Car, parler simplement de l'augmentation ou de la forte concentration de la population, suppose implicitement une prise en compte du milieu physique en termes de disponibilité des ressources nécessaires à la satisfaction des besoins de cette population, puisqu'une population ne peut vivre que sur un territoire déterminé dont elle transforme les ressources en vue de les rendre aptes à la consommation pour satisfaire ses besoins vitaux et secondaires. D'où par conséquent, l'homme est perçu comme étant le reflet de son milieu. Comme pour dire que, la qualité de la vie de l'être humain est fonction de la nature de son milieu, et donc, de son environnement. Or, lorsqu'une population est concentrée dans un milieu (phénomène anormal), les possibilités du milieu dans lequel vit cette population, se réduisent automatiquement au fur et à mesure que cette population augmente ; cela signifie que le rythme de renouvellement de la population dans le sens de l'accroissement dans un milieu déterminé, est inversement proportionnel à celui de son environnement, s'il n'est accompagné d'aucune mesure. Cette réduction automatique des possibilités du milieu à fournir les ressources nécessaires au maintien en vie de cette population,

est due à la consommation, qui n'est autre qu'une façon économique de se comporter, de tirer profit de l'environnement pour satisfaire les besoins.

Mais, plus la population augmente, plus la demande en ressources naturelles par personne augmente et plus la consommation de ces ressources devient énorme. Cette consommation produit autour de nous et par nous-mêmes assez de déchets solides ou liquides qui parfois nuisent à notre propre santé lorsqu'ils sont mal gérés. Ces déchets abandonnés autour de nous polluent le cadre de vie, l'environnement, compromettent la santé et réduisent véritablement la capacité de production et de création de richesse. En un mot, ces déchets ralentissent la marche vers le développement, sans pour autant oublier que l'objectif de tout programme de développement est de contribuer de façon durable à l'amélioration des conditions de vie des populations et ce, dans un environnement sain et en parfaite santé.

Partant de cette analyse, il est judicieux de convenir avec les cadres de la Direction Nationale du Développement Durable (DNDD), pour affirmer que, la prise en compte de l'aspect environnemental dans tous les programmes et projets de développement, dans tous les domaines d'intervention des citoyens et citoyennes, peut permettre aux populations de la Guinée forestière de développer durablement leur région. Egalement, l'approfondissement des connaissances des citoyens et citoyennes de la région forestière de l'interrelation Population-Développement-Environnement (PDE) et de sa prise en compte dans l'élaboration de leurs perspectives de développement, leur permettraient de mieux saisir le concept de développement durable et de se l'approprier comme suit :

- Population (P) : Pour parler de l'homme dans tous ses rapports avec ses semblables (relation de pouvoir entre gouvernés et gouvernants) et de l'interdépendance qui régit leurs vies, bref, leurs rapports sociaux de développement (aspect social) ;
- Développement (D) : Pour désigner toutes les actions entreprises par l'homme pour transformer la nature, produire les biens et services nécessaires qu'il consomme pour satisfaire ses besoins vitaux et secondaires (aspect économique) ;
- Environnement (E) : Pour désigner le cadre de vie de l'homme, base matérielle et support de toutes activités humaines. Seule sa prise en compte augure un avenir radieux de l'homme, de ses activités et même des générations futures (aspect environnement).

En outre, ces analyses montrent qu'il existe un rapport étroit entre croissance démographique et développement durable. En d'autres termes, la croissance démographique démesurée compromet dangereusement le développement durable. Lorsque la croissance démographique n'est pas soutenue par un programme adéquat prenant en compte les besoins des composantes sociales, elle influe négativement sur le développement socio-économique des générations à venir car l'accroissement de la population cause une dégradation de l'environnement, elle détruit les forêts à travers les mauvaises pratiques culturelles, les feux de brousse causés par les chasseurs, le déboisement pour procurer aux populations le bois de chauffe, le charbon et les produits de subsistance.

L'inadéquation entre la croissance démographique et les possibilités du développement ont été aussi l'objet de nombreuses publications par les tenants des thèses néo-malthusiennes.

4.2.1. Perception néomalthusienne

Malthus et ses disciplines stipulent que les subsistances ont tendance à croître en progression arithmétique et la population en progression géométrique, si elle n'est pas freinée. Avec cette théorie, il est remarqué que la population creuse elle-même sa propre souffrance car pour eux, la forte croissance démographique du tiers-monde entraîne dans certains espaces déforestation, désertification, érosion des sols et tensions sur les ressources en eaux. Il faut remarquer que le vrai problème de développement est le rapport entre une forte croissance démographique et une croissance économique faible avec des conséquences environnementales énormes car avec cette forte pression démographique sur les sols, ils sont devenus par endroits pauvres et improductifs. Pour pallier aux conséquences néfastes de la croissance démographique sur le développement durable, les néo-malthusiens soutiennent que les naissances doivent être proportionnées aux subsistances. Pour y parvenir, ils estiment qu'il faut un nouvel ordre social sans passer par une révolution violente reposant sur une maternité librement consentie ; une éducation saine et complète et une nouvelle organisation sociale.

En Guinée forestière, 61,05% des enquêtés considèrent que la croissance de la population est accompagnée de dégradation de l'environnement, de l'appauvrissement des sols du à la forte pression exercée par cette population, la croissance de la pauvreté et des travers sociaux, les difficultés d'accès aux services sociaux de base. Cette vision est partagée par LESTER Brown cité

par TRAORE (2010) qui affirme qu' « aujourd'hui, toutes les guerres, les troubles sociopolitiques, les tensions sociales sont fondées sous la pauvreté de la majorité qui n'arrive pas à subvenir aux besoins les plus élémentaires ». Pour ces enquêtés, cette croissance démographique doit être maîtrisée, contrôlée et soutenue pour permettre une stabilité entre la population et les ressources disponibles.

4.2.2. Perception bosérupienne

Cette vision pessimiste de la croissance démographique est en contradiction avec les tenants de la philosophie bosérupienne. Ester BOSERUP et ses disciples soutiennent la thèse selon laquelle l'augmentation de la population au-delà de ce que les terres peuvent supporter peut mener à une évolution des techniques agraires (intensification) accompagnée d'une gestion durable des ressources et apporter ainsi une réponse à une crise écologique potentielle. En effet, les partisans de cette école se montrent plus optimistes au sujet des capacités des êtres humains à résoudre les problèmes. Selon eux, il est à peu près sûr que le progrès de la science et de la technologie se poursuivront dans un avenir prévisible et permettra à plus d'êtres humains de vivre sur la terre avec un niveau plus élevé de consommation matérielle réelle par habitant car le réservoir de ressources potentiellement exploitables de la terre est vaste.

Cette réalité en Guinée forestière est soutenue par 11,71% des personnes enquêtées qui pensent que la croissance démographique a un impact positif sur le développement en ce sens qu'il n'y a de richesse que l'Homme et que ce dernier est un facteur de développement, un élément important pour la transformation de la nature. Poursuivant dans la même lancée, ils approuvent qu'une population nombreuse ait synonyme de main d'œuvre abondante et est encline à restaurer l'environnement dégradé. Cette main d'œuvre est utilisée dans les circuits de production tel que le riz, l'huile de palme, la banane, le manioc, la patate et le taro ainsi que dans les plantations de café, de cacao, de palmier et d'hévéa (qui se développent énormément dans la région forestière) et de cola. Il faut remarquer que pour ces 11,71% d'enquêtés, la première richesse de l'homme est incontestablement le nombre de ses progénitures (prestige social et ressources économiques, etc.).

Par ailleurs, cette vision néo-malthusienne corrobore avec celle de la théorie de la complexité pour examiner le problème complexe¹² du développement durable dans la région forestière dans la mesure où elle prend en compte tous les facteurs indispensables au développement allant dans le sens de la promotion du développement durable.

4.2.3. Perception des neutres

Pour certains enquêtés (27,22%), la croissance démographique a des effets positifs et des effets négatifs sur le développement durable dans la mesure où la finalité de ce dernier est l'amélioration des conditions de vie et de travail des populations tout en définissant des schémas viables qui concilient les aspects sociaux, économiques et environnementaux.

4.3 Perspectives/approches de solutions pour la promotion du développement durable

4.3.1. Les approches de solutions

Dans le souci de promouvoir un développement durable de la région, les enquêtés soutiennent que la mobilisation des ressources humaines et matérielles ainsi que leur gestion rationnelle, l'éducation sur les valeurs environnementales, une implication directe des populations dans les actions et programmes de développement, une stratégie pour appuyer les communautés rurales, la promotion des activités de production améliorée en agriculture, la création d'emploi, l'amélioration des conditions de vie et de travail des populations, la mise en œuvre des politiques de régulation de la démographie sont les principales mesures à envisager pour promouvoir le développement durable de la région. Pour eux, il faut aussi œuvrer dans le cadre de l'unité et la paix entre les fils de la région parce que c'est dans la paix que nous pouvons construire un avenir radieux et parvenir à un développement durable ; initier une politique de décentralisation et mettre les fonds à la disposition des conseillers généraux régionaux afin que chaque région se prenne en charge ; aider les organes chargés du développement dans leurs actions ; encourager la création des coopératives agricoles et diversifier les activités génératrices de revenu.

Une catégorie d'enquêtés (15%) de l'échantillon affirme que le développement durable de la région passe nécessairement par la résolution de la question de pauvreté des citoyens,

¹² Le problème complexe du développement durable dans la région forestière est l'ensemble des difficultés liées à son développement. Ce sont : le chômage, la dégradation de l'environnement, le poids du facteur démographique, l'analphabétisme, la santé, l'éducation, la gouvernance locale, etc.

l'analphabétisme, la prise en compte des besoins des jeunes et des femmes et par le renforcement de leurs capacités, compte tenu de leurs effectifs. Certains citoyens pensent que la promotion du développement durable dans la région passe par la participation de chacun et de tous au processus de développement car selon eux, chaque citoyen doit s'acquitter de ses droits et devoirs vis-à-vis de l'Etat.

Plus loin encore, les membres d'associations, les spécialistes, les ONG et instituts soutiennent que la première solution repose sur l'adoption des mesures transversales permettant de freiner l'accroissement de la population dans les centres urbains. Ces mesures consistent : « à créer d'abord en campagne, les conditions pouvant permettre aux jeunes de rester en place, de promouvoir l'éducation sexuelle des populations et les inciter à l'utilisation des méthodes contraceptives, enfin, revenir dans les communes pour faire face aux besoins de la jeunesse par la création des activités génératrices de revenu ».

Pour les autorités régionales « nous ne saurions parler de développement durable dans notre région, si les forces vives que sont les citoyens n'ont rien à manger. Il faut donc assurer l'auto-suffisance alimentaire par la mise en valeur des plaines que regorge la région, une autre façon de faire occuper la jeunesse et de l'épargner de toute tentative de manipulation par les politiciens ».

A ce stade, les enquêtés soutiennent que les autorités régionales doivent être animés d'une réelle volonté politique de développement de la région à travers la prise en compte des besoins des populations et pour cela, il faut :

- Créer des conditions favorables à l'insertion des jeunes ;
- Associer les citoyens aux prises de décisions surtout dans la prise en compte des impacts sociaux et environnementaux pour éviter les conflits entre les populations et les sociétés minières (cas de la société minière brésilienne Vale et la population de Zowota);
- Améliorer la gouvernance locale ;
- Sensibiliser et impliquer les citoyens dans la protection de l'environnement ;
- Encourager l'utilisation des méthodes contraceptives ;
- Veiller à l'application des conventions nationales et internationales ;
- Jouer le rôle de guide et d'orientation ;
- Elaborer des plans de développement à travers des diagnostics participatifs des communautés rurales pour dégager leurs besoins réels;

- Appliquer les normes et procédures de protection de la nature et de la production.

Au niveau des citoyens :

- Participation à la gestion et la protection de l'environnement ;
- Respect des lois et conventions liées à la biodiversité ;
- Adoption des comportements responsables dans la gestion de l'environnement et des ressources naturelles;
- Diversification des activités génératrices de revenu.

Concernant les actions à mener pour aboutir à une stabilité entre la croissance démographique et le développement durable, les enquêtés inventorièrent une série d'actions comme:

- L'éradication de la pauvreté sous toutes ses formes;
- La valorisation des ressources du sol et du sous-sol tout en assurant l'équilibre socio-culturel, économique et environnemental pour le bien-être de tous ;
- L'octroi d'une éducation de base solide à la couche juvénile ;
- Le développement des moyens de communication (routes, les NTIC, l'informatique etc..) ;
- La sensibilisation de la population en matière de protection de l'environnement et de la conservation de la biodiversité ;
- La promotion de l'éducation environnementale ;
- L'encouragement à des méthodes de contraceptions.

4.3.2. Les perspectives

Comme perspective, les cadres de la direction nationale du développement durable, suggèrent que seule la prise en compte de l'environnement dans les différents domaines d'intervention de l'homme, permettra de sauver la biodiversité et laisser un héritage aux générations à venir. Certains citoyens soutiennent que : « pour atteindre cet objectif, l'Etat doit tout mettre en œuvre pour fournir en abondance l'électricité et l'eau pour garantir la création des petites et moyennes entreprises (PME), renforcer la sécurité et mieux éduquer la jeunesse ».

D'autres enfin, voient dans l'instauration de la bonne gouvernance, la participation des citoyens à la prise et la gestion des questions de développement de la région, dans la transparence, la lutte contre les travers sociaux, l'impunité, en un mot l'instauration d'une vraie démocratie pour promouvoir le développement durable dans la région forestière de la Guinée.

**DE L'ANALYSE DES FACTEURS DE DEGRADATION
DE L'ENVIRONNEMENT AUX PREALABLES DU
DEVELOPPEMENT DE LA GUINEE FORESTIERE**

5. Facteurs de dégradation de l'environnement dans la région forestière de Guinée

5.1. La pauvreté

Selon l'UNFPA/Ministère du plan (2011), les populations ont défini la pauvreté en parlant de leur vécu et de tout ce qui a trait à leur dignité et leur religion. Ceci étant, c'est à partir de cette définition que l'évaluation de la pauvreté sera examinée. En effet, selon la même source, cette approche corrobore la perception des ménages sur les différentes facettes de la pauvreté : insuffisance des moyens pour se nourrir (25%), manque de revenu (15%), manque de travail (11,6%) et incapacité à satisfaire une série d'autres besoins tels que se soigner (11,2%) et obtenir un logement décent. Comme le montre la définition, la pauvreté est un concept multidimensionnel, recouvrant des déficits dans plusieurs domaines comme les revenus, la consommation, l'éducation, la santé, l'eau potable, l'énergie, la participation à la prise de décision, les capacités techniques.

Dans cette même dynamique, DUBOIS (2000) cité par BIAOU (2005) circonscrit la pauvreté par ses dimensions multiples en ces termes : « la pauvreté sociale (correspond à la faiblesse du capital social), la pauvreté culturelle, la pauvreté politique, la pauvreté éthique et la pauvreté économique, cette dernière étant composée des aspects monétaires, des aspects liés aux conditions de vie et des aspects liés aux potentialités des individus ».

Malgré les immenses potentialités¹³ dont regorge la Guinée forestière, la vie de ses citoyens n'a pas connu d'amélioration avec un taux de pauvreté élevé soit 66,7% en milieu rural et 54,2% en milieu urbain. (SRRP, 2006).

Cette situation de pauvreté réelle est palpable sur tous les plans de la vie des citoyens de la région surtout dans l'accès aux services sociaux de base et jusque dans la capacité d'innover qui est sans doute le produit d'un niveau élevé de compétence humaine. Celle-ci est d'une part, un effet d'une certaine dégradation de l'environnement et d'autre part une cause de destruction de celui-ci avec souvent la complicité des agents forestiers moyennant de l'argent.

Aujourd'hui, par le fait de l'homme, on assiste à de graves problèmes de gestion de l'environnement qui devient de plus en plus fragile dans toute la région avec pour corollaire la disparition accélérée du couvert végétal, la diminution des ressources animales et la pollution.

¹³ Un climat tropical et humide de 9 à 11 mois de pluies, une végétation dense avec un environnement naturel extrêmement riche et constitué de sols propices à diverses cultures, l'existence de nombreuses curiosités naturelles, poumon économique du pays à en juger par l'importance et la diversité de ses productions agro-pastorales, la richesse de son sol et sous-sol (doté d'un fort potentiel minier) très largement sous exploité.

Avec la détérioration du cadre macroéconomique de la région ces dix dernières années et l'installation rapide des réfugiés dans les années 90, suite aux conflits à ses frontières, la pauvreté a été accentuée (plus de 50% des guinéens sont pauvres)¹⁴ et l'environnement en général a été confronté à des pratiques incontrôlées de déboisement culturel, de carbonisation, de feux de brousse, de l'élevage extensif, de l'exploitation anarchique des forêts par l'agriculture itinérante sur brûlis, la coupe du bois d'œuvre ; du braconnage qui s'effectue généralement dans les forêts classées et réserves de faune avec l'utilisation d'arme de guerre ; de l'exploitation des mines et des carrières souvent effectuée sans aucune étude d'impact environnemental et social affecte négativement les ressources en eau et l'environnement ; de l'usage des techniques agricoles inappropriées qui entraîne une dégradation poussée de l'environnement due principalement à la disparition du couvert végétal et à l'érosion des sols ; de l'orpaillage et du problème d'assainissement dans les principaux centres urbains de la région.

Les conséquences de ces pratiques se font sentir par l'aggravation de la pauvreté suite à la baisse de la production animale et végétale, la modification des régimes des cours d'eau, l'amenuisement des ressources aquatiques et faunistiques, la pollution du milieu ambiant, la prolifération des maladies liées à l'insalubrité comme le choléra, la fièvre typhoïde et le paludisme.

Pour survivre, la population rurale estimée à 66,7%, exploite les ressources naturelles. La dégradation de celle-ci accroît la pauvreté, laquelle empire la dégradation. D'après la DSRP2 (2007), la pauvreté continue d'être un phénomène rural car 66,7% de ces populations vivant dans ce milieu sont pauvres et contribuent à 86% à la pauvreté globale. La question de pauvreté est un problème complexe ayant pour origine des perturbations endogènes telles :

- Le régime d'accès ouvert sans mécanisme de distribution équitable des avantages, sans droits et devoirs clairement reconnus ;
- L'insécurité politique par la non-participation des groupes, des organisations et de certains individus à l'identification et à la mise en œuvre des choix d'intérêt.

Les alternatives économiques sont insuffisantes ou inexistantes. En conséquence, la presque totalité de la population active est orientée vers l'exploitation des ressources naturelles notamment les ressources biologiques. Les populations qui vivent dans le milieu rural, notamment dans les écosystèmes fragiles ne bénéficient pas de solutions économiques de remplacement (par exemple

¹⁴ UNFPA/Ministère du plan, 2011, *Etude sur la population en Guinée : Situation actuelle et défis futurs*, Conakry, UNFPA/Ministère du plan.

des sources d'énergie électrique qui pourraient être substituées à l'énergie de bois, ou la viande de boucherie à la place de la viande de brousse).

D'une manière générale, la dégradation des écosystèmes et de leurs ressources naturelles est associée aux modes d'exploitation et les pressions reflètent directement les possibilités des exploitants.

Pour l'UNESCO cité par SAUVE et *al* (2003, p : 47), « la pauvreté rend difficile l'accès à l'éducation et aux autres services sociaux de base et favorise l'accroissement de la population et la dégradation de l'environnement. Réduire la pauvreté est donc un objectif essentiel et une condition sine qua non de la viabilité. [...] La pauvreté est elle-même une forme de dégradation de l'environnement ».

5.2. L'analphabétisme

Enfin, l'un des problèmes auquel se heurtent les populations est l'analphabétisme de la grande majorité d'entre elles. Cet analphabétisme accentue la pauvreté et a atteint selon le rapport national sur le développement humain (RNDH, 1997) cité par l'UNFPA/Ministère du plan (2011) 81% des femmes et 56% des hommes. Pour l'Enquête Intégrée de Base pour l'Evaluation de la Pauvreté (EIBP, 2002/2003), le taux d'analphabétisme des adultes de plus de 15 ans est de 65% en zone urbaine et 83,9% en milieu rural.

Toutes ces caractéristiques évoquées plus haut et en plus de l'arrivée massive des réfugiés dans la région ont des répercussions sur l'état de santé de l'environnement immédiat dans la mesure où les populations rurales, pour satisfaire leurs besoins vitaux (nourriture, logement, santé, énergie, revenu, etc.) exploitent sans discernement les ressources. Les pressions économiques et démographiques conduisent ces usagers à revenus faibles à une surexploitation des forêts à un rythme supérieur à celui de leur régénération.

5.3. Les réfugiés

Comme souligné plus haut dans le chapitre précédant, les citoyens de la Guinée forestière ont des pratiques écologiques qui nuisent à la forêt, ceci est due à leur état de pauvreté, au taux élevé d'analphabétisme et de l'arrivée massive des réfugiés. Il s'ensuit que l'arrivée de ces derniers en grand nombre dans la région n'a fait qu'aggraver cette situation de pauvreté. En effet, les témoignages recueillis sur le terrain auprès des enquêtés, laissent croire que les secteurs (forestier,

agricole, et socio-économique) ont été lourdement affectés par ce problème social. Il serait intéressant de connaître le réfugié et son impact sur son environnement d'accueil.

Ainsi pour le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR, 2007: en ligne), le réfugié est considéré comme " une personne qui, pouvant craindre de manière fondée d'être persécutée en raison de sa race, religion, nationalité, appartenance à un groupe ethnique déterminé ou opinion politique, se trouve hors du pays dont elle possède la nationalité et ne peut ou, en raison de sa crainte, ne veut se placer sous la protection de ce pays, ou qui étant apatride se trouvant à l'extérieur du pays de sa résidence habituelle en raison de certains événements ne peut ou ne veut y retourner en raison de cette crainte".

Pour Amnesty International (2012: en ligne): "un réfugié ou une réfugiée est une personne qui a fui son pays parce qu'elle a subi des violations de ses droits fondamentaux du fait de son identité ou de ses convictions, et dont le gouvernement ne peut pas ou ne veut pas assurer la protection. De ce fait, elle a été contrainte de demander à la communauté internationale de la protéger".

Pour les enquêtés, est réfugiée, toute personne qui est venue du Libéria, de la Sierra Leone et de la Côte d'Ivoire vers la Guinée à la suite des drames qui sont survenus dans ces pays.

En Guinée comme partout ailleurs au sud du Sahara en général, et en Guinée forestière en particulier, la grande majorité de la population rurale a la générosité d'accueillir les réfugiés. Cet acte de générosité n'est pas sans conséquence sur l'environnement forestier. Or, ce secteur forestier est confronté à des difficultés dues à la pauvreté des populations rurales. Cette présence massive de ces réfugiés dans leur zone d'accueil, a des incidences sur l'environnement. Selon le UNCHR (1995) cité par TRAORE (1997), l'impact des réfugiés sur l'environnement est de deux ordres : le premier, direct, plus visible a pour indicateurs la déforestation, la maladie provoquée par l'eau polluée...l'impact indirect inclut, l'érosion des sols, l'épuisement général des ressources, la raréfaction de la faune et de la flore, les risques accrus d'inondations et de feux de brousse, etc. S'agissant du premier ordre, les répondants affirment que la présence des réfugiés a fait stimuler le taux de criminalité et de la prostitution causant ainsi des maladies tel que le VIH/SIDA dont le taux de prévalence dans la région est de 1,7% selon le SRRP (2006), la naissance des bidonvilles pour ceux qui refusent d'habiter dans les camps, l'augmentation des allocations de logement et la hausse des prix des denrées de première nécessité surtout pendant la période de soudure (demande supérieure à l'offre). Cette présence de réfugiés, toujours selon les enquêtés a provoqué la

déforestation à travers la construction massive des camps de réfugiés dans les zones déjà fragiles ; l'augmentation anarchique de la densité des populations humaines et animales ; l'accroissement de l'exploitation commerciale de l'environnement ; la difficulté d'une évaluation et planification environnementales.

Cette dégradation poussée de l'environnement a amené les populations autochtones à être réticentes face aux nouvelles demandes d'acquisition de terre car pour eux, l'UNHCR, ne les aide pas pendant les distributions de kits alimentaires et dans la protection de leur environnement. Fort est de constater que ce cri de cœur des populations autochtones n'est pas tombé dans de sourdes oreilles car cette organisation onusienne a entrepris le reboisement des zones dégradées malgré l'insuffisance des moyens affectés à la reconstitution du couvert végétal. Il faut savoir aussi que l'institution onusienne chargée des réfugiés intervient plus dans la protection des réfugiés que dans la protection de l'environnement.

Photo II : Zone dévastée par les réfugiés en Guinée forestière



Cliché HABA, Septembre 2012

Cependant, il est judicieux de remarquer que la présence des réfugiés dans la région forestière n'a pas seulement été que désastre car 11% des enquêtés soutiennent que la présence des réfugiés a influencé les modes de vie à travers l'apprentissage de la langue anglaise, l'apport de nouvelles techniques culturelles surtout dans l'aménagement des bas fonds qui ont permis d'augmenter les

rendements agricoles. On note également un apport dans le domaine culinaire avec la diversification des mets, l'apport de nouvelles techniques dans les domaines de la saponification et de la teinture pour les tissus, on constate à l'instar des autres régions, l'évolution des coiffures ou des tenues vestimentaires, ce qui a contribué au modernisme et à l'émancipation des populations forestières etc.

De tout ce qui précède, il est à remarquer que la présence des réfugiés dans la région forestière a eu des incidences sur la dégradation de l'environnement et a posé de véritables problèmes de développement d'une part et de l'autre, elle a été bénéfique à travers l'apprentissage de la langue anglaise et les différents apports aux modes de vie des populations. Cette réflexion sur le développement de la région ouvre la voie sur les axes prioritaires qui permettront d'amorcer un véritable développement durable de la région dans la section suivante.

5.4. Les axes prioritaires pour la promotion du développement de la Guinée forestière.

La région de Nzérékoré ou la Guinée forestière ou encore la région forestière avec ses 45,958 km² de superficie, ses 2.228.013 habitants et sa forte densité de 48,5 habitants/km² (SNU: 2007) est le poumon économique du pays avec ses immenses potentialités (agricoles, minières, hydro-électriques, touristiques, forestières, etc.). Elle a malheureusement connu dans les années 2000, une agression des forces rebelles venues du Libéria et de la Sierra Leone. Cette agression rebelle a trouvé une situation difficile de pauvreté et de conflit interne entre les groupes socio linguistiques Guerzé et Konianké ; Toma et Toma mania, ce qui a eu des répercussions sur le tissu social et l'unité de la région.

Nonobstant les nombreux atouts et potentialités dont elle dispose, la Guinée forestière connaît un retard énorme dans son développement, l'enclavement apparaît comme une contrainte majeure à surmonter.

La quasi-totalité des enquêtés (99,98%) de l'échantillon de l'étude, soutient que pour un développement durable de la région, il faudra résoudre l'épineuse question de la paix entre les communautés qui vivent ensemble depuis des décennies car pour eux, qui parle de développement durable parle obligatoirement de paix, d'entente, de justice sociale et d'équité entre les citoyens, ce qui est un gage de paix durable. Ils estiment que cette stratégie s'adossera sur la gouvernance, considérée comme un catalyseur de changement.

Pour eux, il s'agira, en particulier de rétablir le dialogue entre les populations elles-mêmes, réconcilier l'administration avec les administrés à travers les textes en la matière.

En plus du dialogue entre les composantes de la population, la gouvernance démocratique, l'enclavement de la région, l'accent sera mis prioritairement sur l'amélioration des infrastructures de base (le profilage des routes interurbaines, l'amélioration de la desserte en eau potable et en électricité et des moyens de communication).

Selon la SRRP(2006), la région de Nzérékoré, de par sa richesse en ressources naturelles et agricoles est réputée être le grenier du pays. Il s'agira de valoriser ces ressources pour promouvoir la sécurité alimentaire (par le biais de la relance des activités agricoles) et améliorer les revenus des populations. L'atteinte de cet objectif sera subordonnée à l'élimination des contraintes pesant sur le développement du secteur rural (agriculture et élevage). Pour y arriver, la protection et la conservation des ressources naturelles apparaissent comme un passage obligé. Ainsi, pour les enquêtés, les axes prioritaires pour un développement durable de la région sont :

5.4.1. L'amélioration des infrastructures de base

La défektivité du réseau routier compromet la circulation normale des biens et des services et constitue un frein à la croissance économique de la région. La stratégie consistera à l'amélioration des principaux axes routiers comme la nationale Macenta-Kissidougou, qui constitue un calvaire pour les populations pendant la saison des pluies, les routes secondaires pour faciliter le drainage des produits vers d'autres centres de consommation et d'approvisionnement de la région en biens et équipements. Il s'agira de la construction et l'entretien mécanisé des routes, la construction et la rénovation d'infrastructures de transport dans toutes les préfectures, les aéroports dans les préfectures, la construction de l'axe Nzérékoré-Beyla-Kousankoro ; l'axe Nzérékoré-Yomou ; l'axe Lola-N'zoo ; l'axe de la route café (Bofossou, RN Kissidougou) et l'entretien mécanisé de la route Sérédou-Kouankan-Beyla etc...Pour ce fait, il faut promouvoir :

- Le développement des moyens de communication et de télécommunication à travers la mise en place d'infrastructure à l'intérieur du pays avec pour objectif principal la desserte de l'ensemble des préfectures en téléphonie cellulaire et la couverture audiovisuelle de l'ensemble de la région.

- L’approvisionnement des centres urbains en eau potable, consistera au renforcement de la couverture en eau potable à travers l’extension et l’amélioration du réseau en adduction d’eau des préfectures.
- L’approvisionnement de la population en énergie électrique ou solaire. L’amélioration de la couverture en énergie électrique ou solaire demeure la priorité pour la promotion et l’expansion des activités économiques dans la région surtout avec l’arrivée des sociétés minières, des ONG internationales pourvoyeuses d’emplois pour les jeunes et les femmes. Cette amélioration passe par la résolution du déficit électrique à travers la réalisation des micros barrages dans toutes les préfectures de la région.

5.4.2. L’amélioration de la bonne gouvernance

Cette amélioration passe par le renforcement des capacités institutionnelles des acteurs de la décentralisation et de services déconcentrés, ce qui repose essentiellement sur le respect des lois et des règlements qui régissent la vie en société. Elle conditionne et détermine l’efficacité de la gestion publique et son impact sur la vie des populations. Elle apparaît comme un ensemble d’effort visant à renforcer les capacités d’un gouvernement. Il y a donc une nécessité de reformer les institutions gouvernementales dans le but de mettre en œuvre une politique destinée à défendre l’intérêt national :

- par le renforcement de la société civile et des autorités locales ;
- Par la moralisation de la mobilisation des ressources financières. Il s’agit d’un ensemble de mesures destinées à accroître les recettes de l’Etat à tous les niveaux et favoriser une utilisation efficiente des ressources financières ainsi obtenues ou accordées par l’Etat ;
- Le renforcement de la lutte contre l’impunité et la corruption. Dans la lutte contre la pauvreté, la justice occupe une place très importante, celle de poursuivre et de punir sans exception les auteurs des crimes et délits. L’impunité quant à elle, est le fait de s’abstenir des poursuites à l’encontre de ceux qui détournent les deniers publics ce qui est également un facteur qui aggrave la pauvreté.
- La promotion de la sécurité des citoyens et de leurs biens. Ayant été sérieusement affectée par les incursions rebelles survenue en 2000, la Guinée forestière, du fait de la présence des réfugiés, garde encore les stigmates de ces agressions : circulation illégale des armes

légères, attaques à mains armées sans compter les formes de délinquance qui sont monnaie courante dans les grandes villes de la région.

5.4.3. La promotion des activités économiques

Cette promotion passe par l'amélioration de l'exploitation industrielle et artisanale de l'or, du diamant et des agrégats. Elle consistera à la réouverture des unités industrielles existantes¹⁵ depuis le premier régime de Sékou Touré, la construction d'autres unités industrielles en fonction des ressources disponibles (matières premières). L'exploitation artisanale existe au niveau de toutes les préfectures de la région, car partout, il y a des indices d'or et de diamant. Il faudra par conséquent procéder à une gestion rationnelle de cette exploitation artisanale de l'or, du diamant et des granites à travers :

- Le développement des activités commerciales, industrielles et artisanales. La région forestière est une grande productrice de céréales et de produits agricoles d'exportation¹⁶. La transformation de ces produits à petite ou grande échelle ainsi que leur transformation sur place génèrent de revenus et d'emploi à la population. Le soutien au développement des petites et moyennes entreprises pour stimuler la croissance. La structuration, l'encadrement et l'organisation permettront l'autonomisation des tenants de ces PME&PMI.
- La valorisation du potentiel touristique et hôtelier de la région car la région regorge une gamme variée de sites touristiques : le pont de lianes à Macenta, les crapauds géants et les chimpanzés du mont Nimba pour ne citer que ceux là. Pour réussir la valorisation de ce potentiel, il faudra associer les populations riveraines à la réalisation des infrastructures touristiques et à leur exploitation rationnelle. Il faut créer des villages touristiques pour accroître les ressources financières, les infrastructures touristiques et hôtelières.

5.4.4. Le renforcement de l'accès aux services de santé

Ce renforcement doit se faire à travers la construction et l'équipement de centres de santé et des postes de santé là où le besoin se fait le plus senti. L'objectif visé consiste à accroître la couverture géographique de la région en service de santé de façon à toucher une frange importante de la

¹⁵ Les unités industrielles existantes dans la région forestière sous la première République sont la scierie de Nzérékoré, l'usine de thé de Macenta.

¹⁶ Les principaux produits d'exportation de la région forestière sont : le café, le cacao, l'huile de palm, l'hévéa et le cola.

population concernée par les problèmes de santé publique et du VIH/SIDA. Pour y arriver, il faut procéder à :

- La rénovation, l'équipement de l'hôpital régional de Nzérékoré
- La construction des hôpitaux préfectoraux
- La construction des pharmacies de référence avec des produits génériques accessibles à toute la population ;
- Le renforcement de la prévention de l'infection et la prise en charge des malades du Sida, le but étant de contribuer à réduire la morbidité et la mortalité en vue d'accroître le bien être de la population. Dans la mesure où le Sida a tendance à atteindre toutes les couches sociales ;
- L'amélioration de l'offre de soins de santé primaire ;
- Une gestion efficace du personnel de terrain. Au regard du déséquilibre constaté dans la répartition du personnel dans toutes les structures sanitaires, il faut prévoir le déploiement du personnel et une sollicitude du nombre de personnel de santé requis ;
- La réduction du taux de mortalité maternelle et infantile ;
- L'amélioration de l'accessibilité des personnes démunies et vulnérables aux soins de santé à travers la création des mutuelles de santé, l'appui et la subvention des ONG de la région.

5.4.5. L'amélioration de l'accès aux services d'éducation/emploi.

Il s'agit de renforcer la couverture de la région en infrastructures scolaires, professionnelles et universitaires, la mise à disposition d'un personnel enseignant et encadrement suffisant et de qualité, de manuels, de matériels didactiques et d'équipements adaptés :

- Mettre un accent sur le renforcement de l'éducation informelle et la promotion de l'emploi ;
- Favoriser l'accès à l'éducation et l'alphabétisation des adultes ;
- Renforcer la qualité de l'enseignement et promouvoir sa gestion décentralisée ;
- Renforcer l'éducation informelle à travers la formation et l'appui à la gestion des infrastructures socio éducatives et sportives, le soutien matériel et financier de la formation dans les centres NAFA et les centres d'alphabétisation ;

- La promotion de l'emploi à travers la vulgarisation de la politique nationale de l'emploi, la formation des associations et les élus locaux à l'esprit d'entreprise et de partenariat ;
- L'identification et le développement des secteurs pourvoyeurs d'emploi, la formation des jeunes diplômés à l'auto promotion et à la création d'un fond régional d'aide à l'emploi des jeunes alimenté par l'Etat et les entreprises évoluant dans la zone ;

5.4.6. Le développement rural et environnemental

A travers le développement du secteur agricole dont les actions contribueront à l'amélioration de la sécurité alimentaire et à l'accroissement des revenus des paysans, il faut procéder à :

- L'intensification et la modernisation de l'agriculture dont dépendent 90% de la population régionale selon la SRRP(2006) ;
- Le désenclavement des zones de production et le renforcement des capacités des producteurs à travers la formation des producteurs, la structuration de ces producteurs ;
- L'octroi des engrais et des produits phytosanitaires ;
- La facilitation de l'accès des producteurs aux crédits à travers la création d'une banque régionale pour le développement agricole (BRDA) ainsi que la création des institutions de micro finances de proximité avec des crédits adaptés pour permettre aux producteurs de financer leurs activités et de se prendre en charge à la fin ;
- L'appui à la réalisation des autres infrastructures rurales comme la construction des magasins de stockage et abris pour les produits ;
- La promotion des technologies post-récolte pour faire face aux périodes de soudure.

5.4.7. Le développement du secteur de l'élevage

L'amélioration du système d'élevage traditionnel est un moyen d'accroître la production animale, tout en renforçant la santé des animaux à travers :

- La promotion de l'élevage amélioré des porcins et de la volaille en système semi intensif ;

- L'accroissement de la production animale sera tributaire de l'apport que les animaux recevront en nutriments, mais aussi de la création de conditions optimales pouvant favoriser une production intensive ;
- L'initiation et la promotion de l'aulacodiculture¹⁷ en milieu villageois et l'élevage d'autres espèces génératrices de revenus ;
- La promotion de l'apiculture¹⁸ moderne, il s'agit de promouvoir la production du miel avec des équipements modernes (ruches, extracteurs, gaufriers, combinaison). Ce qui devrait permettre aux bénéficiaires de développer une apiculture plus respectueuse de l'environnement par rapport à l'apiculture traditionnelle (en évitant la destruction des essaims lors de la récolte) ;
- L'amélioration des conditions d'élevage de bovins à travers la délimitation des zones d'élevage et l'amélioration des parcours à travers l'aménagement des points d'eau, les surséjés et la pratique des cultures fourragères pour éviter les conflits entre éleveurs et agriculteurs qui sont monnaies courantes dans les zones d'élevage et qui affectent souvent la quiétude sociale.
- La promotion de la pisciculture et de la pêche continentale ;
- La promotion de la pisciculture et la gestion rationnelle de la pêche continentale.

5.4.8. Le développement du secteur de l'environnement

Avec une gestion rationnelle des ressources forestières en adéquation avec une exploitation rationnelle des potentialités minières existantes dans la région, priorité sera donnée à :

- La gestion des ordures à travers un schéma d'aménagement des grandes villes de la région ;
- L'appui à la conservation de la biodiversité et l'utilisation durable des ressources à travers l'implication des différents acteurs à la base¹⁹ dans la gestion du patrimoine forestier ;

¹⁷ L'aulacodiculture est l'élevage des aulacodes domestiques appelé encore agoutis. Son objectif principal est la production de la viande à destination de l'alimentation humaine, une activité florissante dans la région forestière ces dernières années.

¹⁸ L'apiculture quant à elle, est l'élevage des abeilles qui prend actuellement de l'ampleur dans la région forestière.

¹⁹ Pour une gestion rationnelle du patrimoine forestier, il faudrait La participation effective des différents acteurs à la base : les élus locaux, les représentants de la société civile et les leaders d'opinions.

- La gestion des déchets solides à travers l'assainissement (collecte, transport et élimination des déchets), l'aménagement de la voirie urbaine, la construction des décharges pour le contrôle des déchets ;
- Vulgariser les politiques de protection des forêts et surtout celles classées
- Recruter et former les gardes forestiers aux principes de protection de l'environnement.

Il est à noter enfin que la réussite de ce plan de développement de la région à travers les axes prioritaires susmentionnés ne sera possible qu'avec la participation effective des communautés locales concernées (les élus locaux, les ONG, la société civile, les leaders d'opinions etc.), les partenaires au développement et l'Etat à travers ses structures décentralisées et déconcentrées.

6. PERSPECTIVES POUR UNE THESE DE DOCTORAT EN SOCIOLOGIE :

LA GOUVERNANCE DEMOCRATIQUE AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT HUMAIN

La problématique de la bonne gouvernance dans l'amélioration des conditions de vie et de travail des populations en Afrique en général et en Guinée en particulier reste controversée. Il ressort des analyses de cette étude que pour garantir l'amélioration des conditions de vie et de travail des populations en Guinée, il est nécessaire et important d'adopter la démocratie et ses principes de bonne gouvernance ou gouvernance démocratique comme modèle pour impulser le développement humain.

6.1. La gouvernance démocratique ou la bonne gouvernance

Le concept de bonne gouvernance est l'exercice du pouvoir par les divers paliers de gouvernement de façon efficace, honnête, équitable, transparente et responsable, elle est donc le fondement de la gestion participative, démocratique et transparente des affaires publiques. Née des différentes rencontres internationales (le sommet France-Afrique de la Baule au mois de juin 1990 ; l'Assemblée générale de la banque mondiale et le Fonds Monétaire International (FMI) au mois de septembre 1999 ; l'accord de Cotonou signé le 23 juin 2000 et le rapport mondial sur le développement humain en 2002), la bonne gouvernance s'est imposée aux Etats africains en général et à la Guinée en particulier comme condition préalable à toutes aides financières à l'amélioration des conditions de vie et de travail des populations.

Ainsi après plus d'un demi siècle de dirigisme étatique et d'instabilité politique avec pour conséquence la détérioration des conditions de vie des populations, la confiscation des libertés, le musellement de la presse, l'ethnisation de l'administration et de l'armée, le vent de démocratie qui souffle sur le pays apparaît aujourd'hui comme une chance à saisir pour rattraper son retard et booster le développement économique, social et culturel. Cette démocratie qui donne le pouvoir au peuple doit être construite pour répondre aux valeurs et aux aspirations du peuple en tenant compte de son histoire et des circonstances locales.

L'élection du premier président démocratiquement élu à la magistrature suprême malgré les violences qui l'ont émaillée et dont les conséquences continuent de fragiliser le climat social et politique en 2012 avec le retard dans l'organisation des élections législatives, doit permettre à ce jeune Etat démocratique d'approfondir sa culture et ses méthodes démocratiques dont les défis majeurs consistent selon le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD, 2002) à mettre en place des institutions d'une gouvernance démocratique tel que :

- Un système de représentation, avec des partis politiques et des groupes de défense d'intérêt qui soient opérationnels ;
- Un système électoral garantissant des élections libres et transparentes ;
- Un système d'équilibre reposant sur la séparation des pouvoirs, avec une branche judiciaire et une branche législative indépendante ;
- Une société civile active, à même de contrôler les actions du gouvernement et des entreprises publiques et privées et de proposer des modes différentes de participation politique ;
- Des médias libres et indépendants ;
- Un contrôle effectif des civils sur l'armée et les autres forces de sécurité.

La mise en place des institutions fortes d'une gouvernance démocratique sont pour le président américain qui préconisait lors de sa visite au Ghana, que les africains doivent adopter des règles de bonne gouvernance et de ce fait que « l'Afrique n'a pas besoin d'hommes forts, l'Afrique a besoin d'institutions fortes » (L'express, 2009 : en ligne).

Le gouvernement guinéen a ainsi entrepris depuis sa prise de fonction de vastes chantiers de réformes institutionnelles, administratives et économiques avec pour objectif principal d'améliorer la planification et la gestion du développement, et l'efficacité des services publics. Son objectif général en matière de bonne gouvernance est de renforcer l'Etat de droit, ainsi que l'efficacité et la transparence dans la gestion publique. Ces réformes institutionnelles, sociales et économiques ainsi engagées ces dernières années, sont basées sur les principes de la responsabilité, d'imputabilité, de transparence, de respect de la loi et de la chose publique, de la lutte contre la corruption et la participation des populations.

Pour la Coopération Technique Belge (CTB, 2012 : en ligne), « la gouvernance démocratique est une des clés du développement. Le rôle majeur que jouent les institutions, les règles et les processus politiques dans la croissance économique et le développement humain sont connus. La lutte contre la pauvreté ne constitue pas seulement un objectif social, économique et technique mais également une mission institutionnelle et politique »

Enfin, la bonne gouvernance est devenue de nos jours, un critère essentiel et important de crédibilité et de respect au niveau international mais aussi un critère fondamental pour l'octroi de l'aide financière au développement.

6.2. La démocratie une voie pour le développement humain

Le développement humain quant à lui, est un processus consistant à élargir pour les individus, les champs de possibilités et à renforcer leurs capacités en leur permettant de vivre longtemps et en bonne santé ; d'avoir accès au savoir, de vivre dans des conditions de vie décentes, de participer à la vie de leurs communautés et aux prises de décisions affectant leurs vies.

Longtemps privées de leurs droits et libertés car vivant sous des régimes totalitaires et violents, les populations de la Guinée sont devenues de plus en plus pauvres et improductives. Ce nouveau souffle de démocratie doit être étendu et approfondi pour permettre à la politique et à ses institutions de favoriser le développement humain et de préserver la liberté et la dignité de tous les individus car ces capacités comptent autant pour le développement humain, pour l'élargissement de l'éventail des choix, que savoir lire et écrire ou qu'être en bonne santé (PNUD, 2002). Ainsi, le développement humain exige donc un monde où chaque individu a le droit à la nourriture, à la liberté de participer à la vie de sa communauté, à une vie digne et prospère, à un environnement sain et propre car elle interdit dans ce cas toutes discriminations de sexe, de race, de religion, d'ethnie et d'appartenance politique. Toujours selon le même auteur, le concept de développement humain place au centre la personne humaine et traite de l'élargissement d'une vie conforme à leurs attentes car pour cet auteur, la dignité suppose aussi la liberté et les moyens de participer à la définition et au maintien des institutions qui régissent les individus.

Enfin la gouvernance démocratique constitue un objet louable en soi. Elle peut également contribuer à faire avancer le développement humain et ceci pour trois (3) raisons :

- La démocratie est le seul régime qui garantit les libertés civiles et politiques ainsi que le droit à la participation, ce qui est une bonne chose en soi, elle permet de bénéficier de

libertés politiques et le pouvoir de participer aux décisions qui influent directement sur la vie: ils font partie du développement humain de plein droit.

- La démocratie contribue à protéger les populations des catastrophes économiques et politiques telle que la famine et le chaos. Elle contribue à la stabilité politique car elle ménage un espace pour l'opposition et l'alternance politique ;
- La gouvernance démocratique peut induire un cercle vertueux de développement. La liberté politique donne aux individus les moyens de faire pression pour que soit adoptée une politique à même d'élargir leurs opportunités économiques et sociales, et la possibilité de débattre ouvertement, aide les communautés à définir les priorités (PNUD, 2002).

La démocratie est aujourd'hui, l'un des facteurs indispensables pour induire le développement humain de façon durable à travers une gouvernance efficace, participative et responsable. Ainsi s'ouvre une nouvelle problématique de recherche : Pourquoi et comment la gouvernance démocratique affecte-t-elle spécifiquement le développement humain ? C'est à cette préoccupation que seront consacrées de nouvelles recherches dans le cadre de la thèse de doctorat en sociologie.

CONCLUSION

Cette étude a porté sur une analyse sociologique du concept de développement durable en Guinée forestière à partir de la perception que se font les citoyens et citoyennes des incidences de la croissance démographique sur le processus du développement durable précisément dans les communes de N'zérékoré, Kissidougou et les communautés rurales de développement (CRD) de Kouankan et de Lainé. Un développement qui vise à réduire à la fois les inégalités sociales et la pression sur l'environnement avec pour finalité, l'amélioration des conditions de vie et de travail des populations de la région.

Les données produites dans la première partie de la présentation des résultats renseignent de la connaissance ou non du développement durable car les enquêtés ont éprouvé de la difficulté à définir le concept de développement durable. Seuls les cadres de la direction nationale et régionale du développement durable, ceux du centre forestier, de l'IRAG et les spécialistes de l'environnement maîtrisent mieux le concept. Ce qui explique suffisamment que la connaissance du développement durable par les citoyens de la région forestière est beaucoup plus une ignorance relative à la terminologie utilisée pour désigner le phénomène : un jargon purement technique qui est l'apanage des spécialistes dans un monde majoritairement analphabète. Car au-delà de cette contradiction, les citoyens s'accordent sur le fait que le développement durable repose sur la prise en compte des besoins des populations dans tous les domaines et sur le long terme. Par contre, le concept de croissance démographique apparaît comme le fait le plus largement connu par les enquêtés soit 91,74% et seule une minorité d'enquêtés soit 8,25% affirme n'avoir pas assez d'informations sur la question mais constate une population nombreuse dans la région. Ils (91,74%) ont évoqué le manque de contrôle des naissances ou la non utilisation de la planification familiale, l'exode rural dû au manque d'activités génératrices de revenus (AGR) dans les milieux de départ, l'afflux des réfugiés, fuyant leur pays en proie à la guerre, le retour massif des forestiers émigrés et l'arrivée d'innombrables populations venant d'autres régions à la recherche du bien-être, comme étant les raisons de l'augmentation de la population dans la région. D'autres vont jusqu'à évoquer le manque d'électricité et de loisirs comme étant des facteurs explicatifs de l'élévation du taux de natalité dans la région.

Les enquêtés, dans leur majorité soutiennent que dans le souci d'un développement harmonieux, il faut prioritairement s'attaquer aux questions liées à la pauvreté, à l'analphabétisme ensuite faire de

l'accès des populations aux services sociaux de base une priorité ensuite le renforcement des capacités des jeunes et des femmes, la diversification des activités génératrices de revenus et la mécanisation de l'agriculture dont dépend la population sont des axes primordiaux de développement.

Contrairement à la première partie, la deuxième partie présente le développement durable comme une connexion de facteurs multiples en ce sens que selon les enquêtés, l'objectif du développement durable est l'amélioration des conditions de vie et de travail des populations, la satisfaction de leurs besoins primaires dans un environnement adéquat. Cette population démunie s'apparente à la jeunesse et aux femmes de la région forestière dans la mesure où ils sont les plus nombreux de la population à subir directement les conséquences de la dégradation de l'environnement et de la déforestation.

De l'analyse profonde de cette préoccupation des populations à prendre en compte, les problèmes de jeunesse notamment le chômage et le renforcement de leur capacité, laisse croire que cet engagement n'est pas fortuit.

Partant des incidences de la croissance démographique sur le développement durable telles évoquées par les enquêtés, il ressort que la croissance démographique peut avoir des incidences sur les trois piliers du développement durable si elle n'est pas accompagnée de mesures adéquates. Ainsi, l'insécurité sociale, l'insécurité alimentaire, le chômage chronique de la jeunesse, les problèmes liés à l'accès des populations aux services sociaux de base, les conflits d'héritage, l'insuffisance ou la cherté de logement, le développement des pratiques telles que la prostitution, la corruption et l'escroquerie sont entre autres les conséquences de la croissance démographique sur le développement durable largement citées par les enquêtés.

La dernière partie quant à elle, analyse les facteurs de dégradation de l'environnement aux préalables d'un développement de la région forestière.

La majorité des enquêtés a montré du bout du doigt la pauvreté, l'analphabétisme, l'afflux des réfugiés et leurs activités dans la région comme étant les principaux facteurs de dégradation de l'environnement. Pour eux, les préalables du développement de la région reposent sur huit (8) piliers stratégiques (L'amélioration des infrastructures de base ; l'amélioration de la bonne gouvernance ; la promotion des activités économiques ; le renforcement de l'accès aux services de santé ; l'amélioration de l'accès aux services d'éducation/emploi ; le développement rural et

environnemental ; Le développement du secteur de l'élevage ; le développement du secteur de l'environnement).

En termes de perspectives de recherche, une analyse sociologique de la démocratie révèle que la bonne gouvernance ou la gouvernance démocratique est indispensable pour impulser le développement humain en Guinée.

On ne peut pas prétendre à un développement humain durable dans un pays si les citoyens ne sont pas libres, n'ont pas accès aux services sociaux de base, n'ont pas de conditions de vie et de travail satisfaisantes et ne peuvent pas participer à la vie de leur communauté à travers le choix de leurs dirigeants, leur participation à l'élaboration des programmes de développement. Dans un tel contexte, comment promouvoir les valeurs démocratiques dans l'amélioration des conditions de vie et de travail des populations ?

Cette problématique fera l'objet d'une recherche approfondie dans le cadre de la thèse.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AGENDA 21, 1992 : *Sommet de la Terre*, Rio de Janeiro,
- AKOUN, A., ANSART, P., 1999 : *Dictionnaire de Sociologie* : Le Robert, Paris : Le Seuil, 594 p.
- AMOUZOUVI, D., M., 2008 : *Le rapport de C2 du mémoire présenté à mon étudiant (e)*, Université d'Abomey-Calavi : Les Editions PIE.
- ARCH, 1999 : *Etude sur la polio : Directives techniques, domaine de recherche qualitative*, Harvare Institute for International Development,
- AUCLAIR, L., (dir.) 2001 : *Régulations démographiques et environnement*, Paris, IRD/CEPED/LPE.
- AZOULAY, G., et DILLON, J.C., 1993 : *La sécurité alimentaire en Afrique: Manuelle d'analyse et d'élaboration des stratégies*, Paris, Karthala.
- BEAULIEU, L., 2008 : *Un nouveau paradigme économique pour les défis du développement durable*, Montréal, Fondation CNS pour la coopération et l'emploi.
- BIAOU, G., 2005 : *Dimension économique et sociale du développement durable*, Cotonou, centre des publications universitaires.
- BOSERUP, E., 1970 : *Evolution agraire et pression démographique*, éd. Flammarion,
- CMED, 1989 : *Notre avenir à tous, rapport de la commission Mondiale sur l'environnement et le développement (commission Brundtland)*, Edition du Fleuve, traduction française de "Our Common Future" paru en 1987.
- Commission Mondial sur l'environnement et le Développement, 1988 : *Notre Avenir à Tous*, Editions du Fleuve, Montréal.
- DEBAILLEUL, G., 1993 : *Politique environnementale et développement*. Notes du séminaire de la chaire UNESCO-LAVEL en développement durable,
- DELER, J.P., (dir.) et al, 1998 : *ONG et développement (Société, économie, politique)*, Paris, Karthala.
- DIHADIOU, F., 1992 : "Réflexion autour des approches appropriées en matière de prestation des services de planification familiale", in *Approche de la planification familiale en Afrique, bilan et perspectives*, sous la direction de BOUZIDIKI, Mohamoud et al. , IPPF et GTZ, Londres,
- Direction nationale de l'environnement, 1997 : *Monographie nationale sur la diversité biologique*, Conakry/PNUE,

DURKHEIM, E., 2007 : *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, PUF, 13ème édition.

DNS/Macro Internationale (Direction nationale de la statistique et Macro Internationale), 1999 : *Enquête démographique et de la santé*, Conakry, DNS/Macro Internationale.

FARGUES, P., 1988 : “*La transition démographique africaine, bilan depuis 1950 et perspectives*”, in *Population et Société en Afrique au Sud du Sahara*, Sous la direction de TABUTIN Dominique, Paris, Harmattan,

FARRACHI, A., 1999 : *Les ennemis de la terre*, Editions Exils,

FNUAP-Gouvernement, 2000 : *Recensement Général de la Population et de l’Habitation (RGPH 1996) : Etat de la population*, Conakry,

GOUMOU, T., 2010 : « *Processus de Socialisation des enfants en milieu urbain, cas du quartier Lambanyi. Commune Ratoma* », Mémoire de Maîtrise, Département de sociologie, Université Général Lansana CONTE de Sonfonia, Conakry.

GRAWITZ, M., 2000 : *Méthodes des sciences sociales*, Paris, 11ème Édition Dalloz.

GREENWALD, D., 1988 : *Encyclopédie économique*, ECONOMICA, Paris,

ICONZI, E., 2002 : *Conditionnalité gouvernance démocratique et développement « Dilemme de l’œuf et de la poule » ou problème de définition*, université de Québec-Montréal.

IRAG, 2005 : *Notice explicative sur le zonage de la Guinée forestière*, projet riz fluvial Guinée forestière,

ISO 14031, 1997 : *Evaluation des performances environnementales*, projet de comité ISO/CD 14031

KERKOF, P., 1991 : *Agroforesterie en Afrique*, Paris, Harmattan,

Le Grand Robert de la langue française, 2001 : Paris, Robert

LELE, S., 1991: *Sustainable development : A Critical review*.world development.vol.19,no.6,

Ministère de l’économie et des finances, 20026 : SRRP/ Région administrative de N’zérékoré

Ngub’Usim, M., M., 2004 : *Cours de psychologie générale, G1 psychologie*, FSSE, UNIKIN, inédit

N’DA, P., (2002) : *Méthodologie de la recherche de la problématique à la discussion des résultats*, Abidjan, EDUCI.

OCDE, 1998 : *Vers un développement durable : Indicateurs Environnement*, OCDE,

PETIT, Y., (dir.). 2002 : *Le protocole de Kyoto : mise en œuvre et implications*, Strasbourg, Université Robert Schuman,

PNUD, 1996 : *Rapport sur le développement humain*, New-York,

PNUD, 1997 : *La gouvernance en faveur du développement humain durable : Document de politique générale*, PNUD,

PNUD, 2002 : *Rapport mondial sur le développement humain : Approfondir la démocratie dans un monde fragmenté*, Ch. 2. La gouvernance démocratique au service du développement humain, Bruxelles, Editions DE Boeck Université,

PNUD, 2004 : *Aider l'Afrique à relever les défis du XXIème siècle*, PNUD,

POUPART, J., et al. (1997) : *La recherche qualitative : Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Montréal, Gaëtan Morin Editeur.

RGPH (1996), 2000 : *Etat de la Population*, FNUAP, Conakry,

ROBIN, P., 1900 : *Sommaire de conférences sur le néo-malthusianisme*, Régénération, riI, Avril

SAKHO, A., 2006 : *Impact de la participation communautaire sur le développement des CRD appuyées par le programme d'appui aux communautés villageoises (PACV) : cas de la CRD de Manéah dans la préfecture de Coyah*, Sociologie, Conakry, Université Général Lansana Conté de Sonfonia,

SAUVE, L., BERRYMAN, T., BRUNELLE, R., 2003 : *Education relative à l'environnement*, Montréal, vol. 4.

SNU, 2007 : le système des Nations Unies en force en Guinée forestière, groupe info-com SNU

SOW, A., G., 2006 : *Développement décentralisé participatif (DDP) en Guinée : cas de la commune urbaine de Télimélé*, Sociologie, Conakry, Université Général Lansana Conté de Sonfonia,

SOW, H., 1990 : *Le bois-énergie au sahel: Environnement et développement*, Paris, Karthala,

WEBOGRAPHIE

AMNESTY INTERNATIONAL, 2012 : *Qu'est ce qu'un réfugié ?*, http://questions-contemporaines.histoire-immigration.fr/sommaire/les_mots/quest-ce-quun-refugie.html, consulté le 07 octobre 2012 à 2h00 mn

BALLET, J., (dir.), 2004 : « *A la recherche du développement socialement durable : concepts fondamentaux et principes de base* », développement durable et territoires, dossier 3, <http://www.developpementdurable.revues.org/1165>, consulté le 04 mai 2012 à 2h30 mn

BIDOU, J., et TOURE, G., J., 2002 : « *Problèmes fonciers et environnements en Guinée forestière* », les cahiers d'Outre-mer, <http://www.com.revues.org/index1066.html>, consulté le 17 mars 2012 à 20h 45 mn

Commission française du développement durable, 2002 : *Culture et développement durable*, http://www.agirpourenvironnement.org/pdf_avis7.PDF consulté le 18 février 2012 à 22h 30mn

DIAWARA, D., 2003 : « *Etude prospective du secteur forestier* », <http://www.Fao.org/DOCREP/004> consulté le 12 juin 2012 à 1h 18 mn

GASTINEAU, B., (dir.), 2006 : « *Démographie et environnement à Madagascar* », http://www.economierurale.revues.org/index_921.html, consulté le 15 février 2012 à 23h 57 mn

LECSDF, 2012 : « *La Guinée forestière* », <http://www.lecsdf.org/guinée-forestière>, consulté le 11 mai 2012 à 15h58 mn

L'Express.fr avec AFP publié le 12/07/2009 : http://www.lexpress.fr/actualite/monde/afrique/au-ghana-obama-appelle-l-afrique-a-se-prendre-en-main_774113.html, consulté le 18/11/2012 à 23h45 mn

PARIS, Robert, 2008 : « *Démographie* », <http://www.matierevolution.fr>, consulté le 15 juin 2012 à 22h45 mn

PNUE, 2007 : *Etude globale sur l'environnement, GEO 4, 4^e rapport*, http://www.actu-environnement.com/ae/news/pnue_rapport_geo4_appel_agir_rapidement_planete_3745.php4 consulté le 25 juin 2012 à 1h28 mn

PNUE, 2008 : *Rapport de la conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, Dynamique démographique et durabilité*, http://www.agora21.org/rio92/A21_html/A21fr/a21_05.html consulté le 18 février 2012 à 17 h 35 mn

VAILLENCOURT, J., 2002 : « *Action 21 et le développement durable* », vertigo-la revue électronique en science de l'environnement, volume 3 numéro 3, <http://www.vertigo.revues.org>, consulté le 27 avril 2012 à 00h 50 mn

SEDJARI, A., 2008 : « *Droits humains et développement durable : Quelle articulation* », <http://colloquedhdd.unblog.fr/>, consulté le 27 avril 2012 à 21h15 mn

SHAW, G., B., 2005 : <http://www.isere-agenda21.fr/10254-le-developpement-durable-definition.htm>, consulté le 27 avril 2012 à 20h 58 mn

UNHCR, 2007 : *les réfugiés*, <http://www.unhcr.fr>, consulté le 13 octobre 2012 à 15h 20 mn

VEDURA, 2012 : « *Le développement durable* », <http://www.vedura.fr/dveloppement-durable/cadre/historique>, consulté le 17 mars 2012 à 19h30 mn

WIKIPEDIA, 2012 : *Qu'est ce que le développement durable*, <http://www.holistique-concept.com/actualités/dveloppement-durable/qu-est-ce-que-le-dveloppement-durable-372>, consulté le 17 mars 2012 à 20h17 mn.

ANNEXES

Questionnaire

II- Connaissance des citoyens sur le concept de croissance démographique

1. Qu'entendez-vous par croissance démographique ?
2. Comment se manifeste t-elle ?
3. En Connaissez-vous les causes ?si oui, lesquelles ?
4. Pensez-vous que la dégradation de l'environnement dans votre région est due à l'augmentation de sa population ?
5. Selon vous, quelles peuvent être les causes de la dégradation de cet environnement dans votre région ?
6. La croissance démographique dans votre région présente t-elle des avantages ou des inconvénients ?si oui lesquels ?si non pourquoi ?
7. La maîtrise de la croissance démographique peut-elle favoriser l'amélioration des conditions de vie des citoyens de la guinée forestière et de façon durable ?
8. Existe t-il des mesures pour contrôler cette croissance démographique dans votre région? si oui, lesquelles ?

III- Connaissance des citoyens du concept de développement durable

9. Qu'entendez-vous par développement durable ?
10. Quelles en sont ses composantes ?
11. Le développement durable favorise – t- il l'amélioration des conditions de vie des citoyens ? si oui, comment ?
12. Quelle est votre perception de l'état actuel du développement de votre région ?
13. Quels sont les problèmes auxquels elle est confrontée et qui entravent son processus de développement ?
14. Quels sont selon vous les axes prioritaires pour promouvoir son développement?

IV- Relation entre l'état de pauvreté des citoyens de la région forestière et la dégradation de l'environnement à travers les activités menées

- 15-Quelles sont les principales activités pratiquées par les citoyens de la Guinée forestière en relation avec l'environnement ?
16. Pensez vous que ces activités ont un impact sur l'environnement ?
17. Comment se présente la situation socio économique des citoyens de la région ?

18. Existe-t-il un rapport entre la situation socio économique des citoyens et la dégradation de l'environnement ?
19. Selon vous, quelles sont les activités des citoyens qui dégradent l'environnement de la région ?
20. Existe-t-il des solutions envisageables pour empêcher ces citoyens de dégrader l'environnement ? Si oui lesquelles ?
21. La présence des réfugiés dans la région a-t-il un impact sur l'environnement ? si oui lesquels ?
22. Quel rôle joue le HCR dans la protection de l'environnement dans la région.

V-Perception des citoyens sur le rapport entre croissance démographique et développement durable

23. Pensez-vous à une possibilité d'établir un lien entre la croissance démographique et le développement durable dans votre région ?
24. Quelle est votre perception des incidences de la croissance démographique sur le développement de votre région ?
- a. sur le plan social ;
 - b. sur le plan économique ;
 - c. sur le plan environnemental.
25. Existe-t-il dans la région des organes chargés des questions de développement durable ? Si oui, quelles sont les actions menées ?
- 26.-Quelles sont les difficultés liées à leurs actions dans la protection de l'environnement?

VI- Approches de solutions / Perspectives pour la promotion du développement durable.

27. Quelles sont les mesures à envisager pour promouvoir le développement durable dans région ?
28. Quels rôles doivent jouer les autorités régionales, les citoyens pour la promotion du développement durable ?
29. Quelles solutions à envisager pour permettre aux citoyens de mener d'autres activités rémunératrices de revenu afin de préserver l'environnement ?

Le guide d'entretien

A. Connaissance du concept de croissance démographique

- ❖ La croissance démographique
 - Ces manifestations
 - Les causes
 - Répercussions sur l'environnement
 - Avantages ou inconvénients de la croissance démographique
 - Les mesures de contrôle de la croissance démographique
- ❖ La déforestation
 - Les causes principales

B. Connaissance du concept de développement durable

- Le développement durable
- Ses composantes
- Position par rapport à l'amélioration des conditions de vie des populations
- ❖ Perception de l'état actuel du développement de la région forestière
 - Les problèmes liés à son processus de développement
 - Les axes prioritaires pour promouvoir le développement de la région

C. Relation entre l'état de pauvreté des citoyens de la région forestière et la dégradation de l'environnement à travers les activités menées

- Les principales activités pratiquées par les citoyens en relation avec l'environnement
- Impact de ces activités sur l'environnement
- Lien entre situation socio économique des citoyens et la dégradation de l'environnement en Guinée forestière
- La situation socio économique des citoyens de la Guinée forestière (état de pauvreté ou non)
- Les activités des citoyens dégradant l'environnement

- Les solutions envisageables pour stopper la dégradation de l'environnement par les citoyens de la région forestière

D. Perception des citoyens sur le rapport entre croissance démographique et développement durable

- Perception des incidences de la croissance démographique sur le développement durable
- Les impacts de la croissance démographique sur les plans : social, économique et environnemental
- Les organes ou organismes chargés des questions de développement durable dans la région
- Leurs actions menées sur le terrain
- Leurs actions pour freiner la déforestation sous l'effet de la pression démographique
- Difficultés liées aux actions menées par les organes ou organismes

E. Approches de solutions / Perspectives envisagées pour la promotion du développement durable

- Solutions à envisager pour permettre aux citoyens de mener d'autres activités rémunératrices de revenu
- Rôles joués par les autorités régionales, les citoyens, le HCR et les autres organes ou organismes
- Les mesures envisageables pour un développement durable de la région

I-Profiles sociologiques

- Age
- Sexe
- Profession
- Niveau d'instruction
- Statut matrimonial
- Nombre d'enfants
- Appartenance religieuse
- Commune

La grille d'observation

A. Observation vis-à-vis de l'environnement

1. Etat de la population

2. Situation socio économique

. Condition de vie de l'enquêté

3. Etat de l'environnement

Degré de dégradation de l'environnement

Etat de reboisement

Les activités des citoyens

Moments favoris ou période de l'activité culturelle

Les techniques utilisées

. Extensive

. Intensive

4. Etat de développement de la région

Les infrastructures de base (écoles, hôpitaux, routes, adduction d'eau et électricité)

Comportement de l'enquêté vis-à-vis de l'environnement

.tendance à détruire ou dégrader

.tendance à protéger

Amour pour les composantes de l'environnement (eau, arbres, animaux et air)

2. Observation vis-à-vis de l'enquêté

Le comportement de l'enquêté avant, pendant et après l'entretien

Faits, gestes, mimiques, pauses, état d'âme

Les outils de travail

Archaïque

Moderne

Les interactions

Les modes de communication

Propension de l'enquêté à une famille nombreuse

Oui

Non

Sans réponse

TABLE DES MATIERES

DEDICACE.....	1
REMERCIEMENTS.....	2
SOMMAIRE.....	4
LISTE DES TABLEAUX, CARTE, GRAPHIQUES ET PHOTOS.....	5
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	6
RESUME.....	8
INTRODUCTION.....	10
I- CADRE THEORIQUE.....	12
1.1. Problématique.....	12
1.2. Hypothèses.....	17
1.3. Objectifs de recherche.....	17
1.3.1. Objectif général.....	18
1.3.2. Objectifs spécifiques.....	18
1.4. Cadre conceptuel	18
• Perception.....	18
• Discours.....	19
• Développement durable.....	19
• Croissance démographique.....	22
• Environnement.....	23
• Dégradation de l'environnement.....	24
1.5. Délimitation thématique.....	26
1.6. Présentation de la Guinée forestière.....	26
1.6.1. Caractéristique physique de la Guinée forestière.....	26
1.6.2. Situation géographique.....	26
1.6.3. Relief.....	27
1.6.4. Végétation.....	27
1.6.5. Climat.....	28
1.6.6. Hydrographie.....	28

1.6.7.	Peuplement et densité.....	29
1.6.8.	Atouts économiques.....	29
1.6.9.	Productions agricoles et animales.....	30
1.6.91	Potentialités minières et hydroélectriques.....	31
1.7.	Présentation et justification du cadre d'étude.....	31
1.8.	Quelques axes actuels de la discussion.....	33
1.9.	Modèles théoriques d'analyse.....	39
	• L'approche systémique.....	39
	• L'approche néomalthusienne.....	41
	• L'approche bosserupienne.....	43
II-	CADRE PRATIQUE.....	45
2.1.	Nature de l'étude.....	45
2.2.	Les sources de l'enquête.....	45
2.2.1.	Les sources documentaires.....	45
2.2.2.	Les sources orales.....	47
2.3.	Population cible et échantillonnage.....	47
2.3.1.	Population cible.....	47
2.3.2.	Echantillonnage.....	48
2.4.	Techniques, outils de collecte et de traitement des données.....	49
2.4.1.	L'entretien.....	50
2.4.2.	L'enquête par questionnaire.....	51
2.4.3.	L'observation directe.....	51
2.4.4.	Analyse des informations.....	52
2.5.	Organisation de l'enquête sur le terrain.....	52
2.5.1.	Identification des enquêtés.....	52
2.5.2.	Déroulement des entretiens.....	52
2.5.3.	Synthèse, compte rendu et réajustement des données.....	53
2.6.	Chronogramme.....	53

III-	DE LA CONNAISSANCE DES CONCEPTS AUX REGARDS DES CITOYENS SUR LES DIFFERENTES TRANSFORMATIONS DANS LA REGION FORESTIERE.....	55
3.1.	Profil des enquêtés.....	56
3.2.	Le concept de croissance démographique.....	58
3.3.	Le concept de développement durable.....	62
3.4.	Relation entre l'état de pauvreté et la dégradation de l'environnement à travers les activités menées par les citoyens de la Guinée forestière.....	64
3.5.	Perception des citoyens sur le rapport entre le concept de croissance démographique et le concept de développement durable.....	67
3.5.1.	Incidences sur le plan social.....	68
3.5.2.	Incidences sur le plan économique.....	69
3.5.3.	Incidences sur le plan environnemental.....	70
IV-	LE PROCESSUS DU DEVELOPPEMENT DURABLE EN GUINEE FORESTIERE.....	73
4.1.	Le développement durable : connexion de facteurs multiples.....	74
4.2.	Rapport entre le concept de croissance démographique et celui du développement durable.....	77
4.2.1.	Perception néomalthusienne.....	79
4.2.2.	Perception bosérupienne.....	80
4.2.3.	Perception des neutres.....	81
4.3.	Perspectives/ approches de solutions pour la promotion du développement durable.....	81
4.3.1.	Les approches de solution.....	81
4.3.2.	Les perspectives.....	83
V-	DE L'ANALYSE DES FACTEURS DE DEGRADATION DE L'ENVIRONNEMENT AUX PREALABLES DU DEVELOPPEMENT DE LA	

GUINEE FORESTIERE.....	84
5. Facteurs de dégradation de l’environnement.....	85
5.1. La pauvreté.....	85
5.2. L’analphabétisme.....	87
5.3. Les réfugiés.....	87
5.4. Les axes prioritaires pour la promotion du développement de la Guinée forestière.....	90
5.4.1. L’amélioration des infrastructures de base.....	91
5.4.2. L’amélioration de la bonne gouvernance.....	92
5.4.3. La promotion des activités économiques.....	93
5.4.4. Le renforcement de l’accès aux services de santé.....	93
5.4.5. L’amélioration de l’accès aux services de l’éducation/emploi.....	94
5.4.6. Le développement rural et environnemental.....	95
5.4.7. Le développement du secteur de l’élevage.....	95
5.4.8. Le développement du secteur de l’environnement.....	96
6. PERSPECTIVES POUR UNE THESE DE DOCTORAT EN SOCIOLOGIE : LA GOUVERNANCE DEMOCRATIQUE AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT HUMAIN.....	98
6.1. La gouvernance démocratique ou la bonne gouvernance.....	98
6.2. La démocratie une voie pour le développement humain.....	100
CONCLUSION.....	102
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	105
WEBOGRAPHIE.....	108
ANNEXES.....	110
TABLE DES MATIERES.....	117